

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 18 mars 2024 / 8 ramadhan 1445 - N° 3508 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h28 Dohr : 12h56
Asr : 16h22 Maghreb : 19h02 Isha : 20h20

Iftar : 19h02
Imsak : 05h16

MÉTÉO

Alger	: 25°	14°
Oran	: 29°	15°
Annaba	: 34°	10°
Béjaïa	: 28°	14°
Tamanrasset	: 29°	18°

www.dknews-dz.com

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION
**Bouberka (Toudja)
célèbre l'anniversaire
du massacre de mars 1956**

P.3

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE
**Le Général d'Armée Saïd
Chanegriha en visite de travail et
d'inspection au Commandement
des Forces aériennes**

P.24

ONU
**L'AG adopte
une résolution
sur la lutte contre
l'islamophobie**

P.24

RAPPORT ANNUEL DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

L'Algérie devrait maintenir son statut d'important fournisseur de l'Europe à long terme

L'Algérie devrait conserver son statut d'important fournisseur de gaz naturel du marché européen à long terme, selon le nouveau rapport annuel du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). "L'Algérie devrait conserver son statut d'important fournisseur de gaz naturel du marché européen, tant par le biais des exportations via gazoducs que par le gaz naturel liquéfié (GNL), jusqu'à 2050", précise-t-on dans la 8^{ème} édition du rapport "GECF Global Gas Outlook 2050", publié mercredi sur son site web. Dans ce contexte, le GECF a rappelé que l'Algérie est le principal fournisseur de gaz de l'Europe du Sud, assurant environ 70% de ses exportations vers ce marché via gazoducs et les 30% restants sous forme de GNL. P.24



ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

**Un mémorandum
d'entente pour renforcer
la coopération dans le
domaine des startups**

P.24

FINANCE ISLAMIQUE
**Promotion spéciale
Ramadhan sur l'offre
Mourabaha-Consommation
de la BDL**

P.6

SOIRÉES RAMADANESQUES
À ORAN
**Les familles investissent
le nouveau jardin
de "hai Seddikia"**

P.8

SANTÉ

INTOLÉRANCE
ALIMENTAIRE
**Comment
la prévenir ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE 2024
**Les stades
accueillant les
quarts de finale,
désignés (FAF)**

P.22



INTERNET EN AFRIQUE
**L'activité sismique
derrière la rupture
de câbles internet
en Afrique
de l'Ouest**

P.17

BEJAIA
**Fermée
depuis 1853,
la mosquée
Ibn Khaldoun
rouverte**

P.5

DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDERRAHMANE TIMIZAR

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses condoléances suite au décès du directeur du journal électronique Algérie med-info, le journaliste Abderrahmane Timizar. «La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris avec une immense tristesse le décès du journaliste Abderrahmane Timizar, directeur du journal électronique Algérie med-info, paix à son âme», lit-on dans le message de condoléances.

En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication «présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. «A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons».

DIPLOMATIE Nouvel ambassadeur d'Algérie au Paraguay



Le gouvernement paraguayen a donné son agrément à la nomination de M. Lotfi Sebouai, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Paraguay avec résidence à Buenos Aires, a indiqué jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ALGER Une fillette mortellement fauchée par une voiture à Baraki



Une fillette est morte, samedi, après avoir été renversée par une voiture au niveau de l'arrêt de bus de Bentalha dans la commune de Baraki (Alger), indique un communiqué des services de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 10h30 lorsqu'une voiture a mortellement renversé une fillette de deux ans au niveau de l'arrêt de bus de Bentalha dans la commune de Baraki, précise la même source. Le corps de la victime a été transféré par les agents de la Protection civile à la morgue de l'Hôpital local, selon le communiqué.

ISLANDE Quatrième éruption du volcan sur la péninsule de Reykjanes

De la lave a jailli samedi d'une nouvelle fissure volcanique sur la péninsule de Reykjanes, en Islande, marquant la quatrième éruption dans cette zone depuis

décembre, ont annoncé les autorités. Une éruption volcanique a commencé entre Stora Skogfell et Hagafell sur la péninsule de Reykjanes», a annoncé l'Institut météorologique islandais (IMO) dans un communiqué, tandis que des flux vidéo en direct montraient de la lave incandescente et des panaches de fumée.

La conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a lancé, récemment, une session de formation ayant profité à 78 personnes pour l'obtention du permis de chasse, a-t-on appris, auprès du service de protection des animaux et des végétaux de cette institution, Ould Amara Amar. La même source a précisé que ce cycle de formation, organisé du 3 au 5 mars courant, a été initié en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et la Fédération des chasseurs de la wilaya, ainsi que la Chambre locale d'agriculture, soulignant qu'elle a été supervisée par des cadres de plusieurs secteurs d'activité, à l'instar de l'inspection vétérinaire de la DSA, de la protection civile et d'enseignants de la Faculté des sciences de l'université de Tissemsilt.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 16 morts et 288 blessés en 48 heures (Protection civile)



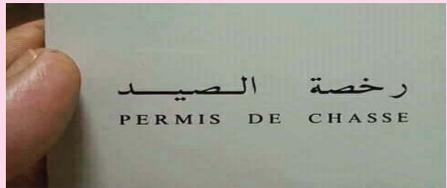
Seize (16) personnes sont décédées et 288 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, avec 4 personnes décédées et 2 autres blessées, suite à une collision entre un camion remorqueur et un véhicule léger sur la RNN 53, au lieu-dit «Bakel», commune et daïra de Hassi Messaoud, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des différents dispositifs de chauffage et chauffe-eaux de leurs habitations, dans plusieurs wilayas du pays. Dans la wilaya de Relizane, l'on déplore le décès d'une (01) personne, intoxiquée par le CO émanant d'une «Tabouna», dans une habitation, sise rue Kouider Aouad, dans la commune de Mendas.

WILAYA DE JIJEL Secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche à 05h59 dans la wilaya de Jijel, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 13 km au Nord-Est de Sidi Abdelaziz (wilaya de Jijel, en mer), précise la même source.

TISSEMSILT Formation pour l'obtention du permis de chasse



La conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a lancé, récemment, une session de formation ayant profité à 78 personnes pour l'obtention du permis de chasse, a-t-on appris, auprès du service de protection des animaux et des végétaux de cette institution, Ould Amara Amar. La même source a précisé que ce cycle de formation, organisé du 3 au 5 mars courant, a été initié en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et la Fédération des chasseurs de la wilaya, ainsi que la Chambre locale d'agriculture, soulignant qu'elle a été supervisée par des cadres de plusieurs secteurs d'activité, à l'instar de l'inspection vétérinaire de la DSA, de la protection civile et d'enseignants de la Faculté des sciences de l'université de Tissemsilt.

SAIDA Entame des contrôles de commerces



Pas moins de 244 équipes relevant du secteur du commerce ont entamé leurs missions de contrôle des activités commerciales durant le mois du Ramadan à travers six wilayas de l'Ouest du pays, a-t-on appris, auprès de la Direction régionale du commerce et de promotion des exportations à Saïda. Le chargé de la communication de cette structure, Okacha Bouguenina, a souligné que ces brigades de contrôle ont débuté leur travail à travers les wilayas de Saïda, Mascara, Chlef, Relizane, Tiarret et Tissemsilt, au sein de 127 équipes de contrôle des pratiques commerciales et 117 de contrôle de la qualité et répression de la fraude.

MOSTAGANEM Ouverture d'un concours de recrutement de 750 surveillants de baignade saisonniers

Un concours de recrutement de 750 surveillants de baignade saisonniers a été ouvert dans la wilaya de Mostaganem, en prévision de la prochaine saison estivale (du 1er juin au 30 septembre 2024), a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. Ce concours aura lieu après l'expiration de la date de dépôt des dossiers de candidature fixée au 9 mai prochain. Les épreuves se produiront au niveau des piscines de Mostaganem et de Sidi Ali le 11 mai prochain, selon la même source.

AFGHANISTAN 21 morts dans une collision routière



Au moins 21 personnes ont été tuées et 11 blessées dimanche matin dans le sud de l'Afghanistan dans la collision d'un camion-citerne, d'un autocar et d'une moto qui ont pris feu, a annoncé le gouverneur de la province de Helmand. «Tôt ce matin, 21 personnes ont été tuées et 11 blessées dans un accident de la route entre un autocar, un camion-citerne et une moto sur une route» de la province de Helmand, a indiqué le porte-parole du gouverneur Mohammad Qasim Riyaz.

ETATS-UNIS Le suspect de trois meurtres s'est rendu (police)

L'homme soupçonné d'avoir tué trois membres de sa famille samedi matin dans le nord-est des Etats-Unis et qui était traqué par la police a été «appréhendé» et s'est «rendu», ont annoncé des sources policières. Des services d'intervention spéciale de la police, comme le «SWAT», avait cerné un peu plus tôt une maison dans un quartier résidentiel de Trenton, capitale du New Jersey. «Il a été appréhendé indemne», à l'extérieur de la maison, a indiqué un responsable policier, Steve Wilson.



HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Bouberka (Toudja) célèbre l'anniversaire du massacre de mars 1956

Des centaines de personnes ont pris part samedi au village de Bouberka, dans la commune de Toudja, à 40 km à l'ouest de Bejaia, à la célébration du 68^e anniversaire du massacre perpétré par l'armée coloniale dans la région, au cours duquel 14 personnes ont été tuées, dont une jeune femme de 18 ans, enceinte de sept mois, brûlée vive.

Outre les représentants de la famille révolutionnaire et des autorités locales, beaucoup d'anonymes étaient présents aux cérémonies commémoratives, matérialisées par une levée des couleurs, un recueillement sur les lieux du carnage, un dépôt de gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs et la visite des maisons encore debout de certains martyrs, notamment celle de la famille Debbouz qui en payé un lourd tribut ainsi qu'une prise de parole, ouverte surtout au témoignage de quelques survivants.

Dans ce contexte, nombreux étaient ceux qui avaient enduré cette funeste journée au cours de laquelle, un détachement de l'armée coloniale, conduit par le chef du poste militaire de Toudja, un lieutenant répondant au nom de Sunsik, avait fait irruption dans le village à la recherche de moudjahidine et surtout de renseignements sur leur localisation. Faute d'atteindre son but, il s'est mis à rafler tous azimut avant d'aller s'acharner sur Fadhma Debbouz, épouse d'un baroudeur de la wilaya-III historique, qu'il a copieusement imbibé d'essence avant de la brûler vive, devant tous les habitants du village ahuris mais révoltés. Le drame s'est déroulé sous les yeux incrédules de son mari qui suivait la scène d'horreur depuis une cachette qu'il s'était aménagé non loin de là.

"C'était l'horreur absolue", se souvient Meddour Abdelkader, âgé à peine de 10 ans à l'époque, et qui a tout vu et a même assisté à l'exécution de son père, alors qu'il rentrait avec son cousin et son oncle maternel, tout juste



d'une sortie aux champs. Il a vu l'acharnement et la violence des soldats qui ont tué sans discernement, gardant en mémoire l'exécution innommable, notamment de Hafid Debbouz, frère de Arab, et sa fille, mitraillés sans explication et sans sommation.

"C'était une nuit d'enfer", a-t-il dit, tremblant d'émotion comme au premier jour, d'autant que le massacre a perduré de très longues heures après.

En effet après cette intrusion sauvage, Mohand Arab et son cousin Saïd, ont tenu à se venger à chaud, en ciblant l'officier Français abattu dès sa sortie du village, alors qu'il tentait de regagner sa garnison avec ses soldats.

Il n'en fallait pas tant à l'armée coloniale pour mettre en branle sa machine de guerre vengeresse. Vers

minuit le 26 mars, l'aviation, en plus des forces terrestres, a été mise en branle, brûlant le village au Napalm, mais sans pour autant et heureusement atteindre la population qui, dès la fin des exactions, a fui en se réfugiant dans les montagnes environnantes.

"On ne peut pas oublier et on ne doit pas oublier", a déclaré Abdelkader Meddour, qui se souvient encore que les manifestations du 19 mai 1956 ont démarré du village qui a vu le lycéen Brahim Madjid, scolarisé au lycée Ibn Sina de Bejaia, tombé en martyr à Bouberka, après avoir été brûlé vif lui aussi, alors qu'il se trouvait en vacances dans la maison parentale.

Sa mort a porté la fièvre de la liberté dans toute la wilaya qui a vu des dizaines d'étudiants rejoindre le maquis juste après.

SOLIDARITÉ

M^{me} Krikou plaide à New York pour le renforcement du rôle de la femme dans la société

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a appelé, à New York, la communauté internationale à se mobiliser pour permettre à la femme d'assumer "pleinement" ses rôles dans la société, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Dans son intervention en marge de sa participation à la 68^e session de la Commission de la condition de la femme aux Nations unies, tenue au siège de l'ONU, Mme Krikou a appelé la communauté internationale à "attacher une importance capitale" à l'autonomisation des femmes afin de lui permettre d'assumer "pleinement" ses rôles dans la société et à "surmonter certains obstacles qui sont restés un frein à ce noble objectif".

Elle a affirmé que l'Algérie plaide pour la ratification universelle et une acceptation plus large de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), notamment à travers l'intensification "des campagnes en direction des pays qui envisageraient d'adhérer à cet instrument international", et encourage les pays à "élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action national efficace permettant de se conformer à ladite convention", tout en œuvrant à "l'autonomisation économique de la femme, en particulier dans les pays en développement, en augmentant le financement et en transférant les technologies nécessaires".

"Évoquer l'autonomisation de la femme sans lui garantir la pleine participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement durable n'est qu'une illusion", a-t-elle estimé, soulignant à ce propos "l'importance d'accroître la mobilisation des financements nationaux, de soutenir l'élaboration de programmes de renforcement des capacités et d'appeler à la mise à disposition d'espaces plus sûrs et plus inclusifs pour les organisations de la société civile".

Pour cela, Mme Krikou a appelé à "renforcer la reddition des comptes en vue de garantir la mise en œuvre effective des mécanismes disponibles, loin de tout marchandage politique qui pourrait conduire à des résultats contre-productifs", en sus de "la lutte contre les pratiques sociales et les stéréotypes qui limitent l'autonomisation de la femme".

La ministre a, en outre, souligné que l'adhésion de l'Algérie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que ses nombreuses contributions liées au travail de ces dernières, à la paix et la sécurité reflètent sa "conviction que ces deux mécanismes constituent des outils puissants et efficaces permettant non seulement de préserver et de protéger les droits fondamentaux des femmes, mais aussi d'aller au-delà de cette démarche à travers la consécration et l'affirmation du rôle de la femme dans tous les aspects de la vie, contribuant ainsi à l'édification des sociétés modernes".

Elle a, dans ce contexte, souligné que "l'Algérie poursuit sa lutte pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme à tous les niveaux", rappelant que la Constitution de 2020 avait, à nouveau, mis l'accent sur l'égalité homme-femme et que le Gouvernement a inscrit dans son plan d'action "le renforcement de l'intégration économique des femmes comme axe prioritaire en adoptant la parité dans le marché du travail".

"L'Algérie s'attèle au renforcement de l'autonomisation des femmes, notamment dans les zones rurales et enclavées et œuvre sans relâche pour prévenir toutes les formes de violence faites à leur encontre", a soutenu la ministre, soulignant que l'Algérie s'est engagée, partant de sa conviction du rôle pivot des jeunes et des femmes, pour la réalisation de la paix et de la sécurité, outre l'importance de garantir leur participation pleine, effective et significative au processus décisionnel en inscrivant le renforcement de l'autonomisation des femmes et l'association des jeunes parmi les priorités de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour les années 2024-2025.

APS

**RÉUNION DU GOUVERNEMENT
Plusieurs secteurs examinés**

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs secteurs et ce, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 13 mars 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, ainsi que les moyens de renforcement du cadre réglementaire relatif aux volets commerciaux des produits de large consommation ainsi qu'à la présentation de communications



sectorielles relatives au suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République. A ce titre, le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, portant notamment sur les projets visant la

généralisation de numérisation des services publics et l'amélioration de sa qualité pour garantir le rapprochement de l'administration du citoyen. Le Gouvernement a également examiné l'état d'avancement de l'opération de mise en œuvre des mesures de solidarité décidées par Monsieur le président de la République en faveur des

agriculteurs impactés par les inondations ayant récemment touché certaines wilayas.

Le Gouvernement a, en outre, entendu une communication sur le rapport d'étape relatif à la préparation du recensement général de l'agriculture, considéré comme une étape essentielle pour l'actualisation des données relatives à ce secteur et aider à l'élaboration de politiques publiques y afférentes.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur la réforme du dispositif d'insertion des primo demandeurs d'emploi portant un ensemble de mesures proposées afin de promouvoir l'emploi au niveau du secteur économique au profit des demandeurs d'emploi inscrits à l'agence nationale de l'emploi".

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Présentation du bilan d'activités pour l'année 2023**

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a présenté, mercredi à l'École supérieure de police de Châteauneuf (Alger), le bilan des activités de ses services pour l'année 2023.

Lors d'une conférence de presse, le chef de la cellule de communication et de presse de la DGSN, le commissaire principal Boutana Nassim, a précisé que les services de la police judiciaire avaient enregistré "376.417 affaires, dont 291.249 traitées, impli-

quant 363.856 individus". Concernant les affaires de trafic de drogue, "un total de 129.471 affaires impliquant 146.309 individus ont été enregistrées, avec la saisie de plus de 7 tonnes de cannabis, plus de 169 kg de cocaïne et plus de 3 kg d'héroïne, ainsi que 13.566.993 comprimés psychotropes".

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que "1.402 véhicules ont été volés, impliquant 601 individus, avec la récupération de 873 véhicules, soit 62,26% du total des véhicules volés".

S'agissant des activités des services de la sûreté publique, "665 morts et 20.601 blessés dans 17.045 accidents de la circulation ont été recensés dans le territoire de compétence de la sûreté nationale".

En ce qui concerne le bilan des activités de la police aux frontières, "plus de 19 millions de voyageurs ont été enregistrés à travers les différents postes frontaliers nationaux terrestres, aériens et maritimes", selon la même source.

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Une «attention particulière» à l'élévation des relations bilatérales au rang de l'excellence (envoyé spécial)

L'Algérie et l'Azerbaïdjan accordent une «attention particulière» au renforcement des liens de coopération et à l'élévation des relations bilatérales au rang de l'excellence, a affirmé samedi l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, M. Elchin Amirbayov.

«L'établissement de missions diplomatiques au niveau des deux capitales a, certainement renforcé les relations entre les deux pays, et les contacts au plus haut niveau, notamment entre les membres de nos gouvernements respectifs, qui ont eu beaucoup d'échanges ces dernières années, témoignent d'un intérêt mutuel pour renforcer davantage les relations politiques et économiques entre Bakou et Alger», a-t-il souligné dans un entretien accordé à l'APS. Rappelant que le président de l'Azerbaïdjan a visité Alger, à l'occasion du sommet de la ligue des Etats arabes dont il était l'invité d'honneur, M. Amirbayov a affirmé que son pays espère accueillir le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la Conférence de Bakou sur les changements climatiques (COP29), prévue en novembre prochain. «Il y a un grand souhait de notre côté, d'accueillir le président algérien à cette conférence. Cela permettra de renforcer nos relations bilatérales», a-t-il souligné. Selon l'envoyé spécial du président de l'Azerbaïdjan, son pays souhaite insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale pour la hisser au plus haut niveau, compte tenu des intérêts communs et des grandes potentialités que recèlent les deux pays. «J'ai eu, mercredi, des discussions au niveau du ministère des Affaires étrangères et au niveau du Parlement, sur les voies et moyens de booster les relations économiques entre les deux pays», a-t-il indiqué, précisant avoir évoqué avec ses interlocuteurs l'idée de «création d'une commission mixte intergouvernementale». «



J'espère que ce sera pour bientôt. Nous avons déjà soumis le projet de l'accord à l'Algérie et on nous a assuré que nous sommes proches de finaliser cet accord», a-t-il ajouté, estimant que la mise en place de cette commission permettra d'identifier les domaines de coopération.

A ce propos, il a affirmé que le secteur de l'énergie est «le premier domaine de coopération entre les deux pays», notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables. Qualifiant le potentiel de coopération dans ce domaine d'«importants», M. Amirbayov a regretté que ce potentiel ne soit pas totalement exploité. Il a fait part, à ce titre, de l'existence de contacts entre la compagnie nationale des hydrocarbures «Sonatrach» et la compagnie pétrolière azerbaïdjanaise «Socar» sur «la façon d'organiser le commerce des produits énergétiques algériens, mais aussi sur la connectivité» de leurs réseaux de transport.

«L'Azerbaïdjan se trouve dans ce qu'on appelle le corridor moyen

(Corridor Est-Ouest) qui lie la Chine à travers l'Asie centrale, la mer caspienne, le Caucase du sud à l'Europe de l'Est (le gazoduc Transanatolien)», a-t-il expliqué, relevant l'«intérêt grandissant» pour cette route de la part de la Chine et de l'UE qui souhaitent un renforcement du corridor au niveau de sa capacité de transport.

«Ce corridor peut aussi intéresser l'Algérie», a-t-il estimé, évoquant la possibilité d'étudier la meilleure façon d'organiser le passage des produits énergétiques algériens via ce corridor.

Evoquant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, l'envoyé spécial du président de l'Azerbaïdjan reconnaît que les chiffres «sont faibles et ne reflètent pas l'excellence des relations politiques».

Néanmoins, «l'institution de la commission mixte intergouvernementale et la mise en place d'un Conseil d'hommes d'affaires pourraient booster les relations économiques», a-t-il affirmé. Sur le plan culturel, M. Amir-

bayov a estimé que les deux pays peuvent élargir les perspectives de coopération, soulignant la nécessité de «faire connaître nos cultures» à travers «l'organisation de saisons culturelles en Algérie et en Azerbaïdjan». «Notre ambassade est en train de discuter de certains projets avec le ministère algérien de la Culture», a-t-il ajouté, plaidant pour une coopération plus approfondie dans le domaine de l'Education.

«Notre académie diplomatique octroie des bourses pour les étudiants et chercheurs des pays membres du Mouvement des non-alignés (MNA) et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), on peut commencer par cela», a-t-il suggéré.

Faciliter la libre circulation des personnes entre les deux pays, notamment des touristes, est l'un des points sur lequel a également insisté M. Amirbayov. «Il faut réfléchir au meilleur moyen de faciliter la mobilité et je pense que l'une des mesures à envisager est l'établissement d'une ligne aé-

rienne directe entre Bakou et Alger. Aussi, il faut étudier la possibilité de faciliter le régime d'octroi des visas», a-t-il proposé.

Relevant la dynamique des relations bilatérales durant l'année écoulée sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et de son homologue azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, M. Amirbayov a soutenu que cette dynamique s'est traduite par des visites bilatérales intensives entre les deux pays à plusieurs niveaux et dans différents secteurs. D'ailleurs, dans le cadre de la coopération parlementaire, «une visite à Bakou du groupe d'amitié algéro-azerbaïdjanais pourrait avoir lieu en avril», a-t-il fait savoir. L'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance de renforcer la coordination entre les deux pays au niveau des organisations internationales et régionales concernant les différentes questions d'intérêt commun.

«Il y a une coopération très étroite et fructueuse entre nos deux pays au niveau des différentes instances internationales. Nous pouvons compter sur la coopération utile et efficace avec l'élection de l'Algérie comme membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Bakou qui accueillera en novembre prochain la COP29, tentera de «trouver un compromis» sur le sujet des financements climat et de la solidarité Nord-Sud, éternelle pomme de discorde des négociations pour lutter contre le réchauffement, a fait savoir M. Amirbayov.

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Elaboration d'un guide électronique pour l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a annoncé, samedi à Alger, l'élaboration d'un guide électronique pour l'orientation et l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques en matière d'intégration économique.

Président, en compagnie des ministres de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, une rencontre organisée à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques sous le slogan «Personnes aux besoins spécifiques : intégration et innovation», la ministre a souligné que ce guide avait pour objectif d'orienter et d'accompagner cette catégorie afin de lui permettre de connaître les différents programmes, services et facilitations qui lui sont destinés.

Ce guide, élaboré par le secteur de la Solidarité nationale, en coordination avec les secteurs de la Formation professionnelle, du Tourisme et de l'Economie de la connaissance, repose sur plusieurs axes, dont la formation, les mécanismes de soutien et l'accompagnement, a-t-elle précisé.

Mme Krikou a aussi mis en avant l'intérêt qu'accorde l'Etat aux personnes aux besoins spécifiques, citant l'arsenal juridique et les programmes nationaux mis en place pour la protection, la promotion et l'insertion socioprofessionnelle de cette catégorie.

Dans ce contexte, la ministre a rappelé les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette catégorie, notamment celles relatives à la création de l'Ecole normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM)

et l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité.

La ministre a, par ailleurs, évoqué les programmes du secteur de la Solidarité nationale en matière d'éducation et d'enseignement spécialisés, à travers un réseau de 239 établissements spécialisés et 17 annexes, avec un encadrement pédagogique et un accompagnement psychologique, pour la prise en charge de près de 34.000 enfants aux besoins spécifiques. M. Merabi a, quant à lui, mis en avant les efforts déployés par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels en vue d'une prise en charge optimale de cette catégorie, soulignant qu'un programme de formation

adapté avait été mis en place au profit des personnes aux besoins spécifiques et que des spécialités avaient été créées en fonction de la nature du handicap, outre les mesures incitatives prévues pour les enseignants et les formateurs intervenant dans la formation par l'apprentissage.

Outre les cinq centres de formation pour personnes aux besoins spécifiques d'Alger, d'El Oued, de Skikda, de Boumerdès et de Relizane, le réseau actuel sera doté d'autres établissements dans les wilayas du sud du pays. De son côté, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a salué les réalisations, les créations et les innovations des personnes aux besoins spécifiques dans divers do-

maines, indiquant que le secteur de l'Artisanat comptait environ 300 artisans aux besoins spécifiques activant dans ce domaine créateur de richesses et d'emplois à travers le territoire national.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbrahim, et la Directrice générale de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Souad Bendjemil, des microcrédits ont été remis à des personnes aux besoins spécifiques afin de leur permettre de créer leurs propres projets.

ACTIVITÉS DES PARTIS POLITIQUES

Le président du MSP appelle à la coopération et la cohésion des Algériens pour faire face aux défis extérieurs

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abdelali Hassani Cherif a appelé dans la soirée de samedi depuis la wilaya de Mila, à la coopération et la cohésion des algériens pour faire face aux défis extérieurs. Dans une allocution prononcée à l'issu d'un forum collectif annuel organisé dans une salle des fêtes à la commune de Sidi Merouane en présence de cadres de son parti et des représentants de plusieurs for-

mations politiques de la wilaya, M. Hassani Cherif a insisté sur l'importance de «saisir les opportunités de coopération entre les différentes catégories des algériens pour faire face aux tensions entourant le pays». Le même responsable politique a considéré que la «compatibilité entre les algériens, dont les différentes composantes politiques et le pouvoir (l'autorité) est ce que le pays a besoin aujourd'hui», appelant dans ce

cadre la couche politique et la société civile à «l'unité, la solidarité et la cohésion au service du pays et des affaires importantes à leurs têtes la cause palestinienne». M. Hassani Cherif a affirmé que l'Algérie «est capable de jouer un rôle régional plus important, appelant à œuvrer pour garantir la stabilité du front social, mettant en avant les efforts déployés par l'Etat, qui nécessitent, selon lui l'implication de tous pour

faire face aux dangers des fléaux sociaux comme la drogue, précisant que «des parties extérieures tendent à faire noyer le pays dans ces stupéfians afin de démonter le tissu social».

Le président du MSP «a plaidé pour la préservation des constantes et valeurs ancrées dans la société algérienne et qui découlent de la proclamation du 1er novembre 1954».

APS

BEJAIA

Fermée depuis 1853, la mosquée Ibn Khaldoun rouverte

La mosquée Ibn Khaldoun, dans laquelle l'érudit lui-même y a officié en tant qu'imam et juriconsulte en 1365, a été rouverte en ce début de Ramadhan à Bejaia, après une mise entre parenthèse, qui a perduré depuis la prise de Bejaia en 1853 durant la colonisation française de l'Algérie.

L'événement est de taille pour les fidèles qui vont pouvoir accomplir leur prière dans un endroit mythique et chargé d'histoire et qui, à lui seul, rappelle tout le passé flamboyant à la fois culturel, culturel et scientifique de la ville de Bejaia et de ses environs, notamment au moyen âge, théâtre alors d'une effervescence intellectuelle universelle de premier ordre.

Outre Ibn Khaldoun, considéré comme le père de la sociologie et le maître de la philosophie de l'histoire, et qui de surcroît avait fourni des œuvres majeures en mathématique, le lieu avait abrité et accueilli d'innombrables savants de haut vol. Il s'agit notamment du mathématicien Italien Léonardo Fibonacci (1170-1250) qui a introduit, après son séjour scolaire à Bejaia, les chiffres arabes d'abord à Pise (Italie) puis dans tout le monde occidental, du sociologue Espagnol, Raymond



Lulle, de Sidi-Boumediene, Ahmed Bendriss, El wagh-lissi, et tant d'autres sommités, qui avaient marqué alors de leurs empreintes cette époque, remarquable par ses percées scientifiques et intellectuelles.

Et dans ce contexte, la mosquée, située au cœur de la Casbah, y occupait une place prépondérante, en tenant naturellement un rôle spirituel certes, mais qui servait aussi de cercle intellec-

turel et de lieu de débats entre les savants qui s'y rencontraient dans une atmosphère détendue et d'inspiration.

L'ouvrage, de construction Hafside au 12ème siècle, a été érigé au milieu de jardins éclatants, sur un superbe monticule, ouvert dans un décor à couper le souffle, sur la mer et les montagnes verdoyantes de la sainte Lalla Djoua, sœur de Yemma Gouraya, qui la bordent juste en face. A l'évidence, la construc-

tion a perdu de sa superbe au fil des guerres, notamment durant la conquête espagnole en 1510, où elle a échappé de justesse à la ruine. Au 17ème siècle, durant la période Ottomane, le régent d'Alger Mustapha Pacha a essayé tant bien que mal de la restaurer mais ses efforts n'ont pas abouti, ayant été stoppés par l'intrusion coloniale Française qui a dû la vouer à d'autres missions, si bien que faute d'entretien, la mosquée Ibn Halon a fini quasiment par se délabrer totalement, et ce n'est que dans les années 1990 qu'elle été reprise en main et sauvée du purgatoire.

Restaurée dans une apparence moderne, elle a fonctionné en guise d'annexe de la bibliothèque nationale avant qu'elle ne retrouve sa vocation originelle de mosquée à l'occasion de ce mois de Ramadhan, au grand bonheur des puristes et des jaloux de l'histoire.

TLEMCCEN

Réception prochaine de 13 nouveaux établissements éducatifs (wilaya)

La wilaya de Tlemcen sera dotée de 13 nouveaux établissements éducatifs au cours de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication des services de la wilaya. «Ces établissements éducatifs sont matérialisés par quatre (4) écoles primaires, quatre (4) CEM et cinq (5) lycées, implantés dans les communes de Remchi, El Hennaya, Mansourah, Marsa Ben M'hidi, Beni Boussaïd, Chetouane, Tlemcen, Maghnia, Ain Fezza et Sidi Abdelli», a précisé la même source. Ces infrastructures éducatives permettront d'alléger la pression et épargner aux élèves des déplacements vers des établissements éducatifs éloignés de leur lieu de résidence pour suivre leurs études, a-t-on souligné. Il est également prévu, lors de la prochaine rentrée scolaire, l'entrée en service de plusieurs structures dont quatre (4) demi-pensionnats au niveau des CEM des communes de Beni Boussaïd, Djebala, Beni Bahdel et Sidi Abdelli, deux demi-pensionnats dans les lycées des communes de Bensekrane et Ghazaoet, trois salles de sports dans les CEM des communes d'El Gor, Ghazaoet et Chetouane ainsi qu'une salle de sports au lycée d'El Gor. Un montant de 710 millions DA a été alloué sur budget de la wilaya, au titre de l'année en cours, pour mener à bien les projets de développement liés au secteur de l'éducation, a-t-on fait savoir. A rappeler que le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tlemcen dispose de 531 groupes scolaires, 163 CEM et 62 lycées.

MASCARA

Un riche programme de la direction des affaires religieuses pour le mois de Ramadhan

La direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Mascara a lancé un riche programme d'activités intellectuelles et de sensibilisation du mois du Ramadhan, a-t-on appris samedi du directeur du secteur.

Elaboré en collaboration avec plusieurs directions, ce programme comporte des conférences religieuses traitant de divers sujets liés au mois sacré au niveau des établissements culturels et de jeunes et des résidences universitaires, en plus de réceptions collectives du Coran et des causeries religieuses à travers les mosquées, a indiqué Ali Zenadra à l'APS.

Le programme comporte aussi des concours intellectuels entre écoles coraniques traitant de questions sur la religion islamique, la mémoire nationale et la culture générale, outre le lancement des concours de récitation, de tadwid et d'exégèse du Coran au niveau des mosquées ciblant les adhérents des écoles coraniques et de zouaias de la wilaya. Des causeries et des concours de récitation du Coran sont prévus en faveur des détenus des établissements de rééducation, outre la tenue d'activités religieuses et de solidarité au niveau des hospices de personnes âgées des communes de Mascara et de Sig, a indiqué le même responsable. Des cours de sensibilisation seront présentés à travers les établissements de santé et juvéniles sur «le carême et la santé humaine», «la prévention contre les maux sociaux», «la lutte contre le gaspillage», outre l'animation des émissions de radio religieuses, l'organisation de visites, au profit des élèves d'écoles coraniques, au musée de wilaya du moudjahid pour la sensibilisation en matière de la mémoire nationale.

ADRAR

Un nouveau programme de 15.000 logements au profit de la wilaya (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, samedi à Adrar, un nouveau programme d'habitat de 15.000 unités, toutes formules confondues, au profit de la wilaya. S'exprimant en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Adrar, M. Belaribi a indiqué que «ce programme doté d'une enveloppe financière de plus de 23 milliards de DA, est composé de quota de logements de différentes formules, dont 2.100 logements publics locatifs (LPL), 200 logements promotionnels aidés (LPA), 5.000 aides à l'habitat rural et plus de 7.000 autres destinées à l'auto-construction dans le cadre du programme des lotissements sociaux».

Et d'ajouter «ce programme qui s'ajoute aux projets accordés à la wilaya dont 1.800 unités en chantier et 2.200 autres en voie de lancement, a pour objectif de donner une forte impulsion au

secteur de l'habitat à Adrar et de contribuer ainsi à la prise en charge des besoins en matière de logements». M. Belaribi a souligné que son secteur s'engage à maintenir son aspect social en application des directives des hautes autorités du pays, précisant que cette démarche est un indicateur important traduisant l'inscription d'un programme national de 460.000 unités de logements, toutes formules confondues, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF 2024). Le ministre a, lors de l'inspection du projet du pôle urbain (Est de la ville d'Adrar), salué la méthode de travail des autorités de wilaya permet de lancer les projets des équipements publics, structures éducatifs, sanitaires et sécuritaires entre autres, avant ceux de l'habitat au niveau de ce nouveau pôle urbain où il a procédé à la pose de la première pierre de projets de 200 logements promotionnels publics (LPP),

avant d'inspecter un chantier de réhabilitation de 400 unités de type (LPA), un Collège d'enseignement moyen (CEM), un lycée, une clinique et siège de sûreté urbaine. Toujours dans le pôle urbain, le ministre a, après avoir écouté un exposé sur le secteur, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de 40 LPL et 150 LPA sur un total de 500 unités programmés avant d'inaugurer un lycée et poser la première pierre d'un CEM au niveau du nouveau pôle urbain Cheikh Sid Mohamed Belakbir, à l'ouest de la ville d'Adrar.

Auparavant, le ministre a présidé une réunion tenue au siège de la wilaya sur le bilan du secteur en ce qui concerne l'habitat, l'aménagement urbain et les équipements publics, où il a saisi l'occasion pour mettre l'accent sur la nécessité «d'intensifier les efforts» afin de concrétiser tous les programmes retenus en faveur de la wilaya.

SÉTIF

Lancement d'un concours de la meilleure émission audiovisuelle spéciale Ramadhan (ODEJ)

Un concours de la meilleure émission audiovisuelle à l'occasion de ce mois de Ramadhan, a été lancé, dans la wilaya de Sétif, a-t-on indiqué samedi à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ). Le concours est ouvert aux membres âgés de 8 à 16 ans des clubs «jeune journaliste» de tous les établissements de jeunes de la wilaya, a précisé, Abdelhak Boudissa, chargé de communication à l'ODEJ. L'initiative lancée en coordination avec l'association de wilaya de l'information et de la communication vise à découvrir et accompagner les jeunes talents dans le domaine de la production de contenu en offrant aux membres de ces clubs l'opportunité de révéler leurs potentialités, a-t-il déclaré.

Trois prix dotés de primes de 15.000 à 5.000 DA seront décernés aux premiers de chacune des deux catégories d'âge du concours des 6-11 ans et des 12-18 ans, a fait savoir le même responsable, soulignant qu'un jury de spécialistes partageront les candidats sur la base de critères liés au contenu et aux techniques de tournage, de montage et de mise en scène. Un autre concours de la meilleure page Facebook d'établissement de jeunes a été aussi lancé pour encourager l'esprit d'initiative parmi les animateurs des maisons de jeunes, complexes sportifs de proximité, salles polyvalentes et des centres culturels, a indiqué la même source, ajoutant que les lauréats recevront des prix d'encouragement de 20.000 DA.

SAÏDA

Entrée en service d'un nouveau poste de transformation électrique

Un nouveau poste de transformation électrique est entré en service dans la ville de Saïda, en vue d'améliorer le service public et les prestations, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz. Réalisé au niveau de haï «El Bordj», ce transformateur a été mis en exploitation en janvier dernier pour couvrir les besoins des populations des quartiers de la zone ouest du chef-lieu de wilaya en énergie électrique, à l'instar de «El Bordj», «Zitoun», «Sidi Ka-

cem», «Commandant Medjdoub» et «Belhadi Benyamina».

La capacité de production de ce transformateur dont la réalisation a été supervisée par la SPA «Etterkib», une des filiales de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), est de 80 mégawatts, a fait savoir la même source.

Le coût global de ce projet vital dont les travaux ont débuté à la mi-2021, s'élève à près de 2 milliards DA, dans le cadre du plan d'urgence de la Société nationale de

l'électricité et du gaz. Cette opération contribue à alléger la pression exercée sur le poste de transformation sis à haï «d'har Cheikh» compte tenu de la demande sur l'énergie électrique sans cesse croissante, suite à l'expansion urbaine observée au niveau du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué. La Société de distribution de l'électricité et du gaz dispose, dans la wilaya de Saïda, de quatre (4) postes de transformation électrique.

MÉDÉA

Convention de partenariat entre le secteur de la culture et l'université (Direction)

Une convention de partenariat a été signée entre la direction de la culture et des arts de Médéa, le rectorat de l'université «Yahia Fares» et la direction des œuvres universitaires pour l'encadrement, l'accompagnement et la collaboration en matière d'organisation et d'animation d'activités culturelles, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de la culture et des arts. La convention porte sur l'activation des relations entre le secteur de la culture et l'université de Médéa par le biais de la direction des œuvres universitaires, à travers l'élaboration d'un programme d'animation associant le milieu étudiant, a-t-on fait savoir.

Des programmes d'animations culturelles, des expositions,

des ateliers d'initiation dans diverses disciplines culturelles et artistiques (calligraphie-théâtre-céramique-photographie) seront organisés à la faveur de cette convention dans les résidences universitaires, a-t-on expliqué. Il est prévu également d'organiser des sorties thématiques pour les étudiants à travers les différents sites et monuments historiques de la wilaya, d'assurer l'encadrement des projets de fins d'études et mémoires qui traitent de sujets en relation avec la culture, le patrimoine, et d'associer les étudiants dans les opérations de fouilles archéologiques et sondages au niveau des sites archéologiques, a-t-on fait savoir.

ANNABA

Des projets structurants générateurs de richesse et d'emplois dans les poches foncières récupérées

Les services de la wilaya d'Annaba ont arrêté un programme de relance et de lancement de plusieurs projets d'investissement structurants, générateurs de richesse et pourvoyeurs d'emploi, dans le cadre de l'exploitation du foncier industriel devant être destiné à l'investissement. Le programme de travail élaboré par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) portant en particulier sur la numérisation, devrait assurer transparence et attractivité auprès des potentiels investisseurs porteurs de projets économiquement viables, avait souligné le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaloui, lors de l'inspection de plusieurs projets.

Il est attendu, selon le chef de l'exécutif local, l'exploitation de tout le foncier industriel destiné à l'investissement productif afin de lancer sur le terrain des projets structurants dans les secteurs, notamment, de l'industrie et du tourisme. Dans le cadre des décisions récemment signifiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cours d'un conseil des ministres, relatives à la récupération du foncier industriel disponible dans le périmètre du complexe d'El Hadjar, et son orientation vers l'investissement, plus de 200 hectares de foncier industriel inexploités, situés à proximité de l'usine sidérurgique, ont été récupérés. Cela représente une importante opportunité pour concrétiser des projets d'investissement structurants dans la wilaya d'Annaba, d'autant qu'il s'agit de terrains aménagés et raccordés aux différents réseaux.

La wilaya d'Annaba a également pu, dans ce même cadre, récupérer plus de 197 hectares de foncier industriel non utilisé qui seront orientés vers l'investissement productif, sur des terrains situés dans les zones industrielles et d'activités ayant déjà fait l'opérations de viabilisation et de raccordement aux réseaux (eau, assainissement, électricité), notamment la zone industrielle Ain Essid, dans la commune d'Ain Berda, qui s'étend sur une superficie de 101 hectares.

La numérisation pour développer l'industrie productive

A la faveur des mécanismes mis en place pour développer l'investissement, notamment dans le secteur touristique, au premier rang desquels la numérisation, l'orientation, l'accompagnement et l'encouragement des investisseurs, les cinq zones d'expansion touristique (ZET) de la wilaya d'Annaba sont prêtes à recevoir des projets viables au plan économique.

Les cinq ZET en question, d'une superficie totale de 2.435 hectares sont réparties sur des localités surplombant la mer, en l'occurrence Oued Begrate, dans la commune Seraïdi, la baie Ouest et Chetaïbi (commune éponyme), Sidi Salem (El Bouni) et la Corniche, au chef-lieu de wilaya, ce qui représente une importante réserve de foncier à orienter vers l'investissement dans le secteur du tourisme, dans une région qui s'emploie, selon ses responsables, à renforcer sa position en tant que destination touristique.

Il convient de relever que la wilaya d'Annaba compte déjà, dans ces ZET, 17 projets en cours de réalisation dans le secteur du tourisme, dont des hôtels cinq étoiles, des villages touristiques, des espaces de loisirs familiaux et autres installations. Parmi ces projets, cinq hôtels devraient être réceptionnés avant la prochaine saison estivale (2024).

FINANCE ISLAMIQUE

Promotion spéciale Ramadhan sur l'offre Mourabaha-Consommation de la BDL

La Banque de développement local (BDL) a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement d'une promotion spéciale Ramadhan sur son offre Mourabaha-Consommation prévoyant "un rabais de 50% sur la marge bénéficiaire" afin d'aider les clients à financer leurs besoins de consommation durant le mois sacré à des prix compétitifs.

"A l'occasion du mois de Ramadhan, la Banque de développement local annonce le lancement d'une promotion spéciale sur son offre Mourabaha-Consommation prévoyant un rabais de 50% sur la marge bénéficiaire afin d'aider ses clients à financer leurs besoins de consommation durant le mois sacré en bénéficiant de conditions allégées et de prix compétitifs", lit-on dans le communiqué de la BDL. Cette formule de financement permet aux clients l'acquisition de biens de consommation en vertu d'un contrat Mourabaha. La Mourabaha-Consommation consiste en l'achat de biens et équipements neufs par la Banque pour leur vente aux clients à un prix de revient majoré par une marge bénéficiaire connue et convenue d'avance.

Les clients intéressés peuvent "bénéficier d'une marge bénéficiaire de 4,25% au lieu de 8,50%", selon le communiqué, qui assure que "l'examen des dossiers de financement se fait dans les meilleurs délais et le nombre de clients éligibles est illimité". Soucieuse d'accomplir son rôle social et de contribuer au développement durable, la BDL a également mis en place, à l'occasion du mois sacré, un programme spécial axé sur les actions caritatives au profit des



associations activant dans ce domaine à l'échelle nationale, avec la distribution de couffins de Ramadhan, l'organisation d'un Iftar collectif et la distribution de vêtements de l'aide aux enfants issus de familles nécessiteuses.

Le programme prévoit aussi plusieurs activités de sensibilisation sur l'inclusion financière au niveau des écoles, des universités et des centres commerciaux au profit de différentes franges de la société, notamment les jeune et les étudiants. En marge de ces

activités, la Banque présentera son bilan financier 2020-2022. Pour mener à bien ce programme de sensibilisation tout au long du mois sacré, la Banque "mobilise toutes ses directions régionales et agences à travers l'ensemble du territoire national".

Progression du chiffre d'affaires de 30% entre 2020 et 2022

Par ailleurs, la Banque a indiqué, dans son communiqué, avoir réalisé "une bonne performance financière" au cours des trois dernières années avec "des indicateurs au vert témoignant de la bonne santé de la banque et de sa capacité à relever les défis économiques".

Concernant le résultat net de la Banque, il est passé de 2,6 milliards de DA à 5,9 milliards de DA entre 2020 et 2022, enregistrant une hausse de 129%, a ajouté le document, selon lequel le bénéfice net est l'un des principaux indicateurs financiers qui renseignent sur la capacité de la banque à gérer ses ressources et à réaliser des bénéfices.

Le chiffre d'affaires a, quant à lui, progressé de 30% entre 2020 et 2022, passant de 49 milliards de DA à 64 milliards de DA.

COMMERCE

Plafonnement des marges bénéficiaires des légumes secs et riz (JO)

Les marges bénéficiaires au stade de conditionnement et de distribution en gros et au détail des légumes secs et du riz ont été plafonnées, en vertu d'un nouveau décret exécutif paru au Journal officiel (JO) n 17.

Selon ce décret exécutif, n 24-100, signé le 7 mars en cours par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, les marges bénéficiaires plafonds ont été fixées, pour les légumes secs et riz "conditionnés", selon l'unité de mesure de 1 kg ou de 500 g, à un taux de 5% aux stades de conditionnement, de 5% au stade de la distribution en gros, tandis que pour les distributeurs au détail, la marge

bénéficiaire est plafonnée à 8%. S'agissant des légumes secs et du riz commercialisés "en vrac", les marges bénéficiaires plafonds, pour une unité de mesure d'un kilogramme, sont fixées à 5% au stade de la distribution en gros et à 8% au stade de la distribution au détail, est-il encore précisé dans ce texte.

Les marges bénéficiaires plafonnées sont appliquées au stade de conditionnement sur la base du prix de revient, de la distribution en gros établie sur la base du coût d'achat, ainsi pour la distribution au détail calculée sur la base du prix d'achat, selon le même décret.

HYDROCARBURES

Sonatrach signe un protocole d'accord avec ENI et Equinor

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé avec ses partenaires, l'italien Eni et le norvégien Equinor, un protocole d'accord visant la relance des activités d'exploration et de développement du potentiel des hydrocarbures à In Salah et In Amenas, a indiqué jeudi la compagnie dans un communiqué.

"Sonatrach et ses partenaires Eni et Equinor ont procédé à la signature d'un protocole d'accord, traduisant la volonté

des parties à consolider leur partenariat et d'étendre leur coopération par la réalisation d'un programme de travaux pour la relance des activités d'exploration, d'appréciation et de développement du potentiel des régions d'In Salah et d'In Amenas, en synergie avec les installations existantes", est-il précisé dans le communiqué. Le protocole d'accord a pour objet, selon la même source, "de définir le cadre de coopération entre les parties dans la perspective de conclure des contrats d'hy-

drocarbures sur les zones d'intérêt identifiées à In Salah et In Amenas, sous l'égide de la loi n19-13, régissant les activités hydrocarbures".

Sonatrach et ses partenaires exploitent les périmètres contractuels d'In Salah et d'In Amenas dans le cadre des contrats d'association signés respectivement le 23 décembre 1995 et le 29 juin 1998, sous l'égide de la loi n 86-14 régissant les activités hydrocarbures, rappelle-t-on dans le communiqué

TIARET

Reprise de l'activité d'une laiterie privée après la levée d'entraves administratives (gérant)

La laiterie "El Bahdja lait", sise dans la commune de Sougueur (Tiaret) a repris récemment sa production de lait et dérivés après la levée des entraves administratives qui faisaient obstacle à son activité, a-t-on appris auprès du gérant de cette entreprise privée. Abdelkader Harzallah a indiqué que la laiterie a repris l'activité grâce aux efforts des autorités locales qui ont levé les contraintes auxquelles elle faisait face, ce qui a permis la réception d'un quota de 65 tonnes de lait en poudre de l'Office national professionnel du lait et dérivés pour produire 24.275 litres de lait pasteurisé par jour. La production a été augmentée, lors de ce mois de Ramadhan pour atteindre 42.000 litres de lait pasteurisé, après que son quota de lait en poudre a été augmenté de 50

tonnes supplémentaires de même que la quantité de lait cru provenait du lait de vache qui est collecté au niveau des exploitations agricoles voisines.

Selon la même source, la laiterie couvre actuellement 22 communes à travers la wilaya, comprenant les daïras de Sougueur, Ain Kermes et Ain Deheb ainsi que les daïras de Ksar Chellala et Hammadia, qui relèvent désormais de la wilaya déléguée de Ksar Chellala.

A signaler que cette entreprise a fait l'objet, jeudi dernier, d'une visite du wali de Tiaret, Ali Bouguerra, où il a valorisé les efforts de ceux qui veillent à assurer une disponibilité de ce produit vital et s'est engagé de l'aider pour le développement de la filière.

SONATRACH

La filiale Sidal Gaz obtient la certification de conformité aux normes internationales ISO

La filiale du groupe Sonatrach "Sidal Gaz" a obtenu la certification ISO de l'Organisme de certification allemand "TUV Rheinland", a indiqué, jeudi, un communiqué du groupe public.

L'octroi de la certification fait suite aux opérations de vérification et de validation menées par TUV Rheinland sur le système de management de la qualité, de la santé, de la sécurité et de l'environnement de travail appliqué dans l'entreprise, et ce le 26 décembre dernier, ajoute la même source.

Il s'agit des exigences de la norme ISO 9001 version 2015 et ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018.

La certification ISO "est une reconnaissance de l'efficacité du système d'administration intégré appliqué par l'entreprise qui permet d'assurer un niveau de perfor-

mance répondant aux normes internationales et d'améliorer le système de management de la qualité, de la santé, de la sécurité et de l'environnement, en sus de contrôler le coût et le développement durable", ajoute le communiqué. "Cette accréditation offrira à l'entreprise une meilleure crédibilité avec les partenaires et les opérateurs, en lui permettant de montrer ses capacités et ses engagements, par la fourniture de services excellents répondant aux normes internationales", affirme la même source.

"Sidal Gaz" est une filiale du groupe Sonatrach spécialisée, dans la production, le conditionnement et la commercialisation des gaz industriels et médicaux.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales méfiantes à l'approche de la prochaine réunion de la Fed

Les indices boursiers sont restés méfiants vendredi à l'issue d'une semaine dense, marquée par des records et une série d'indicateurs mitigés, à quelques jours de la prochaine réunion de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed).

Londres a clôturé en repli de 0,15%, tandis que Francfort a terminé proche de l'équilibre (-0,03%), tout comme Paris (+0,04%), qui clôture tout juste au-dessus de son précédent record en clôture établi la veille. A Wall Street, le S&P 500 a abandonné 0,65%, le Nasdaq a perdu 0,96% et le Dow Jones 0,49%.

Le cours du bitcoin se repliait nettement vendredi, certains investisseurs

emportant des gains dans la foulée de ses records historiques, sur un marché par ailleurs globalement atone en attendant les réunions de plusieurs banques centrales la semaine prochaine. Vers 20H25 GMT, le prix du jeton numérique reculait de 3,17% à 68.439 dollars, après avoir atteint un nouveau sommet historique la veille à 73.797 dollars. Le dollar était stable face à l'euro, qui prenait 0,05% à 1,0888

dollar, mais gagnait du terrain face à la livre, qui cédait 0,13% à 1,2736 dollar.

Les cours du pétrole se sont légèrement repliés sous l'effet de prises de bénéfices.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a abandonné 0,09%, à 85,34 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,27%, à 81,04 dollars.

MARCHÉS DES CHANGES

Le yen décroche malgré une augmentation record des salaires au Japon

Le yen bat en retraite, vendredi, face à la plupart des grandes devises mondiales, malgré la perspective de hausses de salaires record au Japon à l'issue de négociations entre employeurs et syndicats. Vers 20H20 GMT, la devise nippone lâchait 0,50% face à la monnaie américaine, à 149,09 yens pour un dollar.

Elle reculait aussi contre l'euro et le franc suisse.

La confédération syndicale Rengo, qui dit représenter, au total, quelque 7 millions de travailleurs, a annoncé vendredi que ses 770 syndicats membres avaient obtenu, en moyenne, des hausses de salaires de 5,28%. La communication marque la fin de la phase cruciale des négociations salariales annuelles, appelées "shunto". Cette revalorisation moyenne est la plus importante enregistrée depuis 33 ans. Elle fait suite à celle de 3,8%, en 2023, qui était la plus élevée depuis 1994. Dans la foulée, le rendement des emprunts d'Etat japonais à 10 ans est monté jusqu'à 0,801%, une première depuis trois mois. Pour autant, le yen a lui pris le chemin opposé.

Autre développement qui apparaissait théoriquement de nature à soutenir la devise nippone, le site du quotidien Nikkei a indiqué vendredi que la Banque du Japon (BoJ) s'apprêtait à ramener son taux directeur à zéro, contre -0,1% actuellement, lors de sa réunion de politique monétaire, mardi et mercredi.

Il s'agirait du premier relèvement depuis huit ans.

	Cours de vendredi 20H20 GMT	Cours de jeudi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0887	1,0883
EUR/JPY	162,31	161,43
EUR/CHF	0,9619	0,9617
EUR/GBP	0,8548	0,8533
USD/JPY	149,09	148,33
USD/CHF	0,8836	0,8837
GBP/USD	1,2736	1,2733

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao enchaine les records, le cuivre grimpe, l'or glisse

Les cours du cacao ont poursuivi leur ascension cette semaine, battant records sur records, toujours dopés par les pénuries d'offre venant des pays producteurs, et par les anticipations de prochaines récoltes décevantes. "La flamme des prix du cacao n'en finit pas", résume Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank.

Le déclin de l'offre mondiale de cacao "s'explique par des conditions météorologiques défavorables et le

manque d'engrais, qui réduisent les rendements", poursuit-il. A New York, le contrat à terme a franchi vendredi les 8.000 dollars la tonne, un nouveau record historique. Le contrat le plus actif négocié à Londres a dépassé quant à lui pour la première fois vendredi la barre des 6.500 livres.

Vers 16H30 GMT (17H30 à Paris), à Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 6.538 livres sterling, contre 5.231 livres sterling une

semaine plus tôt en fin de séance. A New York, la tonne pour livraison le même mois valait dans le même temps 8.022 dollars, contre 6.396 dollars vendredi dernier.

Le prix de l'or est quelque peu retombé cette semaine de son plus haut absolu, en raison d'indicateurs d'inflation susceptibles de décaler un assouplissement des taux américains, qui ont renforcé le dollar, actif concurrent du métal jaune. L'once d'or

s'échangeait vendredi à 2.162,76 dollars, contre 2.178,95 dollars sept jours plus tôt. Les cours du cuivre ont grimpé cette semaine sur le London Metal Exchange (LME).

Vendredi, le métal a touché un plus haut en 11 mois, à 9.098 dollars la tonne.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 9.090 dollars vendredi, contre 8.579,50 dollars à la clôture sept jours plus tôt.

TUNISIE

La BM approuve un nouveau financement de 520 millions de dollars

La Banque mondiale (BM) a approuvé deux nouveaux prêts en faveur de la Tunisie d'un montant total de 520 millions de dollars américains, selon un communiqué de la banque. Selon la BM, il s'agit d'un financement supplémentaire qui aidera la Tunisie à faire face aux défis de la sécurité alimentaire et à résorber les disparités régionales grâce à de meilleures liaisons routières.

"Ces deux projets s'inscrivent dans la droite ligne du cadre de partenariat de la

Banque avec la Tunisie pour la période 2023-2027 (...) l'objectif étant le renforcement du capital humain et l'accroissement des opportunités économiques dans l'ensemble du pays", explique l'institution financière mondiale.

Alexandre Arrobbio, responsable des opérations de la BM pour la Tunisie a commenté : "Nous sommes également attachés, en étroite collaboration avec le gouvernement tunisien, à coordonner ces opérations avec les fondements des stratégies nationales, particulièrement

le plan de développement 2023-2025." La première partie du financement, soit 300 millions de dollars, va servir un projet d'urgence pour la sécurité alimentaire, qui ambitionne de lutter contre les conséquences de quatre années consécutives de sécheresse en Tunisie.

La seconde partie, d'une valeur de 220 millions de dollars, concerne un projet de corridor de développement économique, qui servira à atténuer les disparités économiques régionales entre les provinces.

ARABIE SAOUDITE

Les activités économiques non pétrolières représentaient 50% du PIB en 2023

Les activités non pétrolières en Arabie Saoudite ont contribué à hauteur de 50% au PIB en 2023, un niveau record selon les données du gouvernement.

L'économie non pétrolière du royaume a atteint 1.700 milliards de riyals (453 milliards de dollars), tirée par la croissance continue des investissements, de la consommation et des exportations, indique un communiqué de l'Economie et de la Planification citant les données publiées par l'Autorité générale des statistiques.

La hausse du taux de PIB non pétrolier est due à l'augmenta-

tion des investissements réels non gouvernementaux au cours des deux dernières années, qui ont augmenté de 57%, portant la valeur des investissements à 959 milliards SAR (255,54 milliards) en 2023. Au sein de l'économie non pétrolière, les services sociaux, tels que la santé, l'éducation et les divertissements, ont enregistré une croissance de 10,8 %, suivis par les transports et communications à 7,3 %, et le commerce, la restauration et l'hôtellerie à 7%. Les exportations réelles de services, principalement alimentées par les dépenses touristiques, ont triplé au cours des deux dernières années, selon le communiqué.

AVIATION

Incident du vol Latam: Boeing rappelle aux compagnies d'inspecter des boutons

Le constructeur aéronautique Boeing a rappelé par "précaution" aux compagnies aériennes exploitant des 787 Dreamliners d'inspecter certains boutons dans les cockpits, après un incident en vol survenu en Nouvelle-Zélande ayant fait de nombreux blessés.

"L'enquête sur le vol LA800 est toujours en cours et nous laissons le soin aux autorités enquêtrices d'évoquer d'éventuelles découvertes", a indiqué Boeing vendredi.

"Nous avons pris une mesure de précaution en rappelant aux opérateurs de 787 un bulletin de service de 2017 qui incluait des instructions concernant l'inspection et l'entretien des boutons sur les sièges des cabines de pilotage", a poursuivi l'avionneur américain, recommandant aux opérateurs "de mener une inspection à la prochaine opportunité de

maintenance". L'avion de la compagnie chilienne Latam, qui reliait lundi Sydney en Australie à Auckland en Nouvelle-Zélande, a soudainement perdu de l'altitude au-dessus de la mer de Tasmanie.

La compagnie a évoqué un "incident technique", qui a propulsé au plafond ceux dont la ceinture de sécurité était détachée. Une cinquantaine de personnes ont nécessité des soins, dont treize ont été transportées à l'hôpital.

Le Wall Street Journal, se référant à des sources américaines du secteur aérien, écrit vendredi que l'incident a été provoqué par une maladresse du personnel de bord.

"Un membre d'équipage de cabine a touché un bouton sur le siège du pilote en servant un repas, activant un dispositif motorisé qui a projeté le pilote contre les commandes et fait piquer le nez de

l'avion", explique le WSJ.

Le bouton en question, ajoute-t-il, "est normalement recouvert (d'une protection) et n'est pas censé être utilisé lorsque le pilote se trouve sur le siège".

CHINE

Les exportations automobiles en hausse de 30,5% en janvier-février

Les exportations automobiles de la Chine ont bondi de 30,5% en glissement annuel au cours des deux premiers mois de 2024, selon des données industrielles publiées samedi.

Au total, 822.000 véhicules ont été exportés lors de cette période, a indiqué l'Association chinoise des constructeurs automobiles.

Les exportations de véhicules de passagers ont grimpé de 31,5% en glissement annuel pour

atteindre 686.000 unités, tandis que celles de véhicules commerciaux ont totalisé 136.000 unités, en hausse de 25,9% par rapport à la même période de l'année dernière.

La Chine a également exporté 182.000 véhicules à énergies nouvelles au cours de la période, soit une augmentation de 7,5% en glissement annuel, selon les mêmes données.

TOUGGOURT

560 foyers raccordés au réseau d'électricité à Zaouia El-Abidia et Sidi Slimane

Pas moins de 560 foyers dans les communes de Zaouia El-Abidia et Sidi Slimane (wilaya de Touggourt) ont été raccordés au réseau d'électricité, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Dotée d'une enveloppe financière de plus de 100 millions de DA, l'opération de raccordement a touché 370 foyers situés au quartier «5 juillet» relevant de la commune de Zaouia El-Abidia, suite à la réalisation de 11 km linéaires de réseau et l'installation de 7 transformateurs électriques, a-t-on indiqué. Elle a aussi permis de raccorder 190 foyers de la localité de Moggar dans la commune de Sidi Slimane, grâce à la réalisation de 9 km linéaires de réseau électrique, a-t-on fait savoir. Ciblant plus de 650 foyers dans des régions rurales à travers les daïras de Taïbet et El-Hadjira, d'autres opérations similaires portent sur la réalisation d'un réseau de 65 km linéaires et la mise en place de 25 transformateurs électriques pour un montant de 350 millions de DA, sont en cours d'exécution, a-t-on ajouté.

GUELMA

Sept importantes opérations de renforcement du réseau de distribution d'eau potable dans plusieurs localités

Des préparatifs sont effectués pour le lancement de sept importantes opérations de renforcement du réseau de distribution d'eau potable dans plusieurs localités de la wilaya de Guelma, a-t-on appris samedi de la cheffe de l'exécutif local. Dans une déclaration à l'APS, Mme. Houria Aggoune a précisé que «ces nouveaux projets du secteur des ressources en eau qui mobilisent près de 735 millions DA sont appelés à améliorer l'alimentation en eau potable des habitants de villages, agglomérations et quartiers de sept communes de la wilaya». Quatre de ces projets portent sur le renforcement de l'approvisionnement des deux communes de Guelma et de Ben Djerrah à partir de forages, l'approvisionnement de la localité rurale Tebiga (Oued Zenati) à partir du château d'eau de 5.000 m3 de djebel El Anssal dans la même commune outre l'alimentation du village Salah Soufi de la commune de Belkheir depuis le système Guelma-Hdjar El Mangoub (commune de Belkheir) et de Roknia à partir de la source Ain Essar, a-t-elle indiqué. Les autres opérations, a déclaré la même responsable, portent sur la réalisation d'une canalisation de raccordement des forages de la commune de Héliopolis à un château d'eau de 300 m3, la rénovation de la conduite de pompage du forage F10 dans la commune de Tاملouka et le raccordement des forages de la région d'Aïn Arkou de la même commune au nouveau château de 1.000 m3. Outre ces opérations, il sera procédé au relancement du projet d'approvisionnement en eau potable du Plan d'occupation du sol Hdjar El Mangoub qui accueille 5.400 logements nouveaux dans la commune de Belkheir à partir des eaux souterraines d'Oued Helia situé dans la même commune, a-t-on fait savoir, ajoutant que ce projet a fait l'objet de réévaluation dans le cadre du programme d'investissement public 2024.

GENDARMERIE NATIONALE

Campagnes contre les internautes qui publient volontairement des vidéos incitant au non respect du code de la route

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont lancé, récemment, des campagnes contre les internautes qui publient des vidéos sur les réseaux sociaux incitant au non respect du code de la route, traitant, dans ce cadre, 28 affaires au cours du mois de février dernier. Le chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le Commandant Samir Bouchehit, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération intervient «après avoir constaté des activités qui sont en infraction aux règles de la sécurité routière par la cellule de veille routière du Centre lors de la consultation de certaines sources en ligne».

«Des vidéos sur le réseau social +TikTok+ de plusieurs personnes qui se filment en train d'effectuer des manœuvres dangereuses et de conduire à une vitesse excessive sans respecter le Code de la route ont été constatées», a-t-il ajouté.

Ces vidéos montrent des jeunes dont cer-

tains pourraient être des lycéens ou des étudiants universitaires, âgés entre 16 et 29 ans, conduisant imprudemment des motos ou des véhicules légers et effectuant des manœuvres dangereuses pouvant mettre leur vie et celle des autres en péril.

Les services de la Gendarmerie nationale ont expliqué que «des manœuvres et dépassements dangereux sont filmés sur les autoroutes et voies express puis publiés sur les comptes personnels des auteurs de ces infractions pour attirer le plus grand nombre de followers et d'interactions».

Pour le Commandant Samir Bouchehit, «la majorité des internautes qui publient ces vidéos sont en quête de célébrité et d'attrait du plus grand nombre de followers, en publiant un contenu qui influe négativement sur les jeunes, en raison du non-respect des règles de bonne conduite et de l'absence de la culture de la sécurité routière».

Ces infractions sont commises à bord de motos ou de voitures légères sur les auto-

routes dont l'autoroute sud reliant les wilayas de Tipaza et d'Alger. Dans le but de mettre fin à ces dépassements, nous travaillons en coordination avec les unités territoriales pour arrêter les mis en cause et les présenter devant les instances juridiques, pour la prise des mesures légales adéquates.

Dans le même contexte, le commandant Bouchehit a affirmé que le Centre d'information et de coordination routière euvrait à «assurer le suivi et le contrôle de l'espace internet en vue d'observer et de lutter contre toute activité susceptible de souffler de nouvelles idées criminelles aux jeunes, pouvant provoquer des accidents dangereux, et ce en optant pour la coercition et la rigueur dans l'application de la loi contre les contrevenants», d'autant plus que les investigations révèlent que «certains véhicules ont été victimes d'accidents à cause de ces manœuvres». Selon les statistiques, cette campagne coercitive qui concerne les wilayas d'Alger, Chlef, Oran, El Oued, Bejaïa, Jijel,

Constantine et Tébessa, a permis, février dernier, «de traiter 28 affaires, ce qui est à même de juguler ce phénomène». Le même responsable a souligné la détermination de la cellule de veille du Centre d'information et de coordination routière à «faire face à ces dépassements dangereux à travers la veille sur l'espace internet, en plus des instructions données aux unités afin de faire preuve de fermeté et de rigueur dans l'application de la loi», mettant en garde les diffuseurs de ces vidéos que celles-ci peuvent «augmenter la criminalité routière».

Les infractions routières commises sont l'exposition directe de la vie ou de l'intégrité physique d'autrui au danger par la violation volontaire et flagrante d'une des règles de sécurité et de prudence imposées par la loi ou la réglementation, ce qui constitue un délit dans le code pénal et une infraction parmi les manœuvres dangereuses punies par la loi.

APS

SOIRÉES RAMADANESQUES À ORAN

Les familles investissent le nouveau jardin de «hai Seddikia»

Le nouveau jardin de «hai Seddikia», à l'est d'Oran, enregistre une forte affluence des familles durant les soirées ramadanesques, a-t-on constaté.

Non encore livré officiellement, cet espace réalisé sur l'ex site «Batimale Taliane» est pris d'assaut après l'iftar, par des familles à la recherche de détente pour passer un moment agréable jusqu'à une heure tardive.

Depuis le premier jour du mois du ramadhan, les familles se rendent, après la prière de «Tarawih», à ce parc qui renferme des espaces verts et des aires de jeux et de divertissement pour enfants.

La mosquée «En-Naamane Ibn El Bachir» au milieu, relookée pour la circonstance, donne au parc



une touche esthétique. Sa façade chichement façonnée et dotée d'éclairage offre une vue rayonnante le soir. Les travaux de réalisation et

d'aménagement de ce parc à «hai Seddikia», couvrant une superficie de 12 hectares, touchent à leur fin et sont en phase de retouches. Les tra-

vaux restants comportent l'aménagement d'un jardin de l'autre côté de la route.

Une fois les travaux achevés, cet espace constituera une nouvelle destination pour les familles en quête de repos et de distraction. Ce nouvel ensemble récréatif comprend des espaces verts et des terrains de football, de tennis et de pétanque, ainsi que des pizzerias et des cafés-térias.

Dans le cadre des travaux d'aménagement, un chemin sera ouvert reliant le parc au boulevard de Cuba pour faciliter la circulation sur cet axe.

ORAN

Plus de 3000 repas d'iftar servis quotidiennement aux restaurants du Ramadhan du CRA

Le Croissant rouge algérien (CRA) à Oran sert plus de 3000 repas iftar quotidiennement aux nécessiteux et passants en ce mois du Ramadhan (repas servis aux restaurants et à emporter), a-t-on appris, samedi auprès du chef du bureau de wilaya du CRA, Karim Mouchi. Le Croissant rouge algérien a élaboré un riche programme de solidarité portant notamment sur 11 restaurants Rahma ont été ouverts au niveau de la wilaya, avec un taux de couverture

dépassant les 100 pour cent pour les neuf Dairas de la wilaya, a indiqué Karim Mouchi à l'APS. Il a mis l'accent sur la coordination entre les institutions de l'Etat et les associations actives à Oran sous la supervision du wali, soulignant que quatre restaurants centraux sont mobilisés relevant du secteur de l'éducation ou sont préparés des repas depuis le début du mois sacré. Une table d'iftar collectif sera organisée en ce mois en faveur des nécessiteux et

passants au niveau du boulevard Front de mer appelé «Lemat El Ahab» pour faire valoir l'aspect caritatif, de solidarité, de fraternité et de promotion du legs culturel local, a annoncé M. Mouchi. Plus de 1000 couffins de solidarité ont été distribués à ce jour à des familles démunies dans les zones d'ombre. A noter que le CRA table sur la distribution de 10.000 couffins durant le mois du ramadhan, a fait savoir M. Mouchi.

DJANET

Diverses actions caritatives consacrant l'entraide sociale aux premiers jours de Ramadhan

Multiples actions caritatives et bénévoles sont entreprises, aux premiers jours du Ramadhan en direction des familles nécessiteuses de la wilaya de Djinet, formant de belles images de solidarité et de cohésion sociale algérienne.

Le mois sacré du Ramadhan revient, chaque année dans la localité, avec ces images d'entraides, traduisant des élans spontanés de solidarité d'associations et de bénévoles habitués à reconduire de pareilles actions en direction des couches défavorisées de la société en leur prêtant assistance psychologique et matérielle, ainsi qu'au profit des passagers et des usagers de la route.

Il est à relever, dans ce cadre, qu'une action caritative d'envergure vient d'être lancée par l'Association éponyme «Ness El-Khir» en direction des familles nécessiteuses, consistant notamment en l'ouverture, en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), d'un restaurant «Rahma», pour permettre aux usagers des routes passant par Djinet de rompre le jeûne, a indiqué le président de l'association «Ness-El-Khir» de la wilaya de Djinet, Boudjemâa Othmani.

Les bénévoles, représentant la société civile et des associations locales, s'emploient, chacun sa mission, à réunir les meilleurs conditions d'iftar, depuis l'achat des produits nécessaires à la préparation des repas, pour servir les invités

et mettre en forme les images d'entraide et de la cohésion sociale, valeurs séculaires ancrées dans la société algérienne.

Outre ce restaurant «Rahma», ouvert au centre ville de Djinet, assurant quotidiennement 250 repas d'iftar, la mosquée «Hamza Ben-Abd-El-Moutalib» du quartier d'Ifri met à la disposition des passagers et usagers de la route pas moins de 60 repas, en plus de la distribution des denrées alimentaires aux familles défavorisées, a indiqué, de son côté, l'imam de la mosquée, Cheikh Saci Hadadji.

Un lot de 100 colis de produits alimentaires sera également attribué par la mosquée «Salman El-Farissi», du quartier Tin-Khatma, au profit des familles nécessiteuses de la wilaya qui a enregistré, en ce mois, l'ouverture de plusieurs restaurants «Rahma», a indiqué le DASS, Samir Djâatit.

Selon ce responsable, les services de la DASS organisent, en ce mois, des sorties d'inspection au niveau des points et restaurants «Rahma» pour s'assurer de la qualité du repas, notamment les dates de péremption des produits alimentaires, le respect des normes de sécurité et d'hygiène. A ces efforts d'entraide vient se greffer la distribution, par le Croissant rouge algérien (CRA), depuis le début de ce mois de Ramadhan de pas moins de 2.000 colis de produits alimentaires au profit des familles nécessiteuses, notamment celles des zones enclavées d'Ihrir, Tinelkom et Iriken.

ETATS-UNIS

Trois morts après des coups de feu près de Philadelphie, un suspect en fuite

Trois personnes ont été tuées à la suite de coups de feu dans un quartier résidentiel de la grande banlieue de Philadelphie, dans l'est des Etats-Unis samedi et le suspect était en fuite après avoir commis un car-jacking, ont indiqué les médias locaux et la police.

Sur sa page Facebook, la police de Middletown Township a confirmé «des coups de feu à Falls Township» qui ont fait «plusieurs victimes». La police de Falls Township et le gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie, Josh Shapiro, ont appelé chacun de leur côté la population de cette banlieue nord de Philadelphie à rester chez elle. D'après les médias locaux, citant des sources



policières, le suspect, un homme de 26 ans, qui se déplaçait à bord d'un véhicule volé, a tué deux personnes près d'une résidence, dans la municipalité de Levittown située à Falls Township, au nord de Philadelphie. Il a ensuite tué une troisième personne dans une résidence. L'individu a pris la fuite après avoir commis un car-jacking pour voler un autre véhicule, dont la police a donné le signalement.

TUNISIE

La Douane annonce avoir sauvé 15 migrants tunisiens au large des côtes-est

Des patrouilles navales de la Douane tunisienne ont secouru en mer 15 Tunisiens qui ont tenté de migrer clandestinement vers l'Italie. Selon les Douanes tunisiennes l'opération de sauvetage s'est

déroulée au large de la ville d'Hergla dans la province de Sousse (à l'est du pays), «où la patrouille a constaté que l'embarcation des migrants s'est coupée en deux». Parmi ces immigrants illégaux figurent

huit hommes, deux femmes et cinq enfants. Ils ont tous été transférés au port commercial de Sousse, en coordination avec la Garde maritime, pour les procédures judiciaires d'usage, précise t-on.

BURKINA FASO

Le CICR s'engage à plaider pour un soutien aux efforts humanitaires

Le directeur régional du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Afrique, Patrick Youssef, s'est engagé jeudi à plaider à l'international pour un soutien aux efforts humanitaires au Burkina Faso, a-t-on indiqué vendredi de source diplomatique.

La ministre déléguée chargée de la Coopération régionale, Stella Kabré, a reçu en audience jeudi Patrick Youssef, selon un communiqué du ministère burkinabè en charge des Affaires étrangères publié vendredi. «Nous allons continuer le plaidoyer à l'international, pour un soutien aux efforts humanitaires, et pour attirer des acteurs et porteurs de projets de développement, dans le but de soutenir davantage les personnes qui sont dans le besoin au Burkina Faso, à travers une approche holistique», a déclaré M. Youssef.

Il a réaffirmé l'engagement du CICR à poursuivre le partenariat avec le Burkina Faso dans le respect des choix souverains des autorités, notamment dans le domaine de l'assistance humanitaire. Mme Kabré a exprimé la reconnaissance des autorités burkinabè au CICR pour ses interventions au Burkina Faso en faveur des personnes vulnérables, et a souhaité que ses interventions s'accroissent au regard du contexte de la double crise sécuritaire et humanitaire.

SOUDAN DU SUD

Fermeture des écoles en raison d'une vague de chaleur

Le gouvernement du Soudan du Sud a annoncé samedi la fermeture des établissements scolaires pour une durée non précisée, en raison d'une vague de chaleur inhabituelle avec des températures pouvant atteindre les 45 C. «La plupart des régions du Soudan du Sud connaissent une vague de chaleur... Des températures élevées de 41 C à 45 C sont attendues cette semaine», ont mis en garde les ministères de l'Education, de la Santé et de l'Environnement dans un communiqué, soulignant que ce phénomène était prévu pour durer «au moins deux semaines».

«Des cas de décès liés à une chaleur excessive ont déjà été signalés», affirment-ils. Soulignant les «graves risques» posés notamment aux enfants, ils ont annoncé la fermeture de toutes les écoles à compter de lundi, sans en préciser la durée.

«Il est conseillé aux parents d'empêcher leurs enfants de jouer dehors» et de guetter «tout signe d'épuisement dû à la chaleur et de coup de chaleur», ajoutent-ils.

Pays parmi les plus pauvres au monde, le Soudan du Sud est particulièrement exposé au changement climatique, avec des épisodes de sécheresse mais aussi de pluies de plus en plus extrêmes qui viennent fragiliser les conditions de vie déjà précaires de ses habitants. Selon l'ONU, 9 millions de personnes - soit 80% de sa population estimée à 11 millions - ont besoin d'aide humanitaire en 2024 dans ce pays en proie à une violence chronique et à l'instabilité économique depuis son indépendance du Soudan en 2011.

SURPOPULATION CARCÉRALE EN FRANCE Inquiétude du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe, profondément préoccupé par le taux d'occupation des prisons françaises, en constante augmentation, demande à Paris de revoir sa stratégie de lutte contre la surpopulation carcérale. Les membres du Comité des ministres du Conseil de l'Europe ont exprimé dans une décision rendue jeudi «leur profonde préoccupation» face au taux moyen d'occupation des prisons et maisons d'arrêt françaises, monté à 147,6%, et qui ne cesse d'augmenter. Certes, les autorités françaises ont pris des mesures pour tenter de remédier à cette surpopulation carcérale: interdiction des peines de prison de moins d'un mois, aménagement des peines, détention à domicile sous surveillance électronique ou développement du travail d'intérêt général par exemple. Mais celles-ci s'avèrent insuffisantes et face à ce constat, les membres du Comité «invitent instamment les autorités (françaises) à reconsidérer leur stratégie de lutte contre la surpopulation, en s'attaquant à ses causes profondes et en évaluant, de manière détaillée, l'impact des dernières réformes, le tout en prenant en considération les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) ainsi que les observations des acteurs de terrain». Ils «invitent aussi les autorités à examiner sérieusement et rapidement l'idée d'introduire un mécanisme national contraignant de régulation carcérale, selon les modalités qu'il leur appartiendra de déterminer, face à l'urgence de la situation carcérale et compte tenu des recommandations croissantes à ce sujet». Le Conseil de l'Europe est le principal organe de défense des droits de l'homme sur le continent, qui rassemble 46 pays. Son bras judiciaire, la Cour européenne des droits de l'homme, avait condamné il y a quatre ans la France dans une affaire de surpopulation carcérale.

CHINE

Quatre morts dans des incendies de forêt dans le sud-ouest

Les autorités locales de la province de Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine, ont annoncé dimanche que quatre personnes sont mortes dans des incendies de forêt lors de deux incidents différents. Trois personnes ont perdu la vie lorsqu'un feu de forêt a éclaté dans le village de Douge dans la ville de Lincang samedi vers 18h10

(heure locale). L'incendie a ravagé une zone d'environ 533 hectares, a indiqué le département local de l'information. Une autre personne a été tuée dans un incendie de forêt qui s'est déclaré vendredi dans la ville de Wenshan, selon le département municipal de l'information. Les deux incendies ont été éteints.

CUBA

L'ensemble de l'île «affectée» par des coupures de courant (autorités)

L'ensemble de l'île de Cuba est «affectée» par des coupures de courant, y compris la capitale, ont indiqué samedi les autorités, mais la situation n'a pas entraîné de panne générale d'électricité. «Presque tout le pays est touché depuis hier 23H00 (03H00 GMT samedi), y compris La Havane», a déclaré le ministre de l'Energie, Vicente de la O Levy, à la télévision. «Il y a des régions dans le noir depuis les premières heures du jour» et cela a duré «pratiquement toute la journée dans presque tout le pays», a ajouté M. de la O Levy. Depuis début mars, Cuba fait face à une nouvelle vague de pannes dues à des travaux de maintenance sur la centrale thermoélectrique Antonio Güiteras, la plus grande de l'île, située dans la province de Matanzas, à une centaine de kilomètres à l'est de La Havane. Ce week-end, le problème a été aggravé par la pénurie de carburant qui affecte tout le pays. Le combus-

tible est nécessaire pour alimenter les autres centrales thermoélectriques opérationnelles. Le ministre a promis un retour progressif de l'électricité dans la journée de dimanche et selon les autorités, la centrale Antonio Güiteras, fonctionnera à nouveau à plein régime d'ici le 18 mars. En 2022, Cuba a connu une baisse sans précédent de sa production électrique, et même une panne généralisée provoquée par l'ouragan Ian le 27 septembre. Les responsables cubains ont imputé les pénuries de carburant, les retards de maintenance et les difficultés de traitement du brut cubain lourd et acide, également brûlé dans ses usines, à l'origine de l'entrave à la production d'électricité. Ces problèmes, disent les responsables, ont été exacerbés par l'embargo américain sur Cuba datant de la guerre froide, qui complique le financement et l'achat de pièces détachées, de carburant et d'investissement en capital.

COLOMBIE

Opération anti-contrebande, quatre arrestations mais le grand «schtroumpf» voleur toujours en fuite

Quatre personnes ont été arrêtées en Colombie, dont deux policiers, accusées de faire partie d'une structure qui contrôlait 80% de la contrebande dans le pays à partir de ses principaux ports, ont annoncé les autorités vendredi. «Nous avons mené à bien la plus grande opération de lutte contre la contrebande de l'histoire de la Colombie», a affirmé le président Gustavo Petro sur son compte X. Les arrestations ont été menées à Bogota (centre), Bucaramanga (nord) et Cali (sud-ouest) en coopération «avec des agences

internationales comme la DEA (agence américaine de lutte contre le trafic de drogue) et des polices internationales comme Europol», a déclaré le directeur général de la police, William Salamanca, lors d'une conférence de presse. Le numéro deux de ce réseau criminel est Ricardo Orozco Baeza, alias «El bendecido» (le béni), décrit par les autorités comme le «star de la contrebande» à Buenaventura, le principal port colombien sur le Pacifique. Ce réseau est dirigé par Diego Marin Buitrago, alias «Pitufo» (schtroumpf), qui lui est tou-

jours en fuite et a été décrit comme «le plus grand contrebandier du pays» par la procureure générale Martha Mancera. Selon le président Petro, ce réseau «était responsable de 80% de la contrebande» vers la Colombie. L'organisation opérait dans les ports de Buenaventura (ouest), Cartagena et Santa Marta (nord), en complicité avec des fonctionnaires locaux corrompus. Parmi les personnes arrêtées figurent deux officiers de police: le colonel Alexander Galeano et le major Mario Sarmiento. Le «béni» recrutait

des policiers «pour aider à faire entrer la marchandise sans payer de taxes l'Etat colombien», a expliqué la procureure Mancera, le tout pour un préjudice que les autorités estiment à quelque 20 millions de dollars par an. Le colonel Galeano «cooptait d'autres fonctionnaires pour (...) transmettre les cargaisons», tandis qu'un quatrième suspect, José Alzate Moncay, était chargé notamment de «la logistique», a ajouté la procureure.

PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX Vers une réactualisation de la nomenclature des médicaments

La Pharmacie centrale des Hôpitaux (PCH) envisage une réactualisation de la nomenclature des médicaments, en incluant de nouvelles molécules, a affirmé mardi son directeur général, Samir Ferhat, assurant que la majorité des médicaments anticancéreux disponibles en Algérie sont «administrables» aux malades. A ce propos, il a fait savoir que «les fournisseurs locaux sont entrain de fournir des efforts pour répondre aux besoins de la PCH, qu'ils couvrent actuellement à hauteur de 30%», relevant que ces derniers sont «confrontés à la tension observée à l'échelle internationale sur la matière première».

Abordant la question de la rupture des médicaments anticancéreux, M. Ferhat a indiqué, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, que «seuls 3 produits connaissent des difficultés d'approvisionnement en raison de leur abandon par les fabricants» et que «tous les autres médicaments sont remplaçables et peuvent être administrés aux malades».

Les ruptures, a-t-il précisé, «s'expliquent également par les besoins qui ne sont parfois pas exprimés par les hôpitaux, s'agissant notamment des produits mixtes, disponibles au niveau de la PCH et des pharmacies d'officine». Il a assuré qu'en plus des produits anticancéreux, la PCH «prend en considération tous les besoins exprimés par les hôpitaux et auxquels elle répond rapidement». D'autre part, M. Ferhat a évoqué l'importance d'intégrer les nouvelles technologies pour l'analyse des données, des prévisions et des besoins afin de «prévenir les ruptures de stocks», ajoutant qu'un «système de veille existe déjà au niveau de la PCH permettant de surveiller le niveau des stocks existants».

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE Lancement d'un registre des syndromes coronariens aigus à Alger

L'Institut national de Santé Publique (INSP) a lancé, jeudi, un registre «régional» des syndromes coronariens aigus «ST+» (maladies cardio-vasculaires) pour Alger, dont l'objectif est d'identifier dans les meilleurs délais, les malades nécessitant une prise en charge urgente, a annoncé le directeur général de l'institut, Pr Abderrezak Bouamra. «Le registre est un outil d'enregistrement des nouveaux cas souffrant de cette pathologie dans le but d'améliorer la prise en charge nécessitant une très grande rapidité d'action pour déboucher les vaisseaux sanguins, étant le seul moyen pour éviter l'arrêt cardiaque», a expliqué à l'APS le Pr. Bouamra, en marge d'une Journée d'information dédiée au lancement de ce registre.

De son côté, Pr Mohamed Chettibi, chef du service cardiologie au CHU de Beni-Messous, a expliqué que la pathologie des syndromes coronariens aigus ST+ est une maladie aigue causant une obstruction brutale et rapide de l'artère du cœur, ajoutant que dans ce cas, «il serait vital de déboucher l'artère dans les six heures qui suivent sinon le patient décèdera». Pour sa part, Dr Soraya Belamri, responsable du service des causes médicales de décès à l'INSP, a affirmé que «les maladies cardio-vasculaires constituent entre 18 % et 20 % des causes médicales des décès, d'où l'importance que revêt ce registre en vue d'identifier ces pathologies et agir rapidement dans la prise en charge du malade».

Le président de la Société algérienne de cardiologie, Pr Brahim Kichou, a quant à lui, indiqué que ce registre «va dévoiler les nouvelles tendances sur l'incidence de cette pathologie (syndromes coronariens aigus) et permettre une meilleure prise en charge des malades dans la capitale». Il a rappelé dans le même cadre, que la Société algérienne de cardiologie a déjà mis en place un registre national dédié à la même pathologie, «basé sur un maillage des différents secteurs sanitaires et différents hôpitaux à l'échelle nationale pour assurer un transfert des malades dans ces structures dans les meilleurs délais».

TOXICOMANIE

Convention entre Saidal et le vietnamien Radiner pour la production d'un médicament à base de plantes

Le groupe Saidal a signé une convention avec le laboratoire vietnamien Radiner pour la production d'un médicament à base de plantes, utilisé dans le traitement de la toxicomanie, a indiqué mercredi le groupe dans un communiqué. La convention a été paraphée, mardi au niveau de la direction générale de Saidal, par le PDG du groupe, Ouacim Kouidri, et le directeur général de l'entreprise vietnamienne, Nguyen Phu Kieu, en présence des cadres des deux entreprises. Selon le communiqué, «le médicament produit à base de plantes a prouvé son efficacité sur plus de 100.000 patients au Vietnam, n'enregistrant aucune récurrence ou effet secondaires». Ce produit, qui est un traitement de la toxicomanie et non un produit de substitution, est «nettement moins cher que les produits disponibles sur le marché algérien avec une meilleure efficacité». L'accord prévoit le conditionnement de ce produit dans un premier temps, avant de passer au transfert technologique pour la fabrication en mode full process. Lors de la cérémonie de signature, un quota de ce médicament destiné au traitement de 10 patients a été remis à Saidal à titre gracieux par le partenaire vietnamien, ajoute la même source.

PRÉPARATION DU HADJ 2024

Insolations et troubles respiratoires, principaux problèmes de santé des pèlerins

Les insolations et les troubles et maladies du système respiratoire constituent les principaux problèmes de santé affectant les pèlerins algériens lors de l'accomplissement des rituels du Hadj a indiqué mercredi, le président de la commission médicale d'examen des futurs pèlerins du secteur sanitaire de Boufarik (Blida), Dr. Mohamed Youfsi.

«Les insolations et les troubles respiratoires touchent particulièrement les personnes âgées parmi les pèlerins, et sont notamment dus aux températures élevées avoisinant les 50 degrés et le manque de précautions de certains pèlerins lors de l'accomplissement des rituels», a expliqué le Dr. Youfsi en marge du lancement, à la polyclinique de Soumaâ, des consultations médicales au profit des futurs pèlerins concernés par le Hadj 2024.

L'utilisation excessive des climatiseurs et l'exposition à l'air froid dans les chambres, sont les autres causes des insolations et les troubles respiratoires chez des pèlerins, a-t-il ajouté.

Se basant sur son expérience antérieure dans le domaine, le praticien a, également, abordé d'autres problèmes de santé affectant les pèlerins



algériens, dont les infections cutanées et les troubles du système digestif.

La commission médicale qu'il préside, donne des conseils et des orientations, afin de s'en prémunir, aux futurs pèlerins, notamment ceux souffrant de maladies chroniques, à l'occasion de ces examens médicaux, durant lesquels ils reçoivent également différents vaccins, tout en veillant à répondre à toutes leurs interrogations dans le domaine», a précisé

Dr. Youfsi. Le même responsable a informé que toutes les mesures nécessaires à une prise en charge médicale optimale des futurs pèlerins qui vont rejoindre à partir du 20 mai prochain les Lieux saints de l'islam ont été prises. Il s'agit, entre autres, de la mobilisation de quantités suffisantes de vaccins contre certaines maladies dont la grippe saisonnière et le tétanos et des staffs médicaux.

A noter que les consul-

tations médicales au profit des futurs pèlerins en vue de l'obtention du certificat de qualification sanitaire nécessaire pour l'accomplissement de ce devoir religieux, ont été lancées le début de semaine en cours à travers les secteurs sanitaires de Larbaâ, Mouzaia, Ouled Yaich et Boufarik.

Le premier vol de départ des pèlerins vers les Lieux saints de l'islam aura lieu le 20 mai prochain à partir de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene à destination de Médine, selon l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO).

Un total de 146 vols sont prévus pour le transport des pèlerins vers les Lieux saints à partir de 12 aéroports, dont 88 seront assurés par Air Algérie, 43 par la compagnie saoudienne «Saudi Arabian Airlines» et 15 par la compagnie «Fly-Nas», a précisé l'ONPO dans un communiqué.

NOUVELLES TECHNOLOGIES-SANTÉ

Le 26^{ème} Simem du 17 au 20 avril à Oran

Placé sous le thème «La santé à l'ère de la technologie», la 26^{ème} édition du Salon international de la Santé (Simem) se tiendra du 17 au 20 avril prochain au Centre de Conventions d'Oran, avec la participation de 200 exposants, ont annoncé, mercredi à Alger, les organisateurs. Plusieurs opérateurs dont des entreprises étrangères représentant 39 pays, qui déclineront les plus récentes innovations en matière de santé, prendront part à cet événement qui se veut un «trempin vers

les nouvelles technologies et une scène d'expertises, d'innovations et de cultures médicales», a souligné Yasmine Chaouche, général manager, organisatrice du Salon, lors d'une conférence de presse. Le prochain Simem promet également d'être «un espace privilégié pour les professionnels de la santé, chercheurs, décideurs et entreprises de s'informer et d'explorer les solutions novatrices et technologies de pointe», a-t-elle ajouté. Y seront exposés des appareils et dispositifs médicaux,

produits pharmaceutiques, consommables, équipements et produits de laboratoire, d'imagerie médicale, d'instrumentation, le mobilier hospitalier, etc. Le salon offrira, en outre, l'occasion de nouer des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de l'industrie médicale et sera marqué par la tenue des Journées scientifiques du Simem (JSS 2024), comprenant des conférences et des ateliers de formation continue ainsi que l'organisation d'un «Talk et Show» interactif, a-t-on ajouté.

ORAN

Projet de start-up dédiée à la nutrition

La spécialiste de la nutrition et des maladies Gharbi Batoul d'Oran œuvre à implanter une start-up dans le domaine de la nutrition afin de proposer des produits sains. Cette entreprise

visait à fournir des produits alimentaires innovants répondant aux besoins des personnes à la recherche d'options alimentaires saines, a souligné à l'APS Mme Gharbi, professeur

dans le domaine de la nutrition et des maladies à l'Université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella». En créant cette entreprise, qui devra recevoir le label «startup» en avril prochain,

Mme Gharbi vise également à «inculquer une culture de l'alimentation saine, qui n'est pas liée à notre manière de manger, mais plutôt à nos choix alimentaires et notre mode de vie».

CHU DE BATNA

80 millions de DA pour la réhabilitation et l'extension du service de réanimation médicale (DG)

Un montant de 80 millions de dinars a été alloué à la réhabilitation

et à l'extension du service de la réanimation médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna, a indiqué, samedi, le directeur général de cet établissement de santé, Messaoud Boulegroune.

L'opération, engagée au titre des programmes sectoriels, portera le nombre de lits médicalisés de ce service, initialement de onze (11), à cinquante (50), et permettra de mettre en place, pour la première fois au CHU, un service de réanimation pédiatrique, a précisé le même responsable. Des efforts sont actuellement déployés pour accélérer le rythme des travaux de réhabilitation et d'extension, entamés en décembre dernier, de façon à les achever «à la fin du mois d'avril prochain, au lieu de mai, comme programmé auparavant», a encore

souligné M. Boulegroune, rappelant que durant la période des travaux, le service de réanimation avait été temporairement transféré au service des grands brûlés situé dans les anciennes urgences médicales du CHU.

Cette structure médicale à rayonnement régional fait actuellement l'objet de plusieurs autres opérations d'agrandissements, de modernisation et de rénovation des équipements de nombreux services, dont la chirurgie pédiatrique, la chirurgie générale, la chirurgie rénale et urologique, ainsi que le laboratoire de microbiologie, et ce, «dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des patients et des conditions de travail des personnels médical et paramédical», a conclu M. Boulegroune.

PALESTINE

L'OMS appelle l'entité sioniste à ne pas attaquer Rafah «au nom de l'humanité»

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé samedi l'entité sioniste à renoncer à une attaque contre Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, «au nom de l'humanité».

«Je suis gravement préoccupé par les informations faisant état d'un plan de l'entité sioniste visant à lancer une attaque terrestre contre Rafah. Une nouvelle escalade de la violence dans cette zone densément peuplée entraînerait encore davantage de morts et de souffrances», a écrit Ghebreyesus sur le réseau social X. «Au nom de l'humanité», nous appelons l'entité sioniste à ne pas lancer son attaque et à ouvrir plutôt en faveur de la paix, ajoute-t-il, estimant que l'évacuation prévue par l'armée sioniste avant un assaut n'est pas une solution pratique. «Les 1,2 million



de personnes qui se trouvent à Rafah n'ont aucun endroit sûr où aller, il n'existe pas d'établissements de santé entièrement fonctionnels et sûrs auxquels ils pourraient accéder

ailleurs à Gaza», souligne-t-il. «De nombreuses personnes sont trop fragiles, affamées et malades pour être à nouveau déplacées», insiste le DG de l'OMS. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 31.553 martyrs et 73.546 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué samedi le ministère palestinien de la Santé.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 31.553 martyrs et 73.546 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué samedi le ministère palestinien de la Santé.

Ghaza : un enfant de moins de deux ans sur trois souffre de malnutrition aiguë (UNRWA)

Un enfant de moins de deux ans sur trois souffre désormais de malnutrition aiguë dans le nord de la bande de Gaza, a déploré l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), ajoutant que la famine se profilait à l'horizon, dans l'enclave, théâtre d'une guerre génocidaire sioniste depuis près de six mois.

Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, l'UNRWA a indiqué samedi que la malnutrition infantile se propageait rapidement à des niveaux sans précédent à Gaza.

Les hôpitaux de l'enclave palestinienne ont signalé que certains enfants meurent de malnutrition et de déshydratation. Le nombre de décès

liés à la malnutrition et à la déshydratation à Gaza serait «beaucoup plus élevé» que le nombre officiellement recensé, avait déploré l'ONG «Defence for Children International» (DCI). Au 11 mars, le nombre de décès dus à la famine et à la malnutrition dans la bande de Gaza est passé à 27, selon le ministère palestinien de la Santé.

A Gaza, il n'y a plus «de bébés de taille normale», s'insurge un responsable de l'ONU

«Les médecins ne voient plus de bébés de taille normale» à Gaza, s'est insurgé vendredi un responsable de l'ONU, «terrifié» pour les 180 femmes, affamées et déshydratées, qui accouchent chaque jour dans le territoire palestinien.

«Personnellement, j'ai quitté Gaza cette semaine terrifié pour le million de femmes et de filles de Gaza, pour les 650.000 en âge d'avoir des enfants, et surtout pour les 180 femmes qui accouchent chaque jour», a déclaré Dominic Allen, responsable pour les territoires palestiniens du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), lors d'une conférence de presse par vidéo depuis Al Qods.

Il a notamment pu se rendre dans des hôpitaux assurant encore un service de maternité dans le nord de la bande de Gaza, où plus de 31.000 personnes sont tombées en martyrs depuis le début de l'agression sioniste, selon le ministère de la Santé palestinien.

«Les médecins racontent qu'ils ne voient plus de bébés de taille normale (...). Par contre, tragiquement, ils voient plus de bébés morts-nés, plus de décès néonataux», a-t-il déploré, décrivant des femmes épuisées par la peur, par le fait d'avoir été déplacées plusieurs fois, par la faim et la déshydratation. «Ces mères devraient envelopper leurs enfants dans

leurs bras, pas dans des sacs mortuaires». Il a également souligné le manque de produits d'anesthésie pour les césariennes et il a dénoncé le refus par l'entité sioniste de certaines cargaisons d'aide de l'UNFPA, évoquant par exemple des «kits pour sages-femmes» dont les lampes torches ont été retirées, ou le rejet de panneaux solaires.

«Si je peux peindre un tableau de ce que j'ai vu, ressenti, entendu pendant que j'étais à Gaza (...) c'est un cauchemar plus grand qu'une crise humanitaire, c'est une crise de l'humanité», a-t-il lancé. «Pire que ce je peux décrire, ce que montrent les photos, ce que vous pouvez

imaginer». Lors du trajet vers le nord de la bande de Gaza, «ce que j'ai vu m'a brisé le cœur», a-t-il insisté, évoquant l'«émotion indescriptible» dans les yeux de la population.

«Tous les gens qu'on a vus, à qui on a parlé étaient décharnés, émaciés, ils avaient faim, ils faisaient tous ce signe pour demander à manger», a-t-il décrit en portant ses mains vers sa bouche. Il a également raconté le passage à un point de contrôle militaire, où un petit garçon qui avait l'air d'avoir 5 ans, marchait apeuré, les mains en l'air, avec sa sœur derrière lui, peut-être deux ans plus âgée, portant un drapeau blanc.

AFRIQUE

Les épidémies et les endémies sont plus qu'un problème de santé publique (chercheurs)

Les épidémies et les pandémies sont plus qu'un problème de santé, car elles aggravent la situation de précarité des populations déjà enlisées sous le poids des grandes endémies et des maladies non transmissibles, ont estimé mercredi soir à Cotonou plusieurs scientifiques africains.

«Le monde est de plus en plus confronté à de sérieux problèmes de crises sanitaires qui affectent non seulement le bien-être des populations, mais aussi impactent négativement l'économie de chaque pays, et entravent ainsi leur développement», a souligné Raulo Saizonou, un officiel de l'Organisation mondiale de la Santé, à l'ouverture des deuxièmes journées nationales d'infectiologie du Bénin. Pour sa part, le président de la Société béninoise de pathologie et d'infection tropicale, Angelo Attinssounon, pense que les maladies infectieuses impactent chaque jour négativement le quotidien et donnent du fil à retordre aux pays concernés. «Les infections à plusieurs noms demeurent les premières causes de mortalité et de morbidité en Afrique», a-t-il dit. Ange Dossou, représentant du ministre béninois de la Santé, a fait observer que l'un des principaux objectifs auxquels s'attelle son département ministériel est «la réduction considérable de l'impact des grandes endémies (...) sur le développement du Bénin». Les deuxièmes journées nationales d'infectiologie du Bénin, qui ont débuté mercredi soir à Cotonou, sont destinées à un partage d'expériences entre acteurs du secteur pour une meilleure qualité et sécurité des soins en infectiologie en Afrique.

ETATS UNIS

Près de 20.000 décès dus à la grippe cette saison (CDC)

Il y a eu au moins 29 millions de cas de grippe, 320.000 hospitalisations et 20.000 décès dus à la grippe jusqu'à présent cette saison aux Etats-Unis, ont révélé les dernières données publiées vendredi par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention) des Etats-Unis (CDC). L'activité de la grippe saisonnière reste élevée à l'échelle nationale, avec même des augmentations dans certaines régions du pays. Les CDC ont par ailleurs indiqué que 13 décès pédiatriques associés à la grippe ont été signalés au cours de la dernière semaine se terminant le 9 mars, portant le total de la saison à 116 décès pédiatriques. Selon les données des CDC, plus de 8.800 patients ont également été admis à l'hôpital pour cause de grippe la semaine dernière.

RECHERCHE MÉDICALE

Les pathologies neurologiques, principale cause mondiale de problèmes de santé (étude)

Les pathologies qui frappent le système nerveux, comme les démences de type Alzheimer mais aussi les migraines ou les conséquences d'un AVC, sont désormais la principale cause mondiale de problèmes de santé, selon une vaste étude parue vendredi.

Selon ce travail, paru dans le *Lancet Neurology*, ce ne sont donc plus les pathologies cardiovasculaires, mais bien celles d'ordre neurologique au sens large, qui causent le plus de tort aux personnes encore en vie. En 2021, 43% de la population mondiale - soit 3,4 milliards de personnes - était touchée par un trouble neurologique, selon cette étude menée par des centaines de chercheurs sous l'égide de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), organisme de référence en matière de statistiques de santé. Ce niveau serait bien plus élevé que les estimations actuelles et signifierait que ces troubles ont bondi de plus de moitié depuis 1990. Les chercheurs y voient entre autres une conséquence du vieillissement de la population, d'autant que la grande majorité des troubles neurologiques ne peuvent être guéris et perdurent donc potentiellement pendant des années jusqu'au décès. Ce sont, de loin, les AVC (accident vasculaire cérébral) qui provoquent le plus de handicaps et de problèmes de santé. Selon l'étude, ils ont fait perdre 160 millions d'années de vie en bonne santé - un indicateur censé aller au-delà de la simple espérance de vie pour prendre en compte la situation réelle des personnes - à l'ensemble de la population mondiale. Suivent l'encéphalopathie néonatale, une forme de pathologie qui comme son nom l'indique frappe un enfant dès la naissance, les démences de type Alzheimer, puis les conséquences neurologiques du diabète. Les méningites et l'épilepsie occupent la suite du classement. Quant aux séquelles neurologiques du Covid, qui constituent notamment l'un des volets du Covid long, elles figurent à la vingtième place. En matière de mortalité, les problèmes neurologiques ont tué plus de onze millions de personnes en 2021, selon l'étude. On reste ici en-dessous du bilan des maladies cardiovasculaires - 19,8 millions - qui sont souvent plus vite meurtrières.

APS

CORÉE DU SUD

Des médecins seniors démissionnent en soutien aux internes

Un collectif de médecins seniors sud-coréens a annoncé samedi des démissions à partir du 25 mars en soutien aux internes en grève depuis près d'un mois contre une réforme des études médicales, un mouvement qui a semé le chaos dans les hôpitaux. Des milliers de médecins stagiaires ont cessé leur travail le 20 février pour protester contre ce projet visant à faire face à la pénurie de personnel de santé et au vieillissement de la population dans le pays. Pour les internes, ces changements sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, alors qu'ils exercent dans des conditions difficiles, et que le système de santé actuel repose en grande partie sur eux. Les représentants des professeurs de médecine de 20 universités, également médecins en chef dans les hôpitaux généraux, se sont réunis vendredi. Seize établissements se sont déclarés «massivement favorables» au soutien de leurs jeunes collègues, a affirmé Bang Jae-seung, responsable de ce collectif. Les professeurs de «chaque université ont décidé de présenter des lettres de démission à partir du 25 mars», a déclaré M. Bang aux journalistes samedi. Mais «nous sommes parvenus à un consensus selon lequel, jusqu'à ce que la démis-

sion soit finalisée, chaque individu devra faire de son mieux pour s'occuper de ses patients, comme il l'a fait jusqu'à présent», a-t-il ajouté. M. Bang n'a pas révélé le nombre exact de professeurs qui pourraient quitter leur poste le 25 mars. Le ministère de la Santé a réaffirmé cette semaine qu'il était hors de question de négocier cette réforme qu'il entend mettre en œuvre «sans faiblir». Le gouvernement a ordonné aux jeunes médecins de revenir sous peine de poursuites judiciaires et a lancé la procédure pour suspendre plus de 4.900 internes ayant abandonné leurs postes. Séoul entend admettre 2.000 étudiants supplémentaires dans les écoles de médecine chaque année à partir de l'an prochain afin de remédier à ce qu'elle considère comme l'un des taux les plus faibles de médecins par rapport à la population parmi les nations développées. M. Bang a déclaré samedi que les médecins ne pouvaient pas accepter une telle hausse et a demandé au gouvernement de reconsidérer ce chiffre. Les médecins craignent que la réforme n'érode la qualité des services et de l'enseignement médical, mais ses partisans les accusent de vouloir préserver leurs salaires et leur statut social.

INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE

Comment la prévenir ?

Les intolérances alimentaires, souvent dues à une irritation de l'intestin, sont de plus en plus répandues. Bien que leurs symptômes se ressemblent, elles se distinguent des allergies alimentaires. Mais comme celles-ci, les intolérances impliquent l'élimination plus ou moins stricte de certains produits de l'alimentation des personnes affectées.

Les intolérances alimentaires ne mettent pas en cause le système immunitaire. Ce sont des réactions de type irritatif, le plus souvent au niveau de l'intestin, dues à des composés chimiques contenus dans les aliments. Certaines intolérances - au gluten ou au lactose, par exemple - sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin.

Quels sont les symptômes des intolérances alimentaires ?

En règle générale, les intolérances alimentaires se traduisent par des maux de ventre, des nausées et des vomissements, des diarrhées, des ballonnements, des réactions de la peau (rougeurs, petits boutons, démangeaisons, etc.), des maux de tête, des sueurs froides ou une sensation de mal-être. Si l'aliment mal toléré cesse d'être consommé, les symptômes disparaissent en quelques heures, voire quelques jours. Si la personne continue à consommer ces aliments, les symptômes persistent et, dans certains cas, peuvent s'accompagner de fatigue et d'amalgissement.

Il existe parfois des intolérances alimentaires occasionnelles, en lien avec une irritation temporaire de l'intestin, par exemple. C'est le cas de l'intolérance au lactose pendant un épisode de diarrhée aiguë.

Quelles sont les complications des intolérances alimentaires ?

Les complications des intolérances alimentaires sont liées à la diminution de l'absorption des nutriments qu'elles peuvent entraîner. Ceci est particulièrement vrai avec la maladie cœliaque, qui peut se révéler dangereuse si aucun traitement n'est entrepris.

Quelles sont les causes des intolérances alimentaires ?

Les aliments qui sont à l'origine d'une intolérance sont parfois difficiles à identifier. Les intolérances les plus fréquentes sont dues au gluten (une protéine présente dans le céréales) et au lactose (sucre du lait). D'autres intolérances sont dues à la tyramine (une substance que l'on trouve dans les fromages, le vin rouge, l'avocat, les framboises, les haricots, la bière et les levures, etc.) ou au glutamate. Les tomates et les aliments en conserve sont parfois responsables d'intolérance alimentaire.

Chez les enfants, les intolérances alimentaires les plus fréquentes sont dues au lactose et au gluten. Elles sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin. Plus rarement, une intolérance alimentaire est liée à une sensibilité particulière de l'enfant vis-à-vis d'un aliment ou d'un additif chimique, par exemple un colorant.

L'intolérance au lactose, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au lactose est à distinguer de l'allergie aux protéines de lait de vache ; ses symptômes sont plus gênants que



graves. Elle est due à une sécrétion insuffisante de lactase (l'enzyme qui digère le lactose) par l'intestin. Dans certains cas, cette insuffisance est héréditaire et ces symptômes apparaissent dès la naissance. Le nouveau-né ne supporte ni le lait maternel, ni le lait artificiel. Dans d'autres cas, l'insuffisance est la conséquence temporaire d'une infection de l'intestin (gastro-entérite) et elle disparaît avec la guérison.

Une personne intolérante au lactose n'est pas capable de digérer ce sucre. Il reste dans l'intestin, où il favorise la fermentation des bactéries et retient l'eau dans les selles. Cette intolérance se traduit par la production d'une diarrhée aigrelette et irritante pour le siège, ainsi que par des vomissements, des ballonnements et gaz, des maux de ventre, etc.

Chez les enfants plus grands et les adultes, l'arrêt de la consommation régulière du lait — jusque-là bien toléré — se traduit parfois par une disparition de la capacité à sécréter la lactase. Le lait, lorsqu'il est pris en grande quantité (plus de 250 ml à la fois), devient alors difficile à digérer et provoque des diarrhées. L'intolérance au lactose est plus fréquente chez les personnes de souche méditerranéenne, africaine ou asiatique.

La maladie cœliaque, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au gluten est à l'origine d'une maladie, la maladie cœliaque, qui peut avoir de graves conséquences. Elle apparaît généralement chez les enfants au moment du passage à une alimentation contenant des farines. Elle se traduit par des diarrhées ou des selles molles, des bal-

lonnements et de la fatigue. Si cette intolérance n'est pas rapidement dépistée, les parois de l'intestin peuvent s'atrophier, entraînant une mauvaise absorption de l'ensemble des nutriments. À la longue, des carences alimentaires apparaissent et l'enfant cesse de grossir, voire perd du poids.

Comment prévenir les intolérances alimentaires ?

Il n'existe malheureusement pas de moyen de prévenir les intolérances alimentaires. Si vous voulez que vos enfants puissent boire du lait toute leur vie sans problème, continuez à leur en donner régulièrement afin que leur intestin reste capable de sécréter la lactase.

Doit-on consulter un médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Lorsqu'on suspecte un lien entre des symptômes et un certain type d'aliment, il est préférable de consulter un médecin. Avant la consultation, il peut être utile de consommer plusieurs fois l'aliment suspect (à quelques jours d'intervalle) pour confirmer le lien entre celui-ci et les symptômes.

Dans le cas où l'on suspecte une intolérance alimentaire chez un nourrisson, il est souhaitable de consulter un médecin si : le nourrisson vomit ou présente une diarrhée, il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes, il a régulièrement des coliques.

Il semble triste et apathique.

Que fait le médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Si l'on suspecte une intolérance alimentaire, le médecin pourra demander des examens complémentaires qui l'aideront à orienter son diagnostic et permettront d'éliminer la possibilité d'une allergie alimentaire. Le diagnostic d'une intolérance alimentaire peut être délicat et demander du temps. Si cette intolérance est confirmée, le médecin prescrit un régime alimentaire particulier : lait sans lactose ou aliments sans gluten, par exemple.

Si l'intolérance au lactose est liée à une gastro-entérite, le lait sera réintroduit progressivement, après guérison de l'infection intestinale.

Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire ?

Respectez scrupuleusement les conseils de votre médecin concernant votre alimentation ou celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préservez votre santé et la sienne.

Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire ?

Respectez scrupuleusement les conseils de votre médecin concernant votre alimentation ou celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préservez votre santé et la sienne.



L'intolérance alimentaire, une conséquence de l'exposition au Bisphénol A

Qui dit exposition périnatale (in utero et durant l'allaitement) au Bisphénol A (BPA), dit prédisposition à l'intolérance alimentaire, d'après une nouvelle étude de l'Inra.

Les chercheurs de l'unité de Toxicologie alimentaire de l'Inra de Toulouse ont très récemment établi un lien entre exposition précoce au BPA et intolérance alimentaire, sur un modèle animal de rats.

Actuellement, l'Autorité Européenne de sécurité des aliments a fixé à 0,005 mg/kg de poids corporel par jour la dose maximale tolérable de Bisphénol A. C'est donc avec cette donnée que les chercheurs de l'Inra de Toulouse ont travaillé, à partir de rates gestantes divisées en deux groupes. Le premier groupe a reçu par voie orale une dose quotidienne de BPA (0,005 mg/kg de poids corporel) de la gestation jusqu'au sevrage des nouveau-nés, alors que le second groupe n'a pas reçu de BPA (témoin).

Les études se sont ensuite portées sur les nouveau-nés, qui, à l'âge adulte, ont été nourris à l'ovalbumine, protéine du blanc d'œuf. Les scientifiques ont alors observé une réaction immunitaire d'intolérance chez les rats exposés au BPA au cours de leur développement. Le groupe témoin n'a en revanche présenté aucune intolérance à l'ovalbumine. Par ailleurs, l'intolérance alimentaire des rats exposés a également été montrée par une inflammation du colon.

Le Bisphénol A aurait donc des effets délétères sur le système immunitaire, qui conduirait par la suite à des intolérances alimentaires chez les fœtus et nourrissons exposés à la substance, même à très faible dose.

En France, le Bisphénol A est interdit dans les biberons depuis janvier 2013, et sera banni des emballages alimentaires le 1er janvier 2015.

Si cette nouvelle étude confirme la nécessité de supprimer ce perturbateur endocrinien de nos contenants alimentaires, elle souligne également la difficulté à établir une dose journalière tolérable sûre pour ce type de composé.

D'autre part, le protocole expérimental utilisé pourra être appliqué à de nouveaux travaux, en particulier pour l'étude de la dangerosité des substances qui remplacent le Bisphénol A.

INRA/REUTERS

ALLERGIES ET INTOLÉRANCES

Quelle différence ?

La plupart des gens peuvent manger toute sorte d'aliments sans aucun risque, sans aucune gêne. Pour une minorité en revanche, certains aliments sont bannis de l'assiette, sous peine d'entraîner des symptômes désagréables voire dangereux. Sont-ils allergiques ou intolérants ? Quelle est la différence entre les deux ? On fait le point.

L'allergie alimentaire concerne 3 à 4% des adultes et 6 à 8% des enfants. En revanche, les données sur l'intolérance alimentaire sont plus floues. On estime ainsi qu'environ 20% de la population est touchée par une intolérance. Mais comment différencier-t-on une allergie d'une intolérance ?

L'ALLERGIE, UNE RÉACTION DU SYSTÈME IMMUNITAIRE

L'allergie à un aliment est due à une réaction démesurée du système immunitaire face à un allergène. Ce dernier provoque une réaction en chaîne dans le système de défense de l'organisme, qui va alors produire des anticorps, des protéines du système immunitaire. Ces anticorps vont ensuite aboutir à la libération d'autres substances inflammatoires, telles que l'histamine.

Ce sont ces molécules qui vont donner lieu aux symptômes d'une allergie : picotements, gonflements, rougeurs cutanées, nausées, vomissements... Ces symptômes peuvent varier d'un individu à l'autre et dépendent de la zone où l'histamine est libérée.

Ainsi une allergie respiratoire n'occasionne pas les mêmes symptômes qu'une allergie cutanée ou alimentaire. Si l'allergie est généralement sans gravité, il arrive qu'un choc anaphylactique se produise. Cette réaction allergique exacerbée constitue une urgence vitale.

L'INTOLÉRANCE, LORSQU'UNE ENZYME MANQUE À L'APPEL

L'intolérance alimentaire, en revanche, ne fait pas intervenir le système immunitaire. Il s'agit d'une réaction du métabolisme, due à une enzyme inexistante, inactive ou insuffisante. À cause de cette anomalie, le corps est incapable de digérer certains aliments. L'exemple le plus probant est celui de l'intolérance au lactose. Celle-ci est due à une carence en lactase, l'en-



zyme responsable de la digestion du lactose, un sucre contenu dans le lait. Les individus intolérants au lactose ne sont donc pas en mesure de digérer le lait convenablement.

S'ils boivent du lait, des symptômes tels que des maux de ventre, des flatulences, des douleurs intestinales ou encore une diarrhée peuvent se manifester. Les intolérances

alimentaires les plus courantes sont l'intolérance au lactose, au gluten, au fructose et à l'histamine (présente dans certains aliments). À l'inverse des allergies, les intolérances alimentaires peuvent être passagères. Il faut alors éviter de consommer l'aliment concerné pendant un certain temps avant d'essayer de le réintroduire petit à petit et en petites quantités.

INTOLÉRANTE AU GLUTEN

Par quoi je le remplace ?

L'intolérance au gluten, aussi appelée maladie cœliaque, est fréquente. Contrairement, elle oblige à supprimer de son alimentation tous les produits contenant du blé, de l'orge, du seigle ou de l'avoine. Alors par quoi remplacer ces aliments et quel régime alimentaire adopter ?

L'origine de l'intolérance au gluten est mal connue. Certains facteurs génétiques et environnementaux pourraient en être la cause. Les habitudes alimentaires des nourrissons pourraient aussi jouer un rôle dans le développement à l'âge adulte d'une intolérance au gluten.

Pas simple de passer du jour au lendemain au régime "no gliu" lorsqu'on vient d'être diagnostiqué "intolérant" ou que l'on a décelé la maladie cœliaque. Zoom sur les règles à suivre pour éviter les complications provoquées par cette allergie alimentaire.

De nombreux aliments contiennent du gluten. C'est le cas par exemple de certaines céréales comme l'orge, le blé, le seigle,

l'épeautre, l'avoine, le kamut ou le boulgour, mais aussi de tous leurs dérivés : pâtes, pain, semoule, farine, flocons, sans oublier la bière.

Mais le gluten se cache aussi dans de nombreux produits transformés. Il est en effet utilisé dans l'industrie agroalimentaire pour apporter du liant. On le retrouve donc souvent dans les plats préparés et autres aliments industriels, comme par exemple les biscuits, certaines sauces tomates, yaourts ou fromages, les cubes de bouillon... Certains médicaments et autres compléments alimentaires sont eux aussi à bannir, leur emballage contenant du gluten. Côté étiquettes, méfiez-vous enfin des appellations type malt, amidon, protéines végétales hydrosolubles, agents anti-agglomérants, épaississants : il s'agit bien souvent de gluten !

Par quoi remplacer le gluten ?

Si vous êtes intolérant au gluten, il vous est recommandé d'adopter une alimentation simple, comportant des aliments frais,

le moins transformés possible. Vous pouvez donc consommer sans danger des fruits, des légumes, des viandes, volailles et poissons frais et la plupart des produits laitiers. Remplacez l'orge, le blé, le seigle et les autres céréales contenant du gluten par du riz, du soja, du millet, du quinoa, du maïs, des pommes de terre, des pois chiches, des châtaignes ou des lentilles.

N'oubliez pas aussi que vous pouvez consommer ces céréales sous forme de farines : pratique pour la préparation de vos gâteaux et autres petits plats ! À moins que vous ne préfériez la poudre d'amande ou de noix de coco ? La Fleur de Maïs, type Maizena, est elle aussi autorisée : elle est parfaite pour épaissir vos sauces en un tour de main.

Pour remplacer votre pain, pensez également à la machine à pain. Pratique, elle vous permettra de préparer vous-même vos pains en les confectionnant avec des farines sans gluten. Sachez enfin que vous pouvez trouver de nombreux plats préparés garantis sans gluten en magasins bio.

TUNISIE

L'élection de la 2^e Chambre parlementaire aura lieu le 27 mars (ISIE)

L'élection des membres du Conseil national des régions et des districts (2e chambre parlementaire) en Tunisie aura lieu le 27 mars courant, a annoncé le porte-parole de l'instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Mohamed Tlili Mansri.

Cité par l'agence de presse tunisienne TAP, M. Mansri a indiqué que "les résultats seront proclamés juste après la fin des opérations de dépouillement des voix". "Le dépôt de candidature aura lieu du 20 au 22 mars. Les candidats concernés par ces élections sont les membres de conseils régionaux qui ont été tirés

au sort", a-t-il, en outre, expliqué.

Trois membres seront élus sur chaque conseil régional, en plus des membres représentant les 5 conseils de district (Un membre élu sur chaque conseil de district). M.Tlili Mansri a, par ailleurs, expliqué que "les membres des conseils régionaux et des conseils de dis-

tricts seront les électeurs et les candidats en même temps", notant que "l'élection des membres de conseils régionaux se déroulera dans les sièges des instances régionales, alors que l'élection des membres des conseils de district aura lieu dans les sièges des gouvernorats en question".

TCHAD

Fin des dépôts de candidature pour l'élection présidentielle

Vingt personnes ont déposé leur candidature, avant la date limite de vendredi

minuit, pour l'élection présidentielle au Tchad dont le premier tour aura lieu le 6

mai, ont rapporté samedi des médias. Le nombre de candidatures retenues sera

publié par la même instance le 24 mars, soit 40 jours avant le début du scrutin.

GUINÉE

Limogeage du chef de la compagnie d'électricité après des coupures répétées

Le chef de la compagnie nationale d'électricité en Guinée a été limogé, ont annoncé, samedi, par les autorités guinéennes, après des coupures de courant répétées ayant provoqué des manifestations dans ce pays.

Le directeur général de la société d'électricité de Guinée (EDG), Laya Sékou Camara, et ses deux adjoints, Fodé Soumah et Abdoulaye Koné, ont été remerciés, selon un décret signé par le président de transition, Mamadi Doumbouya.

Le directeur général de la Société nationale des pétroles (Sonap), Amadou Doumbouya, et son adjointe, Fatoumata Camara, ont été également relevés, selon un décret distinct. Ces limogeages surviennent après des coupures de courant dans ce pays pauvre malgré ses ressources minérales et naturelles considérables.

Le nouveau Premier ministre Amadou Oury Bah a déclaré à la presse vendredi que "les responsables de cette situation (liée aux coupures)

nous doivent des explications et chacun doit assumer sa part de responsabilité".

Des heurts ont mis aux prises des manifestants et les forces de sécurité à Conakry jeudi soir après une coupure qui a plongé dans le noir une très grande partie de la ville, selon des médias sur place. La compagnie d'électricité de Guinée avait expliqué la panne dans un communiqué par "un incident sur un pylône à haute tension".

NIGERIA

16 militaires tués dans le sud du pays

Seize militaires ont été tués alors qu'ils étaient déployés dans le cadre d'une mission de conciliation entre deux communautés dans l'Etat pétrolier du Delta, dans le sud du Nigeria, a annoncé samedi un porte-parole de l'armée.

Les troupes présentes dans la région de Bomadi "ont été encerclées par des jeunes de la communauté

et tués le jeudi 14 mars 2024", a expliqué dans le communiqué le brigadier général Tukur Gusau, directeur de la communication de l'armée nigérienne.

"L'équipe de renfort dirigée par le commandant a également été attaquée, entraînant la mort du commandant, de deux majors, d'un capitaine et de 12 soldats", a-t-il détaillé. "Le chef

d'état-major de la défense, le général Christopher Gwabin Musa, a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête et l'arrestation des personnes impliquées dans ce crime odieux", a-t-il précisé, ajoutant que "quelques arrestations ont été effectuées, tandis que des mesures sont prises pour élucider le mobile de l'attaque".

Les soldats étaient présents pour tenter de régler un conflit entre les communautés des villages voisins d'Okuma et d'Okoloba. La presse locale a fait état ces dernières semaines d'affrontements entre ces deux communautés, chacune revendiquant la propriété de terres, qui auraient fait plusieurs morts.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Huit casques bleus blessés dans une attaque dans l'est du pays (MONUSCO)

Au moins huit casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont été blessés dans une attaque survenue dans la journée de samedi dans l'est du pays.

Selon un communiqué publié dans la soirée de samedi par la MONUSCO, cette attaque est survenue à Sake, une cité située à une vingtaine de kilomètres de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est).

La cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita, a condamné avec la plus grande

fermeté cette attaque qui a blessé huit casques bleus, dont un grièvement. Ils ont été évacués pour recevoir les soins appropriés, indique le communiqué. Depuis plusieurs semaines, les casques bleus ont été déployés dans le cadre de l'opération "Springbok" au Nord-Kivu, où la MONUSCO et les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) mènent des actions conjointes pour contrer les groupes armés, notamment la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23). Mme Keita a par ailleurs réaffirmé l'engagement de la MONUSCO

aux côtés des forces de défense et de sécurité congolaises pour renforcer les patrouilles conjointes et unilatérales afin de protéger les populations civiles. Elle a aussi appelé à la cessation immédiate des violences de tous les groupes armés contre les civils.

"J'appelle particulièrement le groupe armé M23 à déposer les armes", a-t-elle ajouté. La cité de Sake, qui est considérée comme le dernier verrou avant la ville de Goma, est en proie des combats répétés opposant l'armée congolaise aux rebelles du M23 depuis plusieurs mois.

SOMALIE

L'ATMIS et l'ONU condamnent l'attaque contre un hôtel à Mogadiscio

Les Nations Unies et la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) ont condamné l'attaque jeudi contre un hôtel de la capitale somalienne Mogadiscio. Dans des communiqués distincts publiés à Mogadiscio, l'ONU et l'ATMIS se sont engagés à poursuivre leurs efforts de pacification de la Somalie en dépit de la recrudescence

des attaques du groupe terroriste Shebab".

"Les actes lâches commis par les Shebab n'entameront pas notre détermination collective à garantir une Somalie pacifique, sûre et stable", a déclaré le représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie, Mohamed El-Amine Souef, dans un communiqué publié ven-

dredi soir à Mogadiscio. Huit personnes ont été tuées et plus de 30 autres ont été blessées dans l'attaque menée par des éléments du groupe terroriste Shebab jeudi contre un hôtel dans la capitale somalienne Mogadiscio.

Quatre parlementaires compaient parmi les blessés. L'attaque, revendiquée par les Shebab, a visé un

hôtel fréquenté par des responsables gouvernementaux et des parlementaires, à proximité de Villa Somalia, qui abrite la présidence et les bureaux du Premier ministre. Elle avait commencé jeudi vers 21H45 (18H45 GMT) quand des hommes armés ont pris d'assaut l'hôtel dans un déluge de balles avant de prendre fin vendredi.

SOUDAN

La moitié de la population a besoin d'aide humanitaire (OMS)

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré samedi que la moitié de la population soudanaise nécessite une aide humanitaire "urgente". Dans un message posté sur la plateforme X, le responsable onusien a déclaré que "la moitié de la population soudanaise a besoin d'une aide humanitaire urgente. Les besoins de santé sont énormes, car environ 3,4 millions d'enfants souffrent de malnutrition. Et pourtant, cette crise ne retient pas l'attention de la communauté internationale".

"Des millions de personnes, notamment dans les Etats du Darfour, sont toujours privées d'aide humanitaire directe", a-t-il écrit. Il a appelé, à cet égard, à "assurer un accès sûr à toutes les zones touchées par le conflit, afin que l'organisation et ses partenaires puissent protéger les plus vulnérables".

Selon les Nations unies, près de 14 000 personnes ont perdu la vie et 8 millions d'autres ont été déplacées à la suite d'affrontements entre l'armée et les forces du soutien rapide (FSR) au Soudan, où s'est produit le "plus grand déplacement" au monde, et qui pourrait même connaître la "plus grande crise de la faim au monde".

Un rapport du Programme alimentaire mondial publié le 5 février 2024 a signalé que "19 millions d'enfants sont privés d'école à cause de la guerre civile, 25 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, ont besoin d'aide et près de 18 millions de Soudanais souffrent d'un manque de sécurité alimentaire aiguë, dont 5 millions souffrent de la faim".

UNICEF: "il y a toujours une lueur d'espoir pour sauver l'avenir des enfants au Soudan"

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé qu'il y avait toujours une lueur d'espoir pour sauver l'avenir des enfants et éviter des pertes en vies humaines massives au Soudan, où un conflit fait rage depuis la mi-avril 2023, a indiqué la représentante de l'UNICEF au Soudan, Mandeep O'Brien.

Mme O'Brien a précisé, sur son compte sur le site de réseau social "X", que "14 millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire, alors que 4 millions d'enfants soudanais sont déplacés". O'Brien a ajouté que des millions de personnes sont confrontées à la faim et à la malnutrition aiguë en raison de la "guerre brutale" qui dure depuis 11 mois au Soudan. "Il y a une lueur d'espoir au Soudan pour sauver l'avenir des enfants et éviter un bilan de morts, et maintenant nous avons besoin d'un cessez-le-feu, de plus de ressources et d'un accès sans entrave des aides", a-t-elle écrit.

Selon les Nations unies, près de 14 000 personnes ont perdu la vie et 8 millions d'autres ont été déplacées à la suite d'affrontements entre l'armée et les forces de soutien rapide au Soudan, où s'est produit le "plus grand déplacement" au monde, et qui pourrait même connaître la "plus grande crise de la faim au monde".

Un rapport du Programme alimentaire mondial publié le 5 février 2024 a signalé que "19 millions d'enfants sont privés d'école à cause de la guerre civile, 25 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, ont besoin d'aide et près de 18 millions de Soudanais souffrent d'un manque de sécurité alimentaire aiguë, dont 5 millions souffrent de la faim".

Malgré la décision du Conseil de sécurité de mettre un terme aux hostilités pendant le mois de Ramadan au Soudan, les affrontements se poursuivent entre les parties belligères.

Depuis mi-avril 2023, l'armée soudanaise dirigée par Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide dirigées par Mohamed Hamdan Dagalo dit "Hemedti" mènent une offensive meurtrière qui a fait plus de 19 900 morts et plus de 8 millions de déplacés et réfugiés, selon les Nations unies.

ENERGIE

La Tanzanie accueillera la conférence de l'Afrique de l'Est sur le pétrole de 2025

Plus de 1.000 délégués participeront à la 11^{ème} conférence et exposition d'Afrique de l'Est sur le pétrole qui sera organisée par la Tanzanie du 5 au 7 mars 2025, ont annoncé vendredi les organisateurs de la conférence.

Cette conférence sera organisée par le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et par les pays membres de la CAE, a indiqué cette organisation dans un communiqué, observant que cette conférence mettrait en lumière le potentiel et les opportunités d'investissement de la région dans le secteur pétrolier. "Nous appelons tous les pays membres à s'associer à la Tanzanie dans cette planification afin d'assurer le succès de la conférence", a déclaré James Mataragio, secrétaire permanent adjoint du ministère tanzanien de l'Intérieur.

Au cours des deux dernières décennies, cette conférence sur le pétrole a offert une plateforme essentielle pour le dialogue entre les gouvernements et acteurs de cette industrie dans le monde entier, indique ce communiqué, ajoutant que depuis sa création en 2003, la conférence a favorisé la sensibilisation au potentiel pétrolier de la région et à ses progrès technologiques. Les pays membres de la CAE sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la Somalie.

PALESTINE

La Suède annonce reprendre le financement de l'UNRWA

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) a annoncé la reprise du financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), ont rapporté samedi des médias.

Jeudi dernier, l'Agence suédoise a décidé de reprendre son soutien à l'agence des Nations unies avec près de 3 millions de dollars, selon un communiqué de la SIDA. En réaction à cette décision, Jacob Wernerman, chef de l'unité des affaires humanitaires de l'Agence, a déclaré dans un communiqué que "la crise humanitaire à Gaza est catastrophique et plus de deux millions de personnes ont un besoin urgent d'aide pour survivre".

Et d'ajouter, "l'UNRWA joue un rôle crucial pour acheminer l'aide humanitaire aux Palestiniens". Le 9 mars, la Suède a annoncé la reprise du financement de l'UNRWA de près de 20 millions de dollars.

"Nous avons alloué 400 millions de couronnes (environ 38,7 millions de dollars) à l'UNRWA pour l'année 2024. Une première tranche de 200 millions de couronnes (environ 19,4 millions de dollars) a été approuvée", a fait savoir le gouvernement suédois.

La décision suédoise intervient après que la Commission européenne a récemment annoncé qu'elle débloquera 50 millions d'euros (54,7 millions de dollars) de financement pour l'UNRWA. Depuis le 26 janvier, 18 pays et l'Union européenne ont décidé de suspendre leur financement à l'UNRWA.

L'UNRWA a été créé par une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1949 et a été autorisée à fournir assistance et protection aux réfugiés dans ses cinq zones d'opérations, à savoir la Jordanie, la Syrie, le Liban, la Cisjordanie et la bande de Gaza, jusqu'à ce qu'un accord juste soit trouvé.

Depuis le 7 octobre 2023, l'Entité sioniste mène une agression dévastatrice dans la bande de Gaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures, qui ont

conduit l'occupant sioniste à comparaître devant la Cour internationale de Justice (CIJ) pour "génocide". L'entité Sioniste a également imposé un blocus total sur la bande de Gaza, laissant sa population, en particulier les habitants du nord de l'enclave, au bord de la famine. L'agression sioniste a provoqué, en outre le déplacement interne de 85% de la population de Gaza, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'Onu. L'entité Sioniste est poursuivi devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour crime de génocide. Dans une ordonnance rendue en janvier, la CIJ a enjoint l'occupant de mettre fin aux actes à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Gaza.

Chypre : départ imminent d'un deuxième bateau chargé d'aide humanitaire pour Gaza

Un deuxième bateau chargé d'aide humanitaire est prêt pour un départ imminent de Chypre vers la bande de Gaza, théâtre d'une sauvage agression sioniste, après l'arrivée vendredi de 200 tonnes de nourriture à bord du navire d'une ONG, ont indiqué samedi les autorités chypriotes.

Le porte-parole du ministère chypriote des Affaires étrangères, Theodoros Gotsis, a indiqué samedi sur la radio publique que ce navire baptisé "Jennifer" était

prêt à partir "aujourd'hui (samedi) ou demain (dimanche)" pour la bande de Gaza. Le bateau empruntera le couloir humanitaire maritime ouvert depuis le port chypriote de Larnaca et emprunté pour la première fois par le navire de l'ONG espagnole Open Arms qui a remorqué une barge de 200 tonnes de nourriture fournie par l'ONG américaine World Central Kitchen.

Cette dernière a indiqué samedi matin dans un communiqué que

toute la cargaison avait été déchargée via une jetée temporaire construite au sud-ouest de la ville de Gaza puis transportée par 12 camions avant d'être distribuée. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a déclaré, vendredi, que la situation dans l'enclave palestinienne assiégée de Gaza est "plus que catastrophique". "Ce que nous voyons à Gaza est un cauchemar, qui va bien au-delà de la crise humanitaire. C'est l'humanité

qui est en crise, et la situation est plus que catastrophique", a déclaré Dominic Allen, représentant du FNUAP pour la Palestine, lors d'une réunion d'information virtuelle sur sa dernière visite dans la bande de Gaza.

"Ayant quitté Gaza cette semaine, je peux vous assurer que la situation est pire que ce que je peux décrire, que ce que les images peuvent montrer ou que ce que vous pouvez imaginer", a-t-il déclaré.

SYRIE

16 ramasseurs de truffes tués dans l'explosion d'une mine

Au moins 16 personnes qui cherchaient des truffes dans le désert syrien, ont été tuées samedi quand leur véhicule a sauté sur une mine, ont rapporté des médias. "16 civils dont au moins neuf femmes ont été tués dans l'explosion" qui s'est produite dans le désert de la province de

Raqqa, dans le nord de la Syrie, ont indiqué ces médias. "D'autres ont été grièvement blessés", a-t-on ajouté, précisant que plus de 20 civils étaient à bord d'un petit camion au moment de l'explosion. Les truffes des sables atteignent des prix élevés dans un pays en pleine crise écono-

mique après quasiment de 13 ans de guerre et où leur récolte peut représenter un gagne-pain intéressant. Dix-huit personnes, pour la plupart des civils ramasseurs de truffes, avaient été tuées le 6 mars dans une attaque terroriste dans l'est de la Syrie.

AFGHANISTAN

Kaboul salue l'extension du mandat de la mission de l'ONU

Les autorités talibanes se sont félicitées samedi de l'extension d'un an du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua), espérant qu'elle permettrait de relancer les relations avec la communauté internationale. Le Conseil de sécurité a voté vendredi à l'unanimité la prolongation de ce mandat

jusqu'au 17 mars 2025, évoquant "le rôle important que les Nations unies continueraient de jouer pour (...) la paix et la stabilité en Afghanistan". Le porte-parole du gouvernement, Zabihullah Mujahid, a estimé sur la radio d'Etat RTA que "le pays avait besoin d'être en relation avec la communauté internationale et que la Manua

pourrait renforcer de tels liens". Il a toutefois dénoncé "les pressions injustes contre l'Afghanistan" et réclamé "la fin du gel" de milliards de dollars d'avoirs du pays.

L'ONU et Kaboul sont actuellement en désaccord sur la désignation d'un envoyé spécial en Afghanistan, demandée par le Conseil de sécurité

en décembre dernier pour promouvoir un dialogue plus efficace et une aide mieux coordonnée.

Le gouvernement taliban a estimé ce poste "non nécessaire". L'Afghanistan "n'est pas une zone de conflit et est dirigé par un gouvernement capable de (...) remplir ses obligations", avait déclaré un porte-parole officiel.

PAYS DE GALLES

Vaughan Gething, futur Premier ministre

Vaughan Gething a été élu samedi à la tête du Parti travailliste, au pouvoir depuis 25 ans au Pays de Galles, ce qui lui permettra de devenir le prochain Premier ministre du pays. Vaughan Gething a été choisi comme nouveau leader des travaillistes gallois lors d'un scrutin interne au parti, qu'il a remporté avec 51,7% des voix face au ministre de l'Éducation, Jeremy Miles.

Seuls les membres du parti travailliste gallois ou de certains syndicats affiliés ont pu participer au scrutin, soit près de 100.000 personnes sur une population totale de près de trois millions d'habitants. Actuel ministre de l'Économie, cet ancien avocat âgé de 50 ans doit succéder mercredi au chef du gouvernement sortant, Mark Drakeford (69 ans) qui avait annoncé sa démission en décembre après cinq ans en poste.

PAKISTAN

Sept militaires et six terroristes tués lors d'une attaque

Sept militaires et six terroristes ont été tués samedi lors d'une attaque visant un poste des forces de sécurité dans la province pakistanaise du Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), selon un communiqué de l'armée. L'attaque a été perpétrée à l'aube par six terroristes dans la zone de Mir Ali, dans le district du Waziristan du Nord, a déclaré le service de presse de l'armée dans un communiqué. "Alors que les troupes ont déjoué la première tentative d'intrusion, les terroristes ont foncé sur le poste avec un véhicule chargé d'explosifs, puis ont commis plusieurs attentats-suicide qui ont entraîné l'effondrement d'une partie d'un bâtiment", causant la mort de cinq soldats, a ajouté l'armée.

Au cours de l'opération sécuritaire, tous les terroristes ont été tués, selon l'armée, soulignant qu'"au cours d'un intense échange de tirs, un lieutenant-colonel et un autre officier de l'armée ont également perdu la vie", précise-t-on de même source. Des opérations de ratissage sont en cours pour éliminer d'autres terroristes présents dans la zone, selon le communiqué.

INDE

Les élections législatives débuteront le 19 avril

La commission électorale indienne a fixé samedi au 19 avril le début des prochaines élections législatives, à l'issue desquelles le Premier ministre Narendra Modi, espère décrocher un troisième mandat. La date du 19 avril a été retenue pour la première phase du scrutin, qui s'étendra sur plusieurs semaines, a annoncé le président de la commission, Rajiv Kumar, lors d'une conférence de presse. Tous les Indiens âgés de 18 ans et plus ont le droit de voter, soit 970 millions d'électeurs, selon la commission électorale.

Le taux de participation aux dernières élections nationales a dépassé 67%, avec près de 615 millions de voix exprimées. L'Inde a recours au vote sur machine électronique qui fait gagner du temps notamment pour le dépouillement.

Selon la commission électorale, le système est sûr sans possibilité d'être contrôlé à distance ni d'altérer les résultats. Au total, 15 millions d'agents électoraux seront mobilisés pour ce scrutin, dont certains issus de nombreux secteurs de la fonction publique, temporairement affectés aux bureaux de vote. Selon les organisateurs, faire fonctionner les 1,05 million de bureaux de vote en une seule journée est une tâche impossible.

VENEZUELA

Le président Maduro investi par son parti pour un troisième mandat

Le président du Venezuela Nicolas Maduro, élu depuis 2013 a été investi samedi par son parti pour briguer un troisième mandat lors de la présidentielle du 28 juillet. Le Parti socialiste unifié (PSUV), dont il est président, "a décidé par acclamation, par consensus, que le candidat de la révolution bolivarienne est Nicolas Maduro", a déclaré le vice-président du parti, Diosdado Cabello, considéré comme le numéro 2 du pouvoir lors d'un congrès du parti samedi à Caracas.

MEXIQUE

Assassinat du maire d'une ville qui voulait briguer un nouveau mandat

Le maire d'une petite ville du sud-ouest du Mexique, qui brigait sa réélection, a été assassiné vendredi soir, a annoncé le parquet régional, en pleine vague d'attaques contre des candidats à des fonctions locales. Candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), une formation dans l'opposition au niveau national, Humberto Amezcua voulait se faire reconduire, aux élections locales du 2 juin, à la tête de la mu-

nicipalité de Pihuamo, dans le sud de l'Etat de Jalisco. Alertés, les policiers ont découvert son corps "à l'intérieur d'un véhicule, portant des blessures apparemment causées par une arme à feu", a expliqué le parquet régional, dans un communiqué diffusé dans la nuit de vendredi à samedi. Sur les réseaux sociaux, la cheffe du PRI dans l'Etat de Jalisco, Vernica Flores, a mis en cause les autorités, tant nationales et

qu'au niveau des Etats, pour les violences souvent liées au crime organisé qui frappent le Mexique et notamment les élus. En février, Jaime Vera Alaniz, la candidate du Parti écologiste aux fonctions de maire de Mascota, dans le nord-ouest de l'Etat de Jalisco, a été assassinée dans une banlieue de Guadalajara, la capitale de cet Etat. Mercredi, le candidat du Morena (Mouvement pour la régénération nationale), le parti du

président mexicain Andrés Manuel López Obrador, à la mairie de Chilapa, une localité de l'Etat méridional de Guerrero, a été tué. Entre le 4 juin dernier et le 12 mars de cette année, 43 personnes sont mortes dans des violences électorales, parmi lesquelles 21 postulaient pour être candidates, selon une étude du Laboratoire électoral, une société privée d'analyse et de recherche.

CONCOURS TAJ EL CORAN Début de la 13^e édition avec 24 candidats en lice

La 13^e édition du concours Taj El Coran a débuté, vendredi soir au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), avec 24 candidats en lice.

La cérémonie d'ouverture de la 13^e édition de ce concours religieux, organisé par la chaîne coranique de la Télévision algérienne, s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, du conseiller du président de la République chargé des Affaires religieuses, des zaoûias et des écoles coraniques, M. Mohamed Hassouni, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du président du Haut conseil islamique (HCI), M. Bouabdallah Ghlamallah, ainsi que de membres du Gouvernement et de personnalités scientifiques et intellectuelles. Les noms des lau-



réats de cette édition seront annoncés le dernier vendredi du mois sacré lors d'une cérémonie spéciale.

ALGER Ouverture des soirées "Nuits de la chanson du patrimoine"

Les soirées "Nuits de la chanson du patrimoine", organisées par le ministère de la Culture et des Arts à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, se sont ouvertes vendredi soir au Palais de la culture "Moufidi Zakaria" (Alger).

Cet événement culturel verra l'organisation de plusieurs récitals et concerts animés par une pléiade d'artistes et de troupes issus de différentes wilayas du pays. La salle des spectacles du Palais a abrité la première soirée de ces Nuits, animée par trois

troupes de Constantine, de Mostaganem et de Biskra.

Créée en 1988, la troupe Mostaganemoise de Sidi Said (Aissaoua) a été la première à monter sur scène, pour interpréter un chant du patrimoine intitulé "Allah ya moulana ya Allah", suivi des titres "Sidi Abdelkader" et "Sidi Medjdoub" (deux Saints patrons de la ville), ainsi que d'autres chants Aissaoua. L'association Errachidia Aissaouia de Constantine, prestigieuse école ayant formé, 44 ans durant, plusieurs générations d'artistes et de

musiciens, a présenté, à son tour, un florilège d'Ibtilalate (invocations) et de Barouel dans le Madih du prophète Mohammed (QSSSL), dans une ambiance ramadanesque par excellence où les belles voix de la troupe et la musique spirituelle ont fusionné en parfaite symbiose.

Dans un genre saharien authentique, la troupe de l'Association El Hafoudia de Biskra, composée d'une douzaine d'artistes entre interprètes et musiciens, a choisi d'interpréter plusieurs morceaux dans le

Madih du prophète Mohammed (QSSSL) notamment le Qsid "Ezziara" et "Leila Leila". Ces soirées seront animées tous les vendredis jusqu'au 5 avril, avec la participation de plusieurs troupes dont celle de l'Association Joudhour (Fkirettes) de Annaba, la troupe Takoucht de Tizi Ouzou et la troupe féminine algéroise conduite par Nardjes, outre les troupes "Ahellil" de Timimoun, "El Ferda" de Bechar et celle de l'Association El Hadj Mohamed El Foul Dandoun Sidi Blal de Ghardaia.

AIN DEFLA De la musique, du théâtre et des films pour animer les soirées du Ramadhan (Direction)

Un riche programme prévoyant des galas artistiques, des représentations théâtrales, des spectacles d'humour et des projections de films religieux et d'histoire a été concocté par la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Ain Defla pour l'animation des soirées du ramadhan, a-t-on appris, samedi, auprès de cette institution.

Selon la cheffe du service des activités culturelles, Ouafa Hadouch, il est prévu dans le cadre de ce programme, l'organisation au théâtre régional "Tayeb Cherif Mohamed" de Khemis Miliana, du 17 au 23 mars courant, des Journées de la chanson Chaâbia et du Madih.

L'événement sera marqué par la participation de nombreux artistes, dont Mourad Djaafri, El-Hadi Tafzi, Maâtallah Sofiane, Bergdal Mohamed Riad, Adlane Dardar, Saïd Kechar, Sid Ahmed Sayeh et Hamza Noudjoun, a-t-elle fait savoir.

Le théâtre régional de la wilaya accueillera aussi, en soirée, les Journées du théâtre et de l'humour du 25 mars au 5 avril prochain, avec la participation d'associations culturelles du domaine du théâtre et de l'humour.

Pas moins de 11 pièces théâtrales sont prévues à l'occasion, dont les pièces "El Bourdjoisi" (Le Bourgeois) de l'association d'art

dramatique Mahfoudh Touahri, "Al-thair" de l'association "Kaous" et "Rissalat Maridh" (message d'un malade) de l'association "El Ichâa" pour l'art dramatique, la pièce théâtrale "Palestine" de l'association "Aroukah", la pièce "Casting" de la troupe "Djaouahir Aroch l'ilfane", et "l'enquête" de l'association "Basmal El Wiam".

Il est aussi programmé la présentation des pièces "Achahid" (le martyr) de l'association El Ibdââ, "Edhreb Enneh" (Fait la sourde oreille) de l'association "Wafa", et "El Khetba" (demande de mariage) de l'association culturelle "El Bournus", selon la même responsable.

L'opportunité donnera également lieu à des One Man Show des artistes Ali Rais et Bilal Mechali, en plus d'une soirée de Madih avec Belalia Bendhabbia. Le 7^e art n'est pas en reste durant ces soirées du ramadhan, puisque la salle de cinéma "Al-Kaouakib" de Khemis Miliana prévoit la projection de nombre de films religieux, historiques et sociaux, dont les films "Errissala", "Carnaval Fi Dachra", "Aila Ki Nas" et "Kissas El Ambiaa", durant la période allant du 17 mars au 6 avril prochain.

Des Journées de la chanson andalouse seront, aussi, organisées à partir d'aujourd'hui 16 mars jusqu'au 4 avril prochain au théâtre communal "Mahfoudh Tahri"

de la ville de Miliana, avec la participation de figures nationales du Chaâbia et du Haouzi, dont Abdelkader Chauo, Meriem Mattai et Abdeldjalil Khellas, outre les associations "El Youssoufiya" et "Ahl El-Fen".

Par ailleurs, des soirées artistiques et cinématographiques seront animées au musée communal d'Ain Defla, à la maison des jeunes de la commune d'Ain Lechiakh et au Club culturel de la commune de Djelida.

Le programme spécial ramadhan englobe, en outre, l'organisation du Grand prix de mémorisation du Coran du 11 mars au 5 avril prochain, à la maison de jeunes de la daïra d'El-Amra et des soirées de Madih religieux.

La bibliothèque principale de lecture publique "Hamdane Hadjadj" d'Ain Defla a programmé arbrera des soirées poétiques de louanges au prophète (QSSSL) avec la participation de nombreux poètes du Melhoun (poésie populaire).

La direction de la culture et des arts a également programmé des ateliers de dessin et de coloriage, de spectacles de divertissement, de représentations théâtrales et de jeux au profit des enfants, à l'occasion des vacances de printemps.

APS

MASCARA

Les œuvres d'un artiste aux besoins spécifiques attirent le public

Les tableaux de Azzedine Lahbib, un artiste plasticien aux besoins spécifiques attirent du beau monde, a-t-on constaté à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" où se tient une exposition dédiée à cet artiste à l'occasion de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques.

Le hall de cet établissement culturel est depuis samedi garni de pas moins de 45 tableaux réalisés par cet artiste souffrant d'un handicap moteur profond. Cette manifestation de deux jours est mise sur pied par les organisateurs en signe de reconnaissance à cet artiste enfant de la ville de Mascara, qui a déclaré, à l'APS, que son souhait le plus cher est de pouvoir participer, un jour, à des expositions dans d'autres régions du pays.

A noter que la formation dans cette forme d'expression artistique a été assurée au niveau de l'atelier de la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri", à cet artiste qui a été honoré par le même établissement culturel lors d'une cérémonie en marge de l'exposition.

MUSIQUE

Le 2^e Festival des jeunes amateurs de la chanson chaâbia s'ouvre à Alger

La 2^e édition du Festival des jeunes amateurs de la chanson chaâbia s'est ouverte vendredi soir à Alger avec la participation de jeunes talents de ce genre musical populaire algérien, distingués lors de la précédente édition.

Accueillie à la maison de jeunes Bachdjerrah, la soirée d'ouverture de cet événement dédié à la découverte de jeunes talents de la chanson chaâbia, a été animée par Azouze Abdelghani, Ziyad Boulahbib, Bahloul Mohamed, lauréats de la première édition de ce concours ouvert aux jeunes amateurs de la chanson chaâbia au niveau de la capitale.

Accompagnés par l'orchestre de la troupe "El fen El assil (L'art authentique)", les trois artistes ont gratifié le public d'une sélection de pièces puisées du répertoire chaâbi en faisant revivre des textes chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de El Hachemi Guerouabi.

Distingués lors de la précédente édition de ce festival, Azouze Abdelghani, Ziyad Boulahbib, Bahloul Mohamed ont revisité des pièces célèbres du répertoire chaâbi, faisant montre d'une maîtrise "élevée" dans l'interprétation de chansons et donnant un nouvel élan au texte chanté.

Le commissaire du festival, Abdelhamid Boumensoura, a souligné que plus 88 troupes amatrices participent à cette édition. Les premières qualifications mettront aux prises jusqu'au 28 mars les troupes en lice afin de désigner dans un premier tour 24 troupes pour désigner 12 puis 6 pour la phase finale, a-t-il expliqué.

Un jury évaluera les prestations de tous les candidats qui, au terme des qualifications, concourront en finale pour les trois premières places lors d'une prestation prévue le 6 avril à la salle Ibn Khaldoun.

Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 35 ans, le Festival de la chanson chaâbia vise à préserver le patrimoine musical algérien et à le transmettre aux générations futures à travers une interaction avec les maîtres de ce genre très ancré en Algérie.

Organisé par la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Ligue des activités culturelles, le 2^e Festival de la chanson chaâbia se poursuit jusqu'au 6 avril à travers les espaces culturels de la capitale dans le cadre du programme d'animation artistique et culturelle durant le mois de Ramadhan.

Le directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Wahid Layachi, et le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, Siabi Yacine, ont assisté à la soirée d'ouverture aux côtés de cadres centraux, responsables locaux et représentants d'associations pour la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien.

EGYPTE

Un incendie ravage un des plus anciens studios de cinéma, pas de victimes

Un des plus anciens studios de cinéma en Egypte et dans le monde arabe a été ravagé dans la nuit de vendredi à samedi par un énorme incendie au Caire, sans faire de victimes, ont annoncé des sources de sécurité. Le feu a dévasté le Studio al-Ahram construit en 1944 dans la région de Guizeh, dans l'ouest de la capitale, et s'est ensuite propagé à trois immeubles voisins qui ont été évacués avant l'arrivée des flammes.

Des sources de sécurité ont précisé que l'incendie n'avait pas fait de victimes, signalant toutefois des "cas mineurs d'étouffement qui ont été secourus sur les lieux". Selon des médias locaux, l'incendie s'est déclaré après le tournage d'un feuilleton diffusé pendant le ramadhan. Le Studio Al-Ahram s'étend sur 27.000 m² et comprend 3 plateaux de tournage, une salle de projection ainsi qu'une salle de montage.

INTERNET EN AFRIQUE L'activité sismique derrière la rupture de câbles internet en Afrique de l'Ouest (société)

La rupture de quatre câbles internet survenue le 14 mars dans le golfe de Guinée, au large de la Côte d'Ivoire, est le résultat d'une activité sismique dans la région, a indiqué la société nigériane MainOne, qui exploite l'un des câbles endommagés.

Selon les données de MainOne, la rupture s'est produite sur une section située à une profondeur de 3 kilomètres. L'Afrique du Sud a envoyé un navire spécial dans la zone pour effectuer des travaux de réparation. Le rétablissement du fonctionnement normal des câbles devrait prendre plusieurs semaines. Les câbles sous-marins suivants ont été touchés:

West Africa Cable System, MainOne, South Atlantic 3 et ACE.

Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Liberia, la Namibie, le Niger, le Rwanda et l'Afrique du Sud ont été touchés par la réduction du trafic internet. Les opérateurs réacheminent le signal sur les câbles qui n'ont pas été touchés par l'activité sismique.



Retour progressif d'internet après une interruption totale 24 heures en Côte d'Ivoire

L'accès à internet via les deux principaux fournisseurs en Côte d'Ivoire se rétablissait progressivement vendredi après une interruption totale 24 heures suite à une rupture de câbles sous-marins.

Les communications par internet étaient redevenues possibles, même si la connexion était lente et instable. Dans un communiqué, l'opérateur africain MTN indique que "la panne affectant internet est partiellement résolue" et que "les travaux de résolution se

poursuivent". Selon le directeur général de la Transition numérique et de la Digitalisation, Olivier Avoa, les deux plus gros opérateurs ont basculé sur le câble du troisième opérateur, rendant les communications par internet de nouveau possibles en Côte d'Ivoire.

"En attendant de trouver une solution, une mutualisation a été faite permettant aux autres opérateurs de basculer sur le câble de Moov", a-t-il précisé. A côté de Moov, les deux plus gros opérateurs de télé-

phonie mobile et fournisseurs d'accès à internet sont les groupes Orange Côte d'Ivoire et MTN.

Une rupture de quatre câbles sous-marins à fibre optique internationaux desservant la région ouest-africaine a provoqué l'interruption des services internet fixe et mobile de plusieurs opérateurs télécoms et fournisseurs d'accès à internet à l'exception de celui de Moov.

Cet incident, indique-t-on, affecte plusieurs câbles le long

de la côte ouest-africaine et d'autres pays. Pour le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Kalil Ibrahim Konaté, la panne d'internet en Côte d'Ivoire est un incident "inédit et exceptionnel". "Des mesures sont prises pour restaurer la connexion dans les 48 prochaines heures", a-t-il dit dans une note explicative, tout en assurant travailler "sans relâche pour rétablir la connexion et minimiser les impacts sur l'économie et la vie quotidienne des citoyens".

CHINE Lancement dans les prochains jours d'un satellite relais

La combinaison du satellite relais Queqiao-2 et de la fusée porteuse Longue Marche-8 Y3 a été transférée verticalement dimanche vers la zone de lancement du Centre de lancement spatial de Wenchang, dans la province chinoise de Hainan (sud).

Le satellite devrait être lancé à un moment opportun dans les prochains jours, selon l'Administration nationale de l'espace de Chine, citée par l'agence Chine Nouvelle. La combinaison sur une rampe de lancement amovible a été déplacée hors du bâtiment d'essai vertical du site de lancement dans la matinée, puis transportée en toute sécurité jusqu'à sa zone de lancement.

Queqiao-2, ou Magpie Bridge-2, servira de plateforme de relais pour la quatrième phase du programme chinois d'exploration lunaire, en fournissant des services de communication pour les missions Chang'e-4, Chang'e-6, Chang'e-7 et Chang'e-8.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 17/2024
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :

Projet : AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE SECONDAIRE

lot 01 : refectoire du chauffage central au lycée colonel si hammed kaddour a bin silmane	lot 14 : refectoire étanchéité des logements fonctionnels du lycée moukoulou kassam maï belkacem a sidj boumama
lot 02 : refectoire du chauffage central au lycée abdel karim fekar de médéa	lot 15:refectoire étanchéité au lycée belalem mohamed a beni silmane
lot 03 : refectoire uds au lycée mahmoud bachem a medea	lot 16 : refectoire étanchéité ou la salle de sport du lycée arab abdel qader - a bip ben abed
lot 04 : refectoire uds au lycée makouli el saïd a boucherahil	lot 17 : refectoire et raccordement chauffage central uds du lycée hilali mohamed a sghawan
lot 05:raccordement au gaz de ville ou lycée hilali mohamed a seghoun	lot 18:raccordement au gaz de ville ou lycée allam abdel qader a tablat
lot 06 : refectoire de locale poste transformateurs du lycée khadja ben rouissi a medea	lot 19 : raccordement au gaz de ville ou lycée yalyaoui al-arabi et de ses freres a maghrava
lot 07 : refectoire du transformateur électrique lycée alchahid amor kaddour a ain bouaf	lot 20 : raccordement au gaz de ville ou lycée sheikh ali elqader a si el-mahjoub
lot 08 : refectoire étanchéité du restaurant + logements fonctionnels au lycée khadja bin rouissi a medea	lot 21 : refectoire étanchéité au lycée des freres yabba saad et lamouri (programme 2024) a shalalet al-adhoura
lot 09 : refectoire de la salle de sport ou lycée colonel amrouah a bin silmane	lot 22 : refectoire étanchéité - au lycée siddiqui al-nouri a barrougha
lot 10 : refectoire de la salle de sport du lycée ahmed orna a medea	lot 23 : refectoire étanchéité au lycée cheikh boumama a boukonk
lot 11 : refectoire étanchéité au lycée tayeb bouammi a medea	lot 24 : refectoire étanchéité (dortoirs deux classes + ateliers + entre-principale) du lycée raji mohamed a ain bouaf
lot 12 : refectoire étanchéité pour la salle d'enseignement + restaurant du lycée yahï al-miloud a oumaria	lot 25 :refectoire étanchéité au lycée belgharbi saïd a mihoub
lot 13:refectoire étanchéité de 08 classe du lycée ali farah a barrougha	lot 26 :refectoire étanchéité au lycée ahmed orna a medea

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :

- 1-Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie deux (02) et plus en bâtiment comme activité principale. (en cours de validité) Pour Lot : 26-25-24-23-22-21-16-15-14-13-12-11-10-9-8-4-3
- 2-Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie deux (02) et plus en bâtiment comme activité principale portant code chauffage principal ou secondaire pour les travaux du chauffage et raccordement du gaz. (en cours de validité) Pour Lot : -20-19-18-5-2-1
- 3-Avoir un certificat de bénéfice par L'ANSEJ ou bien CNAC pour les entreprises des travaux bâtiment de tout corps d'état (en cours de validité) Pour Lot 17-01-08

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané des entreprises, Le chef de file doit répondre au condition de critères d'éligibilité (Capacité professionnelle).

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa Cité 24 Février Tenlet el Hadjer Médéa

Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- a) Le dossier de candidature contient: les documents exigés dans le cahier des charges (article 13page 10).
- b) l'offre technique comprend: ; les documents exigés dans le cahier des charges (article 13page-10).
- c) l'offre financière comprendra: ; les documents exigés dans le cahier des charges (article 13page 10).

L'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2024

Projet : AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE SECONDAIRE

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES

Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics Cité 24 Février Tenlet el Hadjer - Médéa

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres (avant 13.00 h)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14.00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois (15 Jours + 03 mois=05 Jours)à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS Anep : 2416008463 du 18/03/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA: AIN DEFLA
DAIRA : EL AMRA
COMMUNE: ARIB
N° d'IDENTIFICATION FISCALE: 098444065115916.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2024.

conformément à l'article 38 de la Loi n° : 23-12 du :05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 39,40 ,42 et 44 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La commune d'ARIB lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:01/2024 pour la réalisation de projet suivant :

- Rénovation et extension du réseau d'assainissement cité TOUTATES à OUED BDA commune d' Arib sur une distance de 3000 ML .

Les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées dans le secteur de ressources en eau comme activité principale : Catégorie N°04 et plus, ce qui ont une attestation de bonne exécution d'un projet similaire dérivée par une administration publique après réception définitive des travaux (réalisation, rénovation ou extension du réseaux d'assainissement, ou des eaux pluviales), sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Arîb contre paiement d'une somme de Cinq Mille dinars (5000.00DA) , (frais de participation à l'appel d'offres) auprès du régisseur communal, le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- 1 - Le dossier de candidature :
 - Déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
 - Déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
 - Les Statuts pour les sociétés.
 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - N.B : pour les autres pièces permettant d'évaluer les capacités des candidats (voir l'article N°:06 instructions aux soumissionnaires du cahier des charges)
- 2 - Offre technique :
 - Le cahier des charges, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté) .
 - Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
 - Le planning et le délai d'exécution signés, cachetés et datés par le soumissionnaire.
 - Le mémoire technique justifiant, contient un numéro et l'initiale de l'opération signés, cachetés et datés par le soumissionnaire
- 3 - Offre financière :
 - Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
 - Bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et lettres signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
 - Le détail estimatif et quantitatif rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Le Dossier de Candidature et l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise. La référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention à l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis à l'évaluation des offres -Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:01/2024 pour «Rénovation et extension du réseau d'assainissement cité TOUTATES à OUED BDA commune d' Arib sur une distance de 3000 ML » adressés à Monsieur le président de l'APC d'Arîb

Les délais de préparation des offres sont fixés Dix (10) Jours à partir de la première parution de ces avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 11 h00.
- Le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00.
- Si le premier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, cet avis en fait foi.

DK NEWS Anep : 2416008517 du 18/03/2024

HANDBALL - JO-2024 (2^E JOURNÉE DES TQO) Défaite de l'Algérie face à l'Autriche (26-41)



La sélection algérienne de handball s'est inclinée devant son homologue d'Autriche sur le score de (26-41), mi-temps (13-20) en match comptant pour la 2e journée du tournoi "N.2" de qualification olympique (TQO) de handball masculin (14-17 mars), disputé samedi à Hanovre (Allemagne).

C'est la 2e défaite du sept algérien dans cette compétition après celle concédée jeudi face à l'Allemagne (29-41). Dans l'autre match du groupe de Hanovre, la Croatie enregistré sa 2e victoire en battant l'Allemagne (33-30), assurant ainsi sa qualification pour le tournoi olympique de Paris-2024.

À l'issue de cette journée, la Croatie occupe seule la tête du groupe avec 4 points, devant l'Allemagne et la l'Autriche (2 pts), alors que l'Algérie est 4e avec 0 point.

Les handballeurs algériens, vice-champions d'Afrique 2024, joueront leur 3e et dernier match contre la Croatie ce dimanche (16h45). Les deux premiers de chaque TQO seront qualifiés pour les Jeux olympiques de Paris-2024.

Résultats du tournoi de Hanovre:

1^{re} journée:

Allemagne - Algérie 41-29

Croatie - Autriche 35-29

2^e journée:

Croatie - Allemagne 33-30

Autriche - Algérie 41-26

Classement Pts J

1. Croatie 4 2

2. Allemagne 2 2

-- Autriche 2 2

4. Algérie 0 2

Reste à jouer: Dimanche 17 mars:

3^e journée:

Allemagne - Autriche (14h10)

Algérie - Croatie (16h45).

JEUX AFRICAINS ACCRA 2023 - ALGÉRIE Programme de la neuvième journée



Programme de la participation algérienne aux différentes épreuves inscrites, dimanche, pour le compte de la neuvième journée de la 15^{ème} édition des Jeux africains-2023 à Accra, au Ghana (8-23 mars 2024):

-Boxe: (15h00):

Messieurs : Kamel Khenouci (48 kg), Youghurta Ait-Beka (63,5 kg), Mohamed Ghazali (75 kg), Mourad Kadi (+92 kg).

Taekwondo: (11h00):

Messieurs : Mohamed Guerfi (63 kg)

Dames : Zahra Cherif (+73 kg)

Tennis: (10h00):

Messieurs : Réda Guetas, Abdelkrim Benasmane

Dames : Ines Ibou, Amira Benaissa.

POWERLIFTING (GRAND PRIX DE QATAR)

Nouvelle consécration de l'Algérien Amine Bouafia

Le champion du monde algérien en powerlifting, Amine Bouafia s'est, à nouveau, distingué pour sa première compétition internationale de l'année 2024 en s'adjugeant le trophée du Grand Prix Mondial "Showdown Pro Lifter", tenu au Qatar, avec la participation des champions de 12 pays.

Une nouvelle distinction que Bouafia a mise en valeur, même si la performance réalisée, est en deçà de ses espérances, déclarant, dimanche à l'APS: "certes, je n'ai pas soulevé plus de 900 kg au total des trois épreuves, ce qui est un résultat moyen, mais comme il s'agit de ma première compétition de l'année 2024, je suis satisfait de ce résultat".

Le Grand Prix Mondial du Qatar est une étape préparatoire de Bouafia pour les prochains grands rendez-vous qui seront "plus importants et dont le niveau sera plus élevé, à commencer par le challenge international de Pologne qui verra la participation de grands champions du monde professionnels", a-t-il indiqué.

Au Qatar, l'enfant d'Oran a réalisé la première place de la catégorie des moins de 140 kg, et la deuxième au classement de toutes les catégories confondues.

Il est persuadé qu'il lui faudra soulever plus de 1.000 kg au total des trois épreuves (squat, Bench, Dead lift de cette discipline).

"Je continuerai à travailler dur pour être à nouveau à la hauteur des espérances.

Je table énormément sur le rendez-vous de Pologne (28 septembre 2024) surnommé 'Powerlifting Pro League 1', ainsi que les deux autres challenges de



la fin de l'année en cours qui auront lieu en octobre et décembre, respectivement aux Etats Unis et en Russie", a-t-il encore précisé.

Amine Bouafia, âgé de 47 ans, compte dans son palmarès plusieurs titres mondiaux et des records internationaux, dans de grandes compétitions, mondiales de plusieurs fédérations, IPF, GPA, LPL, WRPL, WPC, dans diverses contrées, en Asie, Amérique, Eu-

rope centrale, de même que arabes et africaines. Il est aussi l'athlète le plus titré du powerlifting dans des compétitions dédiées aux professionnels, marquant de son empreinte l'histoire de cette discipline de force qui ressemble à l'haltérophilie.

Chaque athlète, est appelé à soulever plus de poids que son adversaire dans chacune de ses trois épreuves en utilisant des mouvements spécifiques.

ESCRIME - COUPE DU MONDE 2024 (FLEURET MASCULIN)

L'Algérien Salim Haroui qualifié aux JO de Paris

L'escrimeur algérien Salim Haroui a validé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris dans la spécialité de fleuret masculin, a-t-on appris dimanche auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA).

C'est la deuxième participation de l'Algérien à un rendez-vous olympique après avoir pris part aux Jeux olympique 2020 de Tokyo.

Cette qualification s'ajoute à celle obtenue par les sabreuses Saoussen Boudiaf, Zohra Kehli, Kaouthar-Mohamed



Belkebir et Abik Boungab, qui ont validé leur billet pour les JO de Paris, à l'issue de la Coupe du Monde 2024 d'escrime qui s'est déroulée à Saint-Nicolas en Belgique.

Les quatre Algériennes seront présentes aux épreuves par équipes des JO, alors que Saoussen Boudiaf (22e mondiale), Zohra Kehli (41e) et Kaouthar Mohamed Belkebir (71e) seront engagées également aux épreuves individuelles.

Avant la qualification des escrimeurs algériens, l'Algérie comptait 19 qualifiés aux JO de Paris, rappelle-t-on.

KARATÉ-DO - PREMIER LEAGUE ANTALYA

Médaille de bronze pour l'Algérienne Cylia Ouikene



La karatéka algérienne Cylia Ouikene (-50 kg) a décroché dimanche la médaille de bronze de la Premier League d'Antalya (Turquie), en battant la Portugaise Katarina Rodriguez, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de karate-do (FAK).

L'Algérienne a mené un parcours sans faute lors de la phase de poules en enchaînant trois victoires face à la Marocaine Chaima Al Hayati, l'Espagnole Nadia Gomez Morales et la Salvadorienne Izaguirri Gabriela.

En quarts de finale, l'Algérienne a été battue par la Kazakh Moldir Zhangvyrbay, championne du monde de la catégorie, ce qui lui a permis de disputer le combat pour la médaille de bronze.

De son côté, Louiza Abouriche (-55 kg) disputera ce dimanche son combat pour la médaille de

bronze après avoir atteint les demi-finales de la compétition mondiale.

Lors de la phase de poules, l'Algérienne a enregistré deux victoires et un nul.

Elle a entamé la compétition en s'imposant face à la Luxembourgeoise Jenifer Warling avant d'enchaîner face à l'Ukrainienne Anzolikha Troliga.

En quarts de finale, Louiza Abouriche a battu la Suissesse Maya Chaïer sur décision des juges-arbitres, avant de perdre face à l'Italienne Lola Fiola (5-4) en demi-finale.

Le Premier League d'Antalya est une compétition qui fait partie du calendrier de la Fédération internationale de karaté, regroupant chaque année les meilleurs karatékas mondiaux.

LIGUE 1 MOBILIS (20^E JOURNÉE) En nette résurrection, le MC Oran retrouve son "âme" (entraîneur)

Le MC Oran a retrouvé son "âme" après avoir enchaîné des résultats positifs ces derniers temps, aussi bien en championnat qu'en coupe d'Algérie, lui permettant d'aborder la suite de la saison footballistique "sous de bons auspices", a déclaré son entraîneur Youcef Bouzidi.

Vainqueur à domicile du Paradou AC (2-0), vendredi soir dans le cadre de la 20^e journée de la Ligue 1 Mobilis, le MCO s'accroche toujours dans la course du maintien, même si cette équipe reste scotchée à la 15^e et avant-dernière place au classement.

"Ce qu'il faut retenir des dernières sorties de mon équipe, est cette hargne de vaincre retrouvée chez les joueurs.

Ces derniers se battent désormais corps et âme sur le terrain", a déclaré Bouzidi, en poste depuis près de trois mois, en conférence de presse d'après match face au PAC.

"Le retour en force du public au stade Ahmed Zabana a stimulé davantage mes joueurs pour aller chercher les trois points de la victoire malgré un important aléa qui continue de nous handicaper depuis plusieurs semaines, à savoir cette guigne de blessures qui poursuit mes protégés", a-t-il ajouté. Ce technicien qui a commencé la saison en cours sur le banc de la JS Kabylie (Ligue 1), s'est dit "réjoui" d'avoir battu à deux reprises le PAC, en l'espace d'une semaine, après avoir éliminé ce même adversaire en 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, il y a quelques jours.

"Parvenir à inscrire quatre buts en deux matchs face à la meilleure défense du championnat, prouve que nous sommes sur la bonne voie", s'est félicité Bouzidi, réitérant que son objectif principal est de "sauver le Mouloudia de la rétrogradation", et reléguant au second plan l'épreuve de la coupe d'Algérie dans laquelle les siens sont toujours en course.

Il a, en outre, noté avec satisfaction la résurrection de ses capés "qui enchaînent désormais les victoires à domicile tout en ramenant de précieux points de l'extérieur", a-t-il dit.

Les "Hamraoua" ont obtenu six points lors de leurs deux derniers matchs chez eux, alors qu'auparavant ils s'y étaient contentés de six petits points seulement en huit sorties.

"Si on continue sur cette même dynamique de bons résultats, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, je suis persuadé qu'on va s'en sortir.

Un grand club comme le MCO où sa direction a mis tous les moyens à notre disposition, ne mérite pas de rétrograder", a insisté le coach de la formation d'El-Bahia.

Logés à la 15^e place avec 18 points, les Oranais comptent un seul point de retard sur le 14^e et premier potentiel non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui a toutefois un match en retard à livrer contre le leader, le MC Alger.

Logés à la 15^e place avec 18 points, les Oranais comptent un seul point de retard sur le 14^e et premier potentiel non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui a toutefois un match en retard à livrer contre le leader, le MC Alger.

Logés à la 15^e place avec 18 points, les Oranais comptent un seul point de retard sur le 14^e et premier potentiel non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui a toutefois un match en retard à livrer contre le leader, le MC Alger.

Logés à la 15^e place avec 18 points, les Oranais comptent un seul point de retard sur le 14^e et premier potentiel non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui a toutefois un match en retard à livrer contre le leader, le MC Alger.

Logés à la 15^e place avec 18 points, les Oranais comptent un seul point de retard sur le 14^e et premier potentiel non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui a toutefois un match en retard à livrer contre le leader, le MC Alger.

Logés à la 15^e place avec 18 points, les Oranais comptent un seul point de retard sur le 14^e et premier potentiel non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui a toutefois un match en retard à livrer contre le leader, le MC Alger.

Victoire de l'US Biskra devant l'USM Khenchela 2-1

L'US Biskra s'est imposée devant l'USM Khenchela sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 2-1), pour le compte de la 20^e journée de Ligue 1 Mobilis.

Les Biskrais étaient les

premiers à ouvrir le score dès la 3^e minute de jeu par l'intermédiaire de Medane, avant que Lamri ne parvienne à remettre les pendules à l'heure à la 23^e minute.

En deuxième mi-temps, les locaux ont accentué leur domination sur leur adversaire du jour, parvenant à ajouter le deuxième but à la 68^e minute de jeu grâce à un tir puissant du défenseur

Boukaroum. Cette septième victoire de la saison permet à l'US Biskra de prendre seule la 7^e place au classement général avec un total de 28 points, alors que l'USM Khenchela occupe la 8^e place avec 27 points mais avec un match en retard à disputer face au CR Belouizdad.

La JSS surprend le MCEB à El Bayadh (0-1)

La JS Saoura a réussi le hold-up parfait, samedi après-midi à El Bayadh, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez le MCEB local, qu'elle a dominé (1-0) pour le compte de la 20^e journée de Ligue 1 Mobilis. Le succès des Bécharois a

été assuré par Adeldjalil Saâd, à la 80^e minute de jeu, et qui permet à la JSS de se hisser à la septième place du classement général, avec vingt-sept points, au moment où le MCEB reste scotché à la onzième place, avec seulement 25 points.

MISE À JOUR DE LA 16^{ÈME} JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS ESBA-MCA décalé au mercredi 20 mars à Dar El Beida (LFP)

Le match entre l'ES Ben Aknoun et le MC Alger comptant pour la mise à jour de la 16^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévu initialement le mardi 19 mars, a été décalé au mercredi 20 mars 2024 au stade de Dar El Beida (Alger) à 15h30, a annoncé samedi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

"Suite à la réunion de sécurité tenue ce samedi 16 mars 2024 au siège de la wilaya d'Alger, consacrée à la programmation et l'organisation de la mise à jour de la

16^{ème} journée du championnat professionnel Mobilis, la rencontre ESBA-MCA prévue initialement le mardi 19 mars a été décalée au mercredi 20 mars 2024 au stade de Dar El Beida à 15h30" indique la LFP dans un communiqué.

Cette décision intervient "dans le souci du respect du calendrier des journées restantes du championnat et aussi afin de garantir le bon déroulement des rencontres" ajoute la même source.

Quant à la billetterie, la LFP a révélé que "3000 bil-

lets seront réservés aux supporters du club visiteur (MCA)", notant que "les billets d'accès au stade (supporters MCA), pour assister au match seront vendus au niveau des guichets du stade du 05 juillet, le lundi 18 mars 2024 à partir de 10h00".

Par ailleurs, les rencontres de la 21^{ème} journée mettant aux prises la JS Saoura et le MC Alger ainsi que le Paradou AC et l'ES Ben Aknoun, ont été décalées pour le lundi 25 mars 2024 au lieu du dimanche 24 mars.

Jeu :

MCA - ASO 6-3

Vendredi :

ESBA - NCM 3-1

CSC - USS 3-0

MCO - PAC 2-0

JSK - ESS 0-1

CRB - USMA 0-1

Samedi :

MCEB - JSS 0-1

USB - USMK 2-1

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	43	19
2). CS Constantine	34	20
3). ES Sétif	33	19
4). CR Belouizdad	31	17
→). Paradou AC	31	19
6). USM Alger	29	18
7). US Biskra	28	20
8). USM Khenchela	27	19
→). JS Kabylie	27	19
→). JS Saoura	27	20
11). MC El Bayadh	25	20
12). ASO Chlef	23	20
13). NC Magra	21	19
14). ES Ben Aknoun	19	19
15). MC Oran	18	20
16). US Souf	7	20.

CS CONSTANTINE

Madani : "ma convocation en sélection nationale sera la plus importante étape de mon parcours"

Le défenseur du CS Constantine (Ligue 1 Mobilis), Mohamed Lamine Madani, retenu vendredi en équipe nationale de football par le nouveau sélectionneur Vladimir Petkovic, a affirmé que cette convocation représente la plus importante étape de son parcours sportif. A l'issue du match ayant opposé vendredi soir le CSC à l'US Souf (3-0) au stade chahid Hamalouidi de

Constantine, le néo-international algérien a exprimé sa joie de figurer dans la liste des joueurs convoqués par le coach national pour le stage de préparation à Sidi Moussa en vue du tournoi de "FIFA Series 2024", prévu en Algérie du 22 au 26 mars courant.

Il a également estimé que cette convocation est le fruit des efforts et de l'assiduité au sein du club surtout

après les bonnes prestations en championnat et en Coupe d'Algérie avec notamment une qualification pour les huitièmes de finale en déplacement aux dépens de l'ES Sétif. Madani a souligné que le port du maillot national renforcera sa détermination à développer son niveau de jeu et œuvrer à soutenir l'équipe nationale et son club à réaliser davantage de succès. L'en-

traîneur adjoint du CS Constantine, Azzedine Rahim, a considéré de son côté, que la convocation de Madani en sélection nationale est la preuve que ce joueur possède de grandes potentialités comme il l'a prouvé lors des dernières rencontres, estimant qu'il mérite de figurer dans la liste des Verts surtout que son niveau est en constante évolution.

TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE À ALGER Bon début de l'équipe de l'APS

L'équipe de football de l'APS (Algérie presse service) a bien débuté le tournoi de Futsal de la presse nationale-2024 en atomisant, son adversaire, du journal Akhbar Al Watan sur le score de 16-1, mi-temps (6-0), samedi en soirée à la Coupole de l'Office du complexe olympique à Alger pour le compte de la 1^{re} journée du groupe D, dans lequel figure également, la Radio nationale 2 et Al Ayam News.

Dans un match à sens unique, les coéquipiers de Zaki Meslem, auteur de neuf buts et désigné meilleur joueur de la rencontre, ont dominé leur adversaire, ne lui laissant aucune opportunité de revenir au score qui aurait pu être plus important.

Grâce à cette victoire, l'APS dirigée par Karim Guerrach (entraîneur et joueur) prend la tête du classement à égalité avec celle de la Radio nationale 2, vainqueur de l'équipe d'Al Ayam News (3-1), mais avec un meilleur goal-average (+15).

Jusqu'à présent, le score réalisé par l'APS est le plus lourd, après quatre journées jouées pour le compte du tournoi qui a débuté, mercredi avec le match d'ouverture qui a vu le club de Canal Algérie (détenteur du titre), l'emporter face à Al Chaab (9-1).

La soirée du samedi a permis au comité d'organisation de faire disputer aussi les deux autres rencontres pour le compte du groupe E, qui ont enregistré la victoire de l'équipe la Télévision 9 sur celle d'AL24 News (7-2) et le nul entre la Radio nationale 1 et le Centre international de la presse (CIP)3-3.

Depuis l'entame de la 3^e édition du tournoi de Futsal de la presse nationale initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), avec le "naming", de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), plusieurs rencontres ont eu lieu et ont permis à l'assistance et aux invités d'honneur d'apprécier les prouesses des différents acteurs, en l'espace des 40 minutes de jeu (20 minutes par mi-temps).

Vingt-Quatre (24) équipes représentant différents médias nationaux prennent part à la 3^e édition du tournoi de la presse initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3^e mai de chaque année, et dédiée cette année 2024 aux journalistes tombés en martyrs suite aux frappes aériennes et les opérations terrestres des forces d'occupation sionistes, et en mémoire aux journalistes algériens décédés récemment.

Résultats de tous les matchs joués jusqu'à samedi:

Groupe A: Canal Algérie - quotidien Echaab (9-1)

DZ Match - El Watania TV (5-3)

Groupe B: EPTV 2 - Quotidien El Fadjr (6-3)

Hayet TV - Al Ikhbariya (2-3)

Groupe C: Echourouk News - Inter News (6-2)

Dzair Tube - Ennahar TV (6-5)

Groupe D: Radio nationale 2 - Al Ayam News (3-01)

Algérie Presse Service - Akhbar Al Watan (16-01)

Groupe E: Radio nationale 1 - Centre International de Presse (3-3)

AL24 News - Télévision 9 (2-7)

Programme du Dimanche 17 mars 2024:

22h00 : EPTV 1 - Télévision 4 (Groupe F)

23h00 : Koorra News - El Heddaf TV (Groupe F)

APS

LIGUE 2 AMATEUR (19^E JOURNÉE)

GR. CENTRE OUEST

L'ES Mostaganem seul leader, mais "le plus dur reste à faire"



L'ES Mostaganem a réussi à s'emparer seule des commandes de la Ligue deux de football (Gr.Centre-ouest) à l'issue de la précédente journée, mais son entraîneur Réda Bendriss est persuadé que "le plus dur reste à faire".

"Nous venons de réaliser une belle victoire contre un adversaire qui nourrissait encore l'espoir de jouer la carte de l'accession. Ce succès, réalisé de surcroît à l'extérieur, aura un effet psychologique positif sur mes joueurs", a déclaré à l'APS, le premier responsable technique de l'ESM.

Ayant partagé la première place avec le RC Kouba tout au long des dernières journées, l'Espérance a profité de la défaite des Koubéens à Mascara (1-0), pour prendre seule le poste de leader grâce à sa victoire sur le terrain du CR Témouchent (2-0), le week-end passé.

"Le fait d'avoir marqué dès les premières minutes nous a facilité la mission, même si jouer en plein carême n'est pas une chose aisée. Nous devons toutefois nous adapter à cette situation pour poursuivre sur notre dynamique des bons résultats", a ajouté le technicien sésifien qui a succédé à Hadj Merine en milieu de la phase aller du championnat.

Bendriss a, en outre, mis en garde ses capés contre tout excès de confiance, malgré l'écart de trois points qu'ils disposent désormais sur le dauphin le RCK. Déjà, il dit s'attendre à un "match compliqué", lors de la prochaine journée face à l'ES Koléa.

Ce jeune technicien, qui a débuté la saison en cours sur le banc du RCK, espère rééditer le même "exploit" de l'exercice passé lorsqu'il avait mené l'US Souf à accéder en Ligue 1 pour la première fois de son histoire.

L'ESM, qui a raté l'accession parmi l'élite à la toute dernière journée de la saison précédente, est parée cette fois-ci pour réaliser le rêve de son public, et ce, après près de 24 ans d'absence de la cour des grands, a encore assuré son coach. Pour rappel, seul le leader de chacune des deux poules qui composent le deuxième palier, validera son billet pour la Ligue 1 en fin d'exercice en cours.

GR. CENTRE EST

Qui stoppera l'O Akbou ?

Le leader du Groupe (Centre-Ouest), de Ligue 2 de football amateur, l'Olympique Akbou, continue sa spectaculaire chevauchée en s'imposant à l'extérieur devant la JS Bordj Menaël, gardant ainsi un écart de sept points sur son poursuivant immédiat, le CA Batna, alors que la lutte pour le maintien continue de plus belle entre le quatuor, l'AS Ain M'lila, l'USM Annaba, l'ES Ghozlane et le MC El Eulma, à l'issue de la 19e journée disputée samedi.



L'invincible leader, l'OA, ne sait plus perdre, quand on sait que sa dernière défaite remonte au 29 septembre dernier lors de son déplacement chez le CA Batna (3-0) pour le compte de la 1re journée, en alignant depuis une série de 20 matches sans défaite toutes compétitions confondues avec un total de 17 victoires et 3 nuls.

Ce samedi, la formation du coach Kharouf qui est toujours en lice en coupe d'Algérie, est

allée battre la JSB Ménaël par (2-0) confortant ainsi sa place de leader (48 pts) devant son dauphin, le MSP Batna (41 pts) et qui confirme nettement ses prétentions pour l'accession en Ligue 1, après seulement une saison passée en Ligue 2 (amateur).

Le Mouloudia de Batna, vainqueur récemment de l'IB Khemis El Khechna (1-0) consolide sa place de dauphin portant son avance sur son voisin de la ville, le CA Batna à

huit points, après la défaite des Cabistes chez le nouveau promu l'Olympique Magrane (2-0) qui s'est donné une bouffée d'oxygène en s'éloignant de la zone de turbulences en occupant la 12e place avec 19 points.

C'est à partir de la 13e place occupée par l'AS Ain M'lila que les choses deviennent sérieuses. L'ASAM battue par l'USM Harrach (1-0) devance d'une seule longueur l'USM Annaba auteur d'un pré-

cieux nul chez le MO Constantine (1-1).

L'E Sour Ghozlane (15 pts) a également fait une mauvaise affaire en tombant à Ouargla (1-0) et qui ne devance plus la lanterne rouge, le MC El-Eulma que d'un petit point après la victoire des Eulmils face au HB Chelghoum Laid (1-0). En bas du tableau, une chaude lutte animera les prochaines journées entre ce quatuor. La 20e journée se déroulera samedi prochain 23 mars.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Gr. Centre Ouest

Résultats complets et classement pour le compte de la 19e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, Groupe Centre-Ouest, disputée vendredi et samedi :

- Vendredi:**
 MCB Oued Sly - SC Mecheria 2-1
 JS Guir - RC Arbaâ 2-4
 O Médéa - WA Boufarik 1-1
 CR Témouchent - ES Mostaganem 0-2
 ESM Koléa - SKAF Khemis Miliana 3-2
 GC Mascara - RC Kouba 1-0
 WA Mostaganem - ASM Oran 4-0
- Samedi :**
 NA Hussein Dey - JSM Tiaret 3-1

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	44	19
2). RC Kouba	41	19
3). GC Mascara	36	19
4). CR Témouchent	32	19
5). ESM Koléa	30	19
6). WA Mostaganem	29	19
7). SKAF El Khemis	28	19
8). MCB Oued Sly	25	19
9). NA Hussein Dey	23	19
10). JSM Tiaret	22	19
11). WA Boufarik	22	19
12). ASM Oran	21	19
13). RC Arbaâ	20	19
14). SC Mecheria	18	19
15). JS Guir Abadla	12	19
16). O Médéa	12	19

Gr. Centre Est

Résultats et classement à l'issue de la 19e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputée samedi :

- JS Bordj Ménaël - Olympique Akbou 0-2
 MC El Eulma - HB Chelghoum Laid 1-0
 IRB Ouargla - E Sour Ghozlane 1-0
 NRB Telegma - AS Khroub 1-0
 MSP Batna - IB Khemis El Khechna 1-0
 USM El Harrach - AS Ain M'lila 1-0
 MO Constantine - USM Annaba 1-1
 O Magrane - CA Batna 2-0

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	48	19
2). MSP Batna	41	19
3). CA Batna	33	19
4). JS Bordj Menaël	32	19
5). NRB Telegma	26	19
6). MO Constantine	26	19
7). IB Khemis Khechna	25	19
8). AS Khroub	23	19
9). IRB Ouargla	22	19
10). USM El Harrach	22	19
11). HB Chelghoum Laid	21	19
12). O. Magrane	21	19
13). AS Ain M'lila	17	19
14). USM Annaba	16	19
15). ES Ghozlane	15	19
16). MC El Eulma	14	19

COUPE D'ALGÉRIE 2024

Les stades accueillant les quarts de finale, désignés (FAF)

Les stades Miloud Hadeff (Oran), le 19-mai 1956 (Annaba), Chahid Ham-laoui (Constantine) et le 5-juillet 1962 (Alger), ont été désignés pour abriter les rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

La cérémonie du tirage au sort des huitièmes et quarts de finale de la Coupe d'Algérie aura lieu ce dimanche à partir de 22h30 au siège de l'Établissement public de télévision (EPTV) aux Eucalyptus (Alger), a précisé la FAF.

Le vice-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Amine Mesloug, avait annoncé que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie. La VAR avait déjà été utilisée la saison dernière en "Dame Coupe" à partir des demi-finales, disputées au stade Miloud-Hadeff d'Oran.

APS

PSG : HAKIMI VERS UNE PROLONGATION ?

Malgré le départ à venir de Kylian Mbappé, Achraf Hakimi (25 ans, 29 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) ne devrait pas quitter le Paris Saint-Germain lors du prochain mercato estival. Selon Le Parisien, les dirigeants franciliens discutent avec le latéral droit pour une prolongation de son contrat, qui expire en juin 2026. Les négociations avancent bien alors que le champion de France désire étendre le bail du Marocain jusqu'en juin 2028 et 2029.

REAL MADRID

LA DEMANDE D'ANCELOTTI À VINICIUS

Auteur d'un nouveau doublé contre Osasuna (2-4), samedi en Liga, Vinicius Jr (23 ans, 28 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison) a encore été hué par le public adverse. L'ailier brésilien a été averti par son entraîneur au Real Madrid, Carlo Ancelotti, après un nouveau carton jaune pour s'être moqué de la décision de l'arbitre. "Il a marqué deux buts, il aurait pu en mettre davantage, il a toujours été efficace dans le jeu... Il doit contrôler un peu mieux la pression ambiante, oui", a indiqué le manager italien en conférence de presse. Un avertissement qui lui fera manquer la réception de l'Athletic, le 31 mars. Son prochain match avec la tunique de la Maison Blanche ? Le 9 avril contre Manchester City en Ligue des Champions.

LE CONSEIL D'OWEN À GÜLER

Freiné par les blessures depuis son arrivée pour 20 millions d'euros en provenance de Fenerbahçe lors du dernier mercato estival, Arda Güler (19 ans, 7 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) enchaîne les entrées en jeu avec le Real Madrid. Pour l'ancien buteur de la Maison Blanche, Michael Owen, le milieu offensif turc doit absolument s'accrocher et attendre son heure plutôt que de partir en prêt. "Vous pouvez jouer chaque semaine dans une équipe moins huppée où vous pouvez apprendre, vous entraîner et jouer avec certains des plus grands joueurs est une expérience inestimable, a prévenu le Ballon d'Or 2001 pour AS. Modric et Kroos ne vont pas durer éternellement, il y aura donc une réelle opportunité au Real Madrid à l'avenir pour ces jeunes milieux de terrain. Il y aura beaucoup d'opportunités de faire une longue carrière là-bas." Pour l'heure, Güler ne veut pas entendre parler d'un départ temporaire et compte bien s'imposer dans la capitale espagnole.

ALLEMAGNE DAHOUD VA JOUER POUR LA SYRIE

Mahmoud Dahoud (28 ans) ne portera plus les couleurs de l'équipe d'Allemagne. Sélectionné à deux reprises avec la Nationalmannschaft depuis 2020, le milieu de terrain de Stuttgart va désormais jouer en faveur de son pays natal, la Syrie. L'ancien joueur du Borussia Dortmund a été retenu par Hector Cuper pour les matchs contre le Myanmar (21 et 26 mars) comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Pour rappel, les Aigles de Qassouyn ont atteint les 8es de finale de la dernière Coupe d'Asie, soit la meilleure performance de leur histoire.

BAYERN KIM DOUTE, MAIS...

Recruté pour 50 millions d'euros à Naples lors du dernier mercato estival, Kim Min-jae (27 ans, 28 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) peine à trouver ses marques au Bayern Munich. Le défenseur central sud-coréen a évoqué ses difficultés depuis son arrivée en Bavière. "Je n'ai jamais été aussi souvent sur le banc depuis le début de ma carrière, mais je pense que je peux en tirer des leçons. Je réfléchis beaucoup en ce moment. J'ai aussi joué beaucoup de matchs mais il y a tellement de bons joueurs au Bayern, donc il peut arriver que je ne joue pas", a fait savoir l'ancien joueur de Fenerbahçe pour T-Online.

RIEN DE GRAVE POUR KANE ?

A l'occasion de la large victoire du Bayern Munich à Darmstadt (2-5), samedi en Bundesliga, Harry Kane (30 ans, 35 matchs et 37 buts toutes compétitions cette saison) s'est blessé au pied en percutant le poteau au moment de reprendre le ballon. Remplacé dans la foulée par Eric Maxim Choupo-Moting, l'attaquant anglais devrait rapidement être remis de ce souci physique. "Il s'est tordu la cheville et l'a complètement refroidie avec de la glace. Je ne peux pas encore en dire plus, a glissé son entraîneur, Thomas Tuchel, imité par le directeur sportif du club bavarois, Christoph Freund. Nous espérons que ce n'est pas si grave. Il a été remplacé par précaution. Il ne prendra aucun risque avec l'équipe nationale." A priori, aucune inquiétude à avoir en vue des quarts de finale de la Ligue des Champions contre Arsenal, les 9 et 17 avril prochains.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Fayçal Laouer

Directeur de publication Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

RAPPORT ANNUEL DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ L'Algérie devrait maintenir son statut d'important fournisseur de l'Europe à long terme

L'Algérie devrait conserver son statut d'important fournisseur de gaz naturel du marché européen à long terme, selon le nouveau rapport annuel du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF).

"L'Algérie devrait conserver son statut d'important fournisseur de gaz naturel du marché européen, tant par le biais des exportations via gazoducs que par le gaz naturel liquéfié (GNL), jusqu'à 2050", précise-t-on dans la 8^{ème} édition du rapport "GECF Global Gas Outlook 2050", publié mercredi sur son site web.

Dans ce contexte, le GECF a rappelé que l'Algérie est le principal fournisseur de gaz de l'Europe du Sud, assurant environ 70% de ses exportations vers ce marché via gazoducs et les 30% restants sous forme de GNL.

En 2022, l'Algérie a exporté 52 milliards de m³ de gaz naturel au total, à travers les gazoducs et sous forme de GNL, selon la même source, assurant que la majorité des expéditions algériennes de GNL étaient dirigées vers l'Europe.

En quantité, l'Algérie a exporté au total 10 millions de tonnes de GNL, avec environ 9,2 millions de tonnes four-



niees à l'Europe, en se plaçant comme quatrième plus grand fournisseur de GNL du continent européen.

Selon le rapport annuel du GECF (2023), l'UE importe du gaz par gazoducs en provenance de cinq pays, à savoir l'Algérie, l'Azerbaïdjan, la Libye, la Norvège et la Russie.

Durant l'année 2022, les importations totales de gaz

par gazoduc de l'UE ont atteint 203 milliards de mètres cubes, marquant un déclin précipité de 26% par rapport à 2021.

Au niveau africain, le même rapport a affiché la place de l'Algérie au sein du continent, se plaçant en tête en matière de production de gaz naturel, suivie par la Guinée équatoriale et la Libye.

"L'Algérie a augmenté son approvisionnement en gaz naturel grâce au développement des champs matures et à l'accélération de l'exploitation des nouvelles découvertes réalisées par Sonatrach", souligne-t-on dans ce document.

S'agissant de la production algérienne de gaz naturel, elle a enregistré une augmentation "notable", selon le rapport mentionnant qu'elle est passée de 85 milliards de m³ en 2019 à 101 milliards de m³ en 2022, propulsé principalement par l'agrandissement du champ de Hassi R'Mel.

Selon le GECF, la production algérienne de gaz naturel devrait se maintenir à un niveau de 100 milliards de m³ d'ici 2030.

En matière d'efforts déployés pour augmenter la production, le GECF a fait état de nouvelles découvertes à proximité du plus grand champ gazier du pays, à savoir Hassi R'Mel, qui permet d'ajouter une quantité de 3,5 milliards de m³.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, dimanche, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces aériennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans la dynamique de ses visites aux différentes composantes de l'ANP pendant le mois sacré de Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce dimanche 17 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces aériennes", précise la même source.

Cette visite "s'inscrit dans le cadre du suivi particulier réservé par le Haut Commandement de l'ANP à la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2023/2024, ainsi qu'à la consolidation de l'approche de communication directe avec le personnel et l'écoute de ses préoccupations", ajoute le communiqué.

Après la cérémonie d'accueil, au niveau du siège de Commandement, donnée par le Général-major Mahmoud Laraba, Commandant des Forces aériennes, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros Amirouch Aït Hamouda, Commandant de la Wilaya III historique, dont le siège de Commandement des Forces aériennes porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux martyrs.

Par la suite, le Général d'Armée a rencontré les cadres et le personnel du Commandement des Forces aériennes. A cette occasion, il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les personnels de toutes les unités de ce Commandement par visioconférence. Dans son allocution, le Général d'Armée a souligné que "le maintien du moral de la troupe à des niveaux élevés est une priorité absolue et que la foi en la cause est une condition essentielle pour l'accomplissement des missions assignées". "Pour nous, au sein de l'ANP, le maintien du moral de la troupe à des niveaux élevés est une priorité absolue, car nous sommes convaincus que le développement, la puissance et les victoires des armées, sont dûs essentiellement à l'aspect moral", a-t-il ajouté.

"S'acquitter pleinement de la responsabilité ne peut être tributaire des seules compétences scientifiques et cognitives du militaire ou encore des moyens matériels mis à sa disposition, le facteur le plus important est la foi de ce dernier en sa cause, qu'elles que soient les circonstances. En ce sens, il est tenu de ne ménager aucun effort pour servir son unité, son armée et sa patrie, et de respecter ses engagements, quels que soient les sacrifices à consentir", a-t-il relevé.

Le Général d'Armée a également affirmé que "pour gagner le pari de la puissance et de l'efficacité, il est nécessaire de réussir la conduite des hommes". "Pour relever le défi de la puissance et de l'efficacité, il est primordial de réussir la conduite des hommes. Celle-ci implique la gestion, la mise à disposition des moyens et la fédération des efforts au service de l'accomplissement des missions confiées. C'est une responsabilité aussi noble qu'importante. Une responsabilité qui requiert essentiellement du responsable de se hisser au niveau de ses obligations, et de réserver à ses subordonnés l'intérêt nécessaire, particulièrement en termes de formation et d'instruction", a-t-il dit. "La conscience de la sensibilité des missions et de leur portée nationale et de leurs nobles objectifs sont des facteurs à même de donner aux militaires les capacités morales qui garantissent à l'ANP de poursuivre sa marche sur la voie du développement et de la modernisation, notamment à l'aune du contexte international et régional actuel, qui nous appelle tous à faire preuve de plus de détermination, de persévérance et de conscience quant aux défis imposés", a-t-il dit.

A l'issue, le Général d'Armée a suivi une présentation globale, donnée par le Commandant des Forces aériennes, "sur les différents domaines d'activités liés à la mise en œuvre du plan de développement de ces Forces". A cette occasion, le Général d'Armée "a donné un ensemble de recommandations portant notamment sur la nécessité de poursuivre les efforts de préparation au combat des unités et des personnels, conformément aux plans et programmes établis, tout en veillant à la maintenance régulière et à l'utilisation optimale des aéronaves et grands moyens mis à disposition", conclut le MDN.

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Un mémorandum d'entente pour renforcer la coopération dans le domaine des startups

L'Algérie a signé, jeudi, un mémorandum d'entente avec l'Afrique du Sud visant à renforcer la coopération et l'échange des expertises entre les deux pays dans le domaine des startups et de l'innovation, indique un communiqué du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Le mémorandum a été signé par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid et la ministre du Développement des Petites entreprises de l'Afrique du Sud, Stella Ndabeni-Abrahams, et ce au deuxième jour de la visite du ministre en Afrique du Sud dans le cadre de sa participation aux travaux du Congrès mondial de l'entrepreneuriat

GEC +Africa tenue à Cape Town (Afrique du Sud), précise la même source.

"Ce mémorandum permettra de renforcer la coopération et l'échange d'expertise entre les deux pays dans le domaine des startups et de l'innovation, ainsi que d'ouvrir les opportunités d'investissement pour les entrepreneurs des deux pays", selon le communiqué.

Dans le cadre de la poursuite de son programme de visite en Afrique du Sud, M. Oualid a participé à la réunion des ministres africains ayant pris part à ce Congrès mondial, sur les opportunités de renforcer la coopération entre les pays du continent en matière d'entrepreneuriat.

Dans ce contexte, M. Oualid a rappelé les

réalisations accomplies au niveau continental, telles que la Déclaration d'Alger pour le développement des startups, adoptée lors de la 36^e session ordinaire de l'Assemblée de l'UA.

Il a également souligné l'importance de faciliter la circulation des talents en Afrique, et l'accès des entrepreneurs africains aux marchés africains, et la création d'un fonds africain, à même d'ouvrir de grandes perspectives pour l'entrepreneuriat sur le Continent africain.

Le Congrès mondial de l'entrepreneuriat, qui s'est tenu mercredi et jeudi, a réuni plus de 1500 participants issus de 43 pays africains et 15 ministres africains chargés de l'entrepreneuriat.

ONU

L'AG adopte une résolution sur la lutte contre l'islamophobie

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté vendredi une résolution sur des mesures de lutte contre l'islamophobie.

La résolution condamne tout appel à la haine religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence. Elle condamne en particulier l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence à l'égard des musulmans, telle qu'elle se manifeste dans un nombre croissant d'incidents de profanation du saint Coran, d'attaques contre des mosquées, des sites et des sanctuaires et d'autres actes d'intolérance religieuse, de stéréotypes négatifs, de haine et de

violence à l'égard des musulmans.

La résolution invite les Etats membres des Nations Unies à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'intolérance religieuse, les stéréotypes négatifs, la haine, l'incitation à la violence et la violence à l'encontre des musulmans et à interdire par la loi l'incitation à la violence et la violence à l'encontre des personnes en raison de leur religion ou de leurs convictions. Elle appelle également les Etats membres à s'engager avec toutes les parties prenantes concernées à promouvoir les vertus du dialogue interreligieux et interculturel et du dialogue entre les civilisations, le respect et

l'acceptation des différences, la tolérance, le respect de la diversité religieuse et culturelle, la coexistence et la cohabitation pacifiques, l'inclusion et le respect des droits de l'homme, et à rejeter la propagation des discours de haine.

Le texte demande au Secrétaire général des Nations Unies de nommer un envoyé spécial des Nations Unies chargé de lutter contre l'islamophobie et de soumettre à l'Assemblée générale, lors de la prochaine session, un rapport sur la mise en œuvre de la résolution et sur les mesures prises par les Etats membres et les Nations Unies pour lutter contre l'islamophobie.

APS

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 17 au 23 mars 2024, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	132,32	140,40
1 EUR	144,68	153,57
1 GBP	169,38	179,84
100 JPY	89,49	94,97
1 CHF	150,40	159,65
1 CAD	98,18	104,21
1 DKK	19,40	20,59
1 SEK	12,91	13,70
1 NOK	12,62	13,40
1 AED	36,03	38,23
1 SAR	35,28	37,44
1 KWD	430,46	457,33
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	133,67	140,40
1 EUR	146,15	153,57
1 GBP	171,10	179,84
100 JPY	90,39	94,97
1 CHF	151,93	159,65
1 CAD	99,18	104,21
1 SEK	13,04	13,70